Les Echos

MARDI 18 JUIN 2024

Médias L'inquiétude monte autour du financement de l'audiovisuel public // P. 24

Enquête « Coach » retraite, un nouveau métier plein d'avenir // P. 15

Les entreprises sous le choc politique

- Les dirigeants d'entreprise sortent d'une semaine de sidération.
- Tourisme, mode, BTP, publicité, énergie : ces secteurs anticipent les effets d'un basculement de l'Assemblée vers les extrêmes.
- Les gestionnaires de patrimoine sont très sollicités par des clients paniqués.

// PAGES 18 À 21 ET L'ÉDITORIAL DE DAVID BARROUX PAGE 16

Ludwig Wallendorff/RÉA et Eric Beracassat/Hans Lucas via AFP

Le porc européen dans le viseur chinois

DUMPING Moins d'une semaine après la décision de Bruxelles de fortement taxer les véhicules électriques chinois, Pékin ouvre une enquête antidumping sur les importations de porc européen. L'enquête portera sur la viande de porc fraîche, froide, congelée et séchée destinée à la consommation humaine. Les importations chinoises de porc depuis l'Union européenne ont représenté 3,2 milliards en 2023. L'annonce a fait l'effet d'une douche froide pour les éleveurs français, allemands et espagnols, premiers exportateurs de cheptel porcin en Europe vers la Chine. // PAGE 10

Côme Sittler/RÉA

analyses

La France plongée dans l'irréel budgétaire

Par **Jean-Marc Vittori**

Retraités et étudiants, consommateurs et producteurs, citadins et ruraux : il y en aura pour tout le monde ! Les candidats aux élections législatives de tous bords promettent la lune aux Français en dépit des alertes qui se sont multipliées depuis deux mois sur l'état alarmant des comptes publics. Gare au réveil, alors que l'agence Fitch s'inquiète déjà ouvertement d'une élection anticipée qui *« accroît l'incertitude sur la consolidation budgétaire du pays »*. // PAGE 12

La nature marque des points en Europe

L'UE estime que 80 % de ses habitats naturels sont dans un état de conservation « mauvais ou médiocre ». *Photo Shutterstock*

LÉGISLATION In extremis. Grâce au revirement inattendu de l'Autriche, l'un des textes les plus controversés du Pacte vert a finalement pu être voté à Bruxelles par les Etats membres. La loi vise à protéger les écosystèmes existants et à réparer les dégradations en cours grâce à la restauration de zones humides, la suppression d'obstacles sur des cours d'eau, la replantation de haies et d'arbres. Les sites situés sur les zones classées Natura 2000 seront prioritaires jusqu'en 2030. Adopté en toute fin de présidence belge, le texte a échappé au pire. Sinon, il aurait été remis entre les mains de la présidence hongroise de l'UE, hostile à cette législation. // PAGE 9

L'avenir de Parcoursup suspendu aussi au résultat des législatives

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR La suppression de Parcoursup est au programme du Nouveau Front populaire comme du Rassemblement national. Alors que les élèves de terminale planchent, ce mardi, sur l'épreuve de philosophie du bac, c'est une page d'incertitudes qui s'ouvre pour la plateforme d'accès à l'enseignement supérieur. *« On s'est plantés, il faut savoir l'amender »*, plaide même un proche d'Emmanuel Macron. Le RN veut *« redonner sa dignité »* au bac et décaler à fin juillet les affectations dans le supérieur, tandis que le Nouveau Front populaire entend *« abolir la sélection dans l'université publique »*. // PAGE 8

Banques : la remontée préoccupante des crédits impayés

TAUX Pendant près de sept ans, à la faveur de la politique de taux faibles de la Banque centrale européenne (BCE), le nombre de crédits impayés a fondu dans la zone euro, tout comme le coût du risque, c'est-à-dire les sommes mises de côté par les banques pour couvrir le risque de crédit. Ce chapitre est peu à peu en train de se refermer. Au premier trimestre, le coût du risque de BNP Paribas, Société Générale, Crédit Agricole et BPCE a atteint 2,1 milliards d'euros, soit un bond de 22 % sur un an. Après la hausse des taux, c'est le contexte politique français qui risque de peser sur la conjoncture et d'accélérer le phénomène. // PAGE 28

Londres ravit à Paris sa place de plus grande Bourse d'Europe

BOURSE Après avoir vécu sa pire semaine depuis deux ans, la Bourse de Paris a perdu au profit de Londres la tête du classement des plus grandes Bourses européennes. Les sociétés cotées à Paris ont cédé près de 200 milliards d'euros de capitalisation en cinq jours la semaine dernière et sont désormais devancées – de peu – par leurs homologues britanniques. La situation pourrait perdurer au regard des incertitudes liées aux législatives anticipées en France. A l'inverse, le Royaume-Uni profite du retour de la croissance et d'un environnement politique plus apaisé à l'approche des élections générales du 4 juillet. // PAGE 29

M 00104 - 618 - F: 3,60

ISSN0153.4831
NUMÉRO 24233
117e ANNÉE
34 PAGES

Antilles-Réunion 4,70 €. Belgique 4,20 €. Espagne 5,10 €. Luxembourg 4,40 €. Maroc 44 DH. Suisse 6,60 FS. Tunisie 9,8 TND.

Elections législatives : le grand capharnaüm des candidatures

● La campagne officielle des législatives a débuté lundi pour quinze jours.
● A droite comme à gauche, les repères sont brouillés et la majorité est affaiblie. Le RN s'affiche seul en dynamique.

POLITIQUE

Grégoire Poussielgue

Depuis le début du XXIe siècle et la mise en place du quinquennat, les élections législatives obéissaient à un principe simple : nouvellement élu à l'Elysée, le président de la République allait chercher une majorité absolue à l'Assemblée nationale pour mener à bien sa politique pendant cinq ans. Cela a fonctionné pour Jacques Chirac en 2002, Nicolas Sarkozy en 2007, François Hollande en 2012 et Emmanuel Macron en 2017. Mais en 2022, la machine s'est grippée pour le président réélu qui n'a obtenu qu'une majorité relative, ce qui a fini par conduire à la dissolution de l'Assemblée.

Depuis dimanche, les candidatures sont closes et la campagne officielle a débuté. Elle sera menée tambour battant, laissant à peine le temps aux candidats de s'organiser. Jamais depuis le début de la Ve République les Français n'ont eu à se prononcer avec devant eux un paysage politique aussi brouillé, difficile à cerner et lourd d'incertitudes. Ils se mobilisent toutefois et les sondeurs anticipent une participation bien supérieure à celle de 2022.

Ciotti marie LR au RN

Il est parfois difficile de se retrouver dans les investitures. Un exemple ? Dans l'Essonne, le député socialiste sortant Jérôme Guedj est candidat. Mais il refuse de l'être sous la bannière du Nouveau Front populaire (NFP) compte tenu des attaques virulentes qu'il a essuyées de la part de LFI au cours des derniers mois. Il n'en est pas moins le candidat officiel du Parti socialiste, mais devra affronter une candidature dissidente à gauche, sous l'étiquette du NFP. Et le camp Macron n'a investi aucun candidat face à lui.

Le mouvement le plus spectaculaire a été le ralliement du président des Républicains (LR), Eric Ciotti, au Rassemblement national (RN). Ce virage stratégique a parachevé l'explosion de LR qui se divise aujourd'hui en trois camps : le premier suit la ligne d'Eric Ciotti et présente des candidats soutenus par le RN. Cela concerne 62 circonscriptions. Le deuxième fait le choix du « ni ni » – ni le RN ni la majorité – et présente des candidats dans 400 circonscriptions, selon un communiqué diffusé par le parti. Enfin, le troisième camp est celui des candidats LR qui n'auront pas de concurrence venant de la majorité sortante. Parmi eux on retrouve Michèle Tabarot, Julien Dive ou encore le maire de L'Haÿ-les-Roses Vincent Jeanbrun, qui se présente pour la première fois aux législatives.

Après une campagne des européennes au cours de laquelle les différentes composantes de la gauche ont étalé leurs divisions et leur animosité, l'heure de l'union sacrée est venue face à la menace de l'extrême droite. De Philippe Poutou à François Hollande, les gauches irréconciliables se réconcilient le temps d'une campagne sous la bannière du NFP, non sans vagues.

> Jamais les Français n'ont eu à se prononcer dans un paysage politique aussi brouillé.

A LFI, l'éviction de compagnons de route de Jean-Luc Mélenchon (Danielle Simonnet, Alexis Corbière, Raquel Garrido) est venue jeter une ombre sur cette alliance. Les candidatures dissidentes se multiplient : les exclus du camp Mélenchon à Paris et en Seine-Saint-Denis auront face à eux des candidats officiels de LFI. Ces dissidents sont soutenus par les communistes ? Dans une autre circonscription de Seine-Saint-Denis (la 4e), LFI investit en rétorsion un candidat face à la communiste Soumya Bourouaha. Œil pour œil, dent pour dent. Dans le Nord, Adrien Quatennens a renoncé à être candidat. Mais la gauche partira avec deux candidatures, une officielle du NFP et une dissidente.

En panne de dynamique, la majorité tente un rebond. Lundi matin, elle a annoncé l'investiture de 489 candidats sur les 577 circonscriptions. Le camp Macron a aussi fait des choix stratégiques : des accords locaux ont été passés avec LR (dans les Hauts-de-Seine et en Savoie notamment) et, il n'a pas investi de candidats dans 65 circonscriptions. François Hollande, qui se présente en Corrèze, n'aura pas face à lui de candidat de la majorité, qui soutient toutefois le candidat LR.

A l'extrême droite, le paysage est plus clair. Au RN, le concept de dissidence n'est pas d'actualité et le parti de Jordan Bardella, outre son accord avec les LR proches d'Eric Ciotti, a trouvé un terrain d'entente avec des cadres de Reconquête, des proches de Marion Maréchal qui a rompu avec Eric Zemmour après les élections européennes. ■

Depuis dimanche, les candidatures sont closes et la campagne officielle a débuté. *Photo Sébastien Salom/Gomis/Sipa*

Trois nuances de LR partent en campagne

Entre pro et anti-Eric Ciotti, et ceux qui souhaitent un rapprochement avec la majorité présidentielle, les candidats du parti Les Républicains se lancent divisés dans la campagne des législatives.

Ulysse Legavre-Jérôme et Jacques Paugam

Candidats LR « canal historique », candidats LR-RN ou candidats sans adversaire du camp Macron… Les Républicains se lancent à l'assaut des législatives en ordre dispersé. Dimanche soir, une fois passée la date limite pour le dépôt des candidatures, un communiqué de LR confirmait que *« près de 400 candidats »* porteraient bien l'étiquette LR dans *« 93 départements et dans les circonscriptions des Français de l'étranger »*.

Les 59 députés LR sortants ont bien été reconduits, à l'exception d'Eric Ciotti, coupable d'avoir fomenté une alliance avec le Rassemblement national (RN), qui aura un candidat sous étiquette LR face à lui dans sa circonscription des Alpes-Maritimes, et une proche ralliée à sa cause, Christelle d'Intorni, elle aussi députée sortante dans ce département. Comme lors des élections législatives de 2022, chacun d'entre eux se verra attribuer 5.000 euros tirés des caisses du parti pour faire campagne, selon le trésorier de LR, Daniel Fasquelle. Un prêt qui se transformera en don s'il ne franchit pas le seuil de remboursement de 5 % des voix.

Le sujet du logo LR

Reste à trancher le sujet du logo, le tribunal ayant refusé de se prononcer vendredi sur l'interdiction d'utilisation des sigles et marques appartenant aux Républicains, demandée par Eric Ciotti. Le risque, en cas de recours, est que la justice annule certains scrutins dans des circonscriptions, pour tromperie des électeurs. Or chaque candidat doit se voir rattacher légalement à un parti pour pouvoir concourir. Rien n'oblige cependant à faire figurer le logo LR sur les affiches, la plupart des sortants élus en 2022 ayant fait campagne sans se revendiquer de l'étiquette LR après le score catastrophique de Valérie Pécresse à l'élection présidentielle (4,8 %).

De son côté, Eric Ciotti, conforté à son poste de président LR par la justice, a annoncé qu'au moins *« 62 candidatures »* portant les couleurs du « rassemblement des droites », avaient été déposées. *« D'autres noms seront annoncés dans les prochaines heures »*, précise le communiqué. Dimanche encore, Jordan Bardella faisait miroiter jusqu'à plus de 70 investitures LR-RN. *« Ils misent juste sur le poids électoral du RN, sinon il n'aurait pas la capacité à se faire élire. C'est l'illustration de l'extrême solitude d'Eric Ciotti, qui n'a pas réussi à fédérer sur son nom au sein de notre parti »*, souligne-t-on dans l'entourage de Laurent Wauquiez.

« Les amis d'Eric Ciotti »

Prudent, Eric Ciotti avait demandé au cours de la semaine dernière à ses propres candidats de se rattacher financièrement, non pas à LR, mais à son micro-parti « A droite, les amis d'Eric Ciotti ». Pour se protéger juridiquement, certains candidats ciottistes ont aussi écrit sur leurs tracts : « Membre des Républicains investi par la présidence de LR et le RN », avec deux logos : Les Républicains, à droite, et le RN. D'autres, « A droite, soutenu par Jordan Bardella » avec le visage du président du RN ainsi que celui d'Eric Ciotti.

Troisième nuance de LR : la majorité présidentielle sortante n'a pas présenté de candidats face à une vingtaine d'élus de droite jugés constructifs, notamment dans les circonscriptions des députés LR sortants Michèle Tabarot, Marie-Christine Dalloz ou encore Julien Dive. Des accords auraient également été passés au plan local.

Dans les Hauts-de-Seine, département d'élection de Gabriel Attal, il n'y aura pas de candidat dans la circonscription du député Modem sortant Jean-Louis Bourlanges, qui ne se représente pas, et la majorité apporte son soutien au LR Jean-Didier Berger. Elle ne présentera pas non plus de candidat face au député LR Philippe Juvin. *« Ce n'est en rien un accord qui a une portée nationale même si ce que fait Juvin est lamentable »*, regrette un stratège LR, pressé de minimiser ces alliances avec le camp Macron. ■

Les calculs du camp Macron pour tenter de former une coalition

La majorité présidentielle a choisi de ne pas investir de candidat dans 65 circonscriptions afin de favoriser un « vote utile » qui ne soit en faveur ni du Nouveau Front populaire, ni du bloc RN.

Isabelle Ficek

Emmanuel Macron veut croire possible une coalition par les urnes. Edouard Philippe martèle, comme encore lundi matin sur BFMTV, qu'il faut *« construire une nouvelle majorité parlementaire »*. Alors, à défaut d'avoir fait venir à eux des candidats de formations autres que celles de la majorité sortante, le camp Macron – qui a finalisé 489 investitures – a annoncé ce lundi avoir décidé de ne pas investir de candidat dans 65 circonscriptions. Là, *« ce ne serait pas nos candidats qui seraient les mieux placés pour éviter la victoire des extrêmes*, a confirmé le Premier ministre, Gabriel Attal, sur RTL. *Et dans ces cas-là, on soutient un autre candidat. »*

Dans ces circonscriptions, le soutien penche nettement du côté de candidats LR « canal historique ». Gabriel Attal s'est d'ailleurs empressé de souligner que la majorité ne soutenait pas, dans la 1e circonscription de Corrèze, l'ancien président François Hollande mais le député LR sortant Francis Dubois, qui a l'étiquette « Nous France », le parti de Xavier Bertrand. Reste que cette non-candidature de la majorité peut aussi favoriser l'ancien président de la République. Même chose dans l'autre circonscription de Corrèze, où la majorité n'a investi personne face à la sortante LR, Frédérique Meunier. Et dans le Lot-et-Garonne, la majorité s'est empressée de dire qu'elle ne soutient pas l'ex-ministre de François Hollande, Jérôme Cahuzac, mais le candidat de droite, Guillaume Lepers.

Alliances locales

Localement, il y a pu y avoir des alliances ou des négociations autour d'un intérêt partagé. Comme en Savoie, où les deux députés LR sortants – Vincent Rolland et Emilie Bonnivard – n'auront pas face à eux de concurrent de la majorité présidentielle. En retour, dans la 1e circonscription de Savoie, la députée sortante Modem et secrétaire d'Etat au Numérique, Marine Ferrari, n'aura pas de candidat LR face à elle. Une négociation dans laquelle cette dernière, ainsi qu'Hervé Gaymard notamment, aura pesé.

Dans les Hauts-de-Seine, une alliance a aussi été scellée localement. Elle concerne notamment Gabriel Attal et le ministre des Affaires européennes et étrangères Stéphane Séjourné, secrétaire général de Renaissance, ou côté LR, Philippe Juvin. Mais elle n'a pas empêché des dissidences. Constance Le Grip, ex-LR, élue députée Renaissance en 2022 et réinvestie par la majorité, voit Geoffroy Didier investi contre elle par les « LR canal historique ».

Des députés LR avec des risques RN importants aussi voient le camp Macron ne pas proposer de concurrent contre eux. C'est le cas, entre autres, de la députée LR des Alpes-Maritimes Michèle Tabarot, ou encore, dans l'Aisne, du député LR Julien Dive – jugé très constructif, notamment sur le projet de loi agricole, désormais ajourné – ou du député LR Jean-Louis Thiériot (Seine-et-Marne).

Parmi les autres « LR canal historique » épargnés, Marie-Christine Dalloz, dans le Jura, Virginie Duby-Muller, en Haute-Savoie, Nicolas Forrissier dans l'Indre où dans la circonscription voisine, le candidat Renaissance François Cormier-Bouligeon, n'ont pas de concurrents LR. En revanche, parmi les LR jugés constructifs depuis 2022, Véronique Louwagie, dans l'Orne, voit un candidat Horizons investi face à elle. La majorité a aussi choisi de ne pas lancer de candidat là où un candidat de gauche a refusé l'investiture du Nouveau Front populaire : c'est le cas dans l'Essonne pour le socialiste Jérôme Guedj.

D'autres candidats, venus du PS ou encore issus de l'ancien groupe Liot de l'Assemblée – à l'origine de la motion de censure qui faillit passer à 9 voix près après la réforme des retraites – sont aussi concernés, comme Jean-Louis Bricout dans l'Aisne, Dominique Potier en Meurthe-et-Moselle, Cécile Untermaïer en Saône-et-Loire ou encore Bertrand Pancher, ex-président du groupe Liot ou Charles de Courson. Il n'est pas dit que les électeurs y trouveront une grande clarification. ■

Marine Le Pen était vendredi dans son fief d'Hénin-Beaumont. *Photo Denis Charlet/AFP*

Le RN cible le Front populaire

POLITIQUE

En agitant la menace de l'extrême gauche sur le terrain économique, le RN espère engranger des voix.

Jacques Paugam

Le RN aurait-il trouvé sa nouvelle martingale électorale ? Alors que la clôture définitive des candidatures avait lieu dimanche, l'extrême droite brandit la menace de l'union des partis de gauche réunis sous la bannière du Nouveau Front populaire. *« Il est évident que la lutte prioritaire, qui nécessite que tout le monde se rassemble, est contre le bloc islamo-gauchiste »*, a martelé Marine Le Pen dans un entretien au « Figaro », appelant à former *« un gouvernement d'union nationale »*, avec notamment la droite d'Eric Ciotti, le président désavoué de LR.

Après avoir misé avec succès sur le rejet d'Emmanuel Macron lors des européennes, le RN agite désormais le danger d'une extrême gauche aux portes du pouvoir, dont le programme économique, avec à la clé des mesures très coûteuses, relégerait celui du RN au rang des dirigeants responsables. Confronté à l'angoisse des milieux économiques, flou sur l'abrogation de la réforme des retraites, le RN a tout intérêt à entretenir l'idée d'un duel avec Jean-Luc Mélenchon, la cible de leurs attaques sur le terrain économique, éclipsant au passage la majorité présidentielle.

Péril de l'extrême gauche

Interrogé vendredi matin au micro de BFMTV, dans la foulée de la création du Nouveau Front populaire, Jordan Bardella avait d'emblée ciblé l'union de la gauche qui présentera des candidats uniques dans la majeure partie des circonscriptions, appelant à *« faire barrage à Jean-Luc Mélenchon »* pour éviter *« ce péril de voir l'extrême gauche remporter cette élection législative »*.

Attaqué sur la crédibilité économique de ses premières mesures en faveur du pouvoir d'achat, dont la baisse de la TVA sur les produits énergétiques, le président du RN, pressenti pour Matignon en cas de victoire, en a profité pour souligner les différences entre ses propositions – toujours aussi coûteuses pour les finances publiques – et le programme économique de « rupture » du Nouveau Front populaire, dont les dépenses dépassent largement les 100 milliards d'euros.

« Je ne suis pas Jean-Luc Mélenchon, je ne suis pas membre de la Nupes à expliquer tout et n'importe quoi, à dire qu'on va mettre les salaires à 2.000 euros, à expliquer que l'on va donner des primes de 1.000 euros à tout le monde », a-t-il tancé, promettant de réaliser *« dès les premières semaines un audit des comptes de l'Etat »*, censé déterminer les marges de manœuvre d'un futur gouvernement.

Après avoir renvoyé à plus tard le chantier des retraites, censé intervenir dans un incertain « temps 2 » des réformes, le président du RN en a profité pour s'ériger en *« candidat de la vérité »* économique et budgétaire, face à une gauche dispendieuse. *« C'est le père Noël, personne n'y croit »*, a-t-il fustigé à propos du programme du Nouveau Front populaire, qui propose dépenses nouvelles et hausses de rémunérations. Pour le RN, l'union de la gauche sert d'épouvantail auprès d'un électorat plus modéré de droite et de centre droit, toujours réticent, que l'extrême droite veut pousser à voter utile en sa faveur. *« Sur le plan économique, ils vendent absolument tout et n'importe quoi. Voter pour La France insoumise le 30 juin, c'est voter pour le Fonds monétaire international »*, a alerté Jordan Bardella s'adressant ainsi aux épargnants.

> « Je ne suis pas Jean-Luc Mélenchon, je ne suis pas membre de la Nupes à expliquer tout et n'importe quoi. »
> JORDAN BARDELLA
> RN

Les deux premières mesures que le RN aimerait voir figurer dans un projet de loi de finances rectificatif – la baisse de TVA sur l'énergie et l'exonération de cotisations sur des hausses de salaire – sont pourtant estimées à 10 milliards chacune par l'Institut Montaigne quand Bercy chiffre à 24 milliards par an les baisses de TVA successives sur l'énergie et les produits de première nécessité.

La proposition d'une TVA à 0 % sur un panier de produits de première nécessité, l'une des propositions phares du programme présidentiel de Marine Le Pen, ne figure plus dans la profession de foi du parti même si « pour le moment, rien ne change », précise-t-on en interne au RN. *« Nous sommes dans une logique de sérieux budgétaire et donc nous présenterons un chiffrage précis »*, assure Renaud Labaye, secrétaire général du groupe RN à l'Assemblée nationale. Une présentation étayée et chiffrée du programme doit avoir lieu en fin de semaine.

Fidèle à sa ligne, le RN promet de réaliser des économies en luttant contre la fraude sociale et fiscale. ■

Le camp Macron promet d'étendre la complémentaire santé solidaire

SANTÉ

Le Premier ministre, Gabriel Attal, a promis une complémentaire santé à 1 euro par jour pour les retraités mais aussi les indépendants et les étudiants.

Solenn Poullennec

Le camp présidentiel tente de séduire ceux qui peinent à payer leurs dépenses de santé. En campagne pour les législatives anticipées, le Premier ministre, Gabriel Attal, a promis ce week-end de mettre en place une complémentaire santé à 1 euro par jour pour les Français qui n'ont pas de couverture. Une mesure qui reviendrait à amplifier un dispositif qui existe déjà.

Face au Nouveau Front populaire et au Rassemblement national qui promettent de défendre le pouvoir d'achat des Français, les macronistes veulent, eux, s'attaquer aux *« dépenses contraintes »*. *« Je pense notamment aux 3 millions de Français qui n'ont pas de complémentaire santé »*, a lancé Gabriel Attal, candidat Renaissance dans les Hauts-de-Seine, sur France 2 samedi.

Alors que son camp apparaît aujourd'hui en difficulté, le Premier ministre fait valoir qu'*« une complémentaire cela coûte cher pour un retraité je crois que c'est en moyenne autour de 120 euros par mois »*. Il promet donc une *« complémentaire santé publique [...] à 1 euro par jour »*. Une aide envisagée pour les retraités, mais aussi les indépendants ou encore les étudiants.

La mesure reviendrait à revoir un dispositif déjà existant, lors du prochain budget de la Sécurité sociale. Car les Français modestes peuvent déjà bénéficier d'une aide pour faire face à leurs dépenses de santé non couvertes par l'Assurance Maladie. Il s'agit de la complémentaire santé solidaire (CSS). Refondu en 2019, ce système de couverture concernait déjà environ 7,4 millions de personnes (toutes formules confondues) fin 2022, selon le ministère de la Santé.

Beaucoup de non-recours

Pour les plus démunis (moins de 10.200 euros de ressources par an pour une personne), la complémentaire solidaire est gratuite. Un peu moins de 6 millions de personnes en bénéficient. Pour ceux qui ont – un peu – plus de moyens (autour de 13.700 euros de ressources), cette complémentaire est proposée à un tarif fixé en fonction de l'âge. Il va de 8 euros par mois pour ceux qui ont 29 ans et moins à 30 euros par mois – soit 1 euro par jour – pour les personnes ayant 70 ans et plus.

La proposition s'apparente donc à un élargissement de l'accès à cette complémentaire santé solidaire payante ou « participative », à laquelle près de 1,5 million de personnes avaient déjà accès à la fin de 2022. Campagne précipitée oblige, les contours exacts de la mesure restent à préciser.

En tous les cas, le ministère de la Santé avait déjà souligné par le passé que beaucoup de personnes éligibles à la complémentaire santé solidaire payante n'y avaient pas recours. Faute d'être au courant, parce que la « participation » demandée reste considérée comme trop chère, ou encore parce que les démarches administratives rebutent les bénéficiaires potentiels.

Le nombre de bénéficiaires de la complémentaire santé solidaire a cependant augmenté entre 2021 et 2022 (de plus de 3 %), indique le ministère de la Santé. Car depuis le printemps 2022, les bénéficiaires de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa ou minimum vieillesse) qui n'ont pas travaillé au cours des trois derniers mois peuvent faire une demande simplifiée. Depuis la même année, les allocataires du RSA doivent bénéficier automatiquement de la complémentaire publique gratuite. ■

Une coalition anti-extrêmes est-elle possible ?

Si les macronistes réfléchissent à une coalition dans la prochaine Assemblée, la stratégie dans l'immédiat est tout autre. Ils ciblent les électeurs des sociaux-démocrates ayant « pactisé » avec LFI.

LE FAIT DU JOUR
POLITIQUE
de **Cécile Cornudet**

Dessins Kim Roselier pour « Les Echos »

Un petit bout de papier et voici l'équation. Les Français veulent du changement, mais pas de l'« aventure », ont retenu les têtes pensantes macronistes de leur week-end sur le terrain. Après l'incompréhension des premiers jours, les électeurs auraient basculé dans une analyse prosaïque de la situation : combien me coûterait l'accession au pouvoir de l'un des extrêmes ? La réponse est toute trouvée : trop ! Les stratèges tiennent leur angle. Face à deux *« programmes de fous »*, selon Emmanuel Macron, il faut construire une offre *« raisonnable »*, *« un arc républicain »*, *« un bloc central »*. Les termes sont rodés, reste à mettre quelque chose derrière.

Pour Edouard Philippe et François Bayrou notamment, la réponse s'appelle *« nouvelle coalition »*. La macronie doit s'élargir, sur sa droite et sur sa gauche, pour sortir de l'immobilisme sans céder aux extrêmes. *« Il y aura forcément un changement dans la façon de gouverner »*, dit le second sur LCI, *« avec des personnalités qui étaient éloignées les unes des autres »*. En choisissant de ne pas mettre de candidats face à une soixantaine de LR ou de sociaux-démocrates, le parti macroniste prépare le terrain.

La stratégie est assumée, mais c'est après que cela se complique.

Deux lignes s'affrontent.

Il y a ceux qui veulent poser les fondations de la coalition tout de suite, histoire de ne pas se heurter au mur des opposants comme en 2022. C'est-à-dire poser publiquement les conditions du futur accord, ménager ceux qui pourraient en faire partie, mettre sur la table les champs programmatiques qui seraient négociés. *« On pourrait aller de Xavier Bertrand à François Hollande »*, s'emballe un conseiller qui remarque que les sociaux-démocrates du Front populaire ont très vite dit qu'ils ne voulaient pas de Jean-Luc Mélenchon.

Mais ne serait-ce pas concéder que les macronistes ne peuvent pas gagner seuls ? Emmanuel Macron a en tout cas tranché dans l'autre sens. Si accord entre personnalités il doit y avoir, comme il l'a ouvert lors de sa conférence de presse, ce sera plus tard. D'ici le premier tour au contraire, il faut dénoncer les *« compromissions »* des sociaux-démocrates avec LFI pour tenter de détacher leurs électeurs et les ramener sur les candidats macronistes. Sur François Hollande et Raphaël Glucksmann, ce conseiller élyséen n'a pas de mots assez durs. *« Où sont passées leurs valeurs ? »* Ce faisant, une victoire est possible, affirme-t-il. Et si tel n'était pas le cas, il serait temps alors de construire l'arc républicain, après le premier voire le second tour des législatives. Quitte à se montrer soudain plus conciliants ?

Dans la réflexion du moment, le camp présidentiel bute sur deux écueils. Il se veut raisonnable face aux extrêmes quand Emmanuel Macron disait par sa dissolution qu'il allait renverser la table. Il appelle à la *« clarification »* politique quand l'hypothèse d'une coalition pousse à des arrangements. Forcément petits.

ccornudet@lesechos.fr

en bref

Joël Saget/AFP

Ciotti visé par une enquête pour « détournement de fonds publics »

JUSTICE Le parquet de Nice a confirmé lundi avoir ouvert fin mai une enquête préliminaire pour *« détournement de fonds publics »* à la suite d'un signalement visant plusieurs personnes dont Eric Ciotti, qui a dénoncé *« une manipulation politique évidente »*. Le signalement avait été adressé le 26 avril par l'antenne départementale de l'association anticorruption Anticor à propos de cartes de parking gratuites dont Eric Ciotti est soupçonné d'avoir bénéficié sur le port de Nice entre 2021 et 2023.

Le Rassemblement national cherche toujours son programme sur l'emploi

● Jordan Bardella s'oppose à la nouvelle réforme de l'assurance-chômage, mais n'a rien dit de celles de 2019 et 2022 qui avaient déjà durci les conditions d'indemnisation.
● Le RN renvoie à la publication de son programme pour ses mesures sur l'emploi d'une manière générale.

SOCIAL

Alain Ruello

« J'en ai un peu assez qu'on tape toujours sur les mêmes parce que pendant qu'on vient durcir les règles de l'assurance-chômage, on est toujours généreux dans notre politique d'immigration, par exemple… » Invité de France Info dimanche, Jordan Bardella a redit son opposition à la réforme de l'indemnisation des demandeurs d'emploi censée entrer en vigueur par décret le 1er juillet pour une application au 1er décembre prochain.

Va pour cette réforme, chère au Premier ministre Gabriel Attal et dénoncée par les syndicats. Mais qu'en est-il des deux précédentes – celle de 2019 mise en œuvre en 2021, qui a revu le calcul de l'allocation notamment, et celle de 2022, qui a diminué d'un quart la durée de couverture au nom du principe de contracyclicité ? Contrairement au Nouveau Front populaire, le RN ne s'est pas prononcé.

« Acheter français ou européen »

Plus globalement, sur l'emploi, le travail, l'apprentissage ou la formation professionnelle, le parti d'extrême droite est resté quasi muet jusqu'à maintenant, un porte-parole renvoyant à la présentation du programme pour les élections législatives *« dans les prochains jours »* pour en savoir plus. Un coup d'œil dans celui de la campagne de Marine Le Pen pour la présidentielle de 2022 ou dans celui, plus récent, de Jordan Bardella pour les européennes donne quelques pistes, qui restent très générales ou sources de polémiques.

Pour le candidat du RN à Matignon, il faut *« faire en sorte que nos entreprises retrouvent un cadre économique favorable pour recréer de l'emploi »*, laissant supposer que ce n'est pas le cas, contrairement à ce que montrent les chiffres de l'Insee. Ce cadre passe par une préférence nationale dans les marchés publics ou la préférence communautaire avec un accord-cadre « Acheter français ou européen ». Il passe aussi par la poursuite de la baisse des impôts de production, la fin des *« règles injustes du travail détaché, véritable délocalisation à domicile qui pénalise les salariés français de nombreux secteurs, comme le BTP et le transport routier »*. Autre piste avancée : conditionner les subventions à la création d'emplois au titre d'une politique d'aménagement du territoire.

Pour Jordan Bardella, il faut « faire en sorte que nos entreprises retrouvent un cadre économique favorable pour recréer de l'emploi ». *Photo Vincent Loison/Sipa*

Plusieurs points restent à éclaircir

Au-delà, comment assurer cette priorité nationale à l'emploi dans la ligne droite de l'idéologie historique du RN ? Sauf s'il ne met de l'eau dans son vin, Marine Le Pen proposait lors de la dernière campagne présidentielle une mesure simple en apparence, mais difficile à mettre en œuvre dans la pratique et qui, outre des questions éthiques, risque de se heurter à la Constitution : la suppression de l'autorisation de séjour pour tout étranger n'ayant pas travaillé depuis un an en France.

Premier point à éclaircir : de quels étrangers s'agirait-il, sachant que les citoyens de l'Union européenne ainsi que les Suisses peuvent venir travailler librement en France ? De quelle carte de séjour, ensuite, parle-t-on ? Salariée ? Travail temporaire ? Entrepreneur ou profession libérale ? Autre point : comment mesurer ces douze mois sans travail ? La personne perdra-t-elle le reliquat de ses droits au chômage, alors que Jordan Bardella défend le caractère *« assurantiel »* du régime Unédic ? Devra-t-elle interrompre une formation dans laquelle elle se serait engagée ? etc.

L'absence de chair, qui perdure depuis des années, sur tous les sujets relatifs à l'emploi, au travail ou au dialogue social, d'une manière générale, contraste avec ce que le Nouveau Front populaire a mis sur la table en un temps record (plan zéro mort au travail, 32 heures pour les métiers pénibles ou de nuit, au moins un tiers d'administrateurs salariés, emplois aidés pour les associations, sportives notamment).

Le contraste est encore plus fort quand on rappelle que le Rassemblement national n'est plus le parti des seuls actifs déclassés, fort de sa percée aux élections européennes dans les professions intermédiaires, et même chez les cadres. Sans oublier ses progressions parmi les employés ou les ouvriers, où il domine désormais largement. ■

Les très petites entreprises échouent plus souvent que les autres à recruter

Le taux d'emplois vacants est trois fois plus élevé dans les entreprises de un à neuf salariés que dans les plus grandes, indique une récente étude du ministère du Travail.

Leïla de Comarmond

Recruter n'est jamais une mince affaire pour les très petites entreprises. Si les tensions sur le marché du travail ont plutôt tendance à se relâcher ces derniers temps, elles restent tout de même à un niveau élevé, plus encore pour les petits employeurs que pour les autres. C'est ce que montre une étude sur les emplois vacants publiée récemment par le ministère du Travail.

On entend par emploi vacant les postes libres, qu'ils soient nouvellement créés ou inoccupés, ou encore occupés et sur le point de se libérer, et pour lesquels des démarches actives sont entreprises par un employeur pour trouver le candidat qui convienne. Sur l'ensemble du secteur privé, hors agriculture, intérim et particuliers employeurs, 40 % des 615.000 emplois vacants décomptés en moyenne en 2023 émanent d'entreprises de un à neuf salariés.

Expérience limitée en termes de recrutement

C'est moins qu'avant la crise du Covid, où cette proportion atteignait 50 %. En revanche, ce que l'on appelle le taux de vacance, c'est-à-dire le poids de ces postes par rapport aux emplois occupés, a progressé plus que pour les plus grandes entreprises. Il est trois fois supérieur pour les très petites entreprises : 6,3 % contre 2,3 %. Lorsqu'ils trouvent chaussure à leur pied, ces employeurs ne jugent pas plus que les autres avoir eu des difficultés à recruter. En revanche, ils échouent plus souvent, *« ce qui traduit notamment leur expérience plus limitée en termes de recrutement »*.

> Dans les TPE, les emplois vacants correspondent souvent à des créations de postes.

Dans toutes les activités, leur taux d'emplois vacants est plus élevé que celui des employeurs de 10 salariés et plus. Mais ce n'est pas forcément une mauvaise nouvelle, car dans les TPE, les emplois vacants correspondent plus fréquemment à des créations de postes.

« En moyenne en 2022-2023, 37 % des emplois vacants correspondent à des emplois nouvellement créés dans les entreprises de 1 à 9 salariés contre 27 % dans celles de 10 salariés et plus », pointe l'étude.

L'écart est cependant plus élevé dans certains secteurs que dans d'autres. *« Dans la construction, les activités immobilières et l'hébergement-restauration, elles concentrent près de deux tiers des emplois vacants (respectivement 59 %, 62 % et 66 % en moyenne en 2023), contre à peine plus du tiers des emplois occupés (respectivement 35 %, 34 % et 36 %) »*, constate le ministère du Travail. ■

Ce que propose le parti d'extrême droite en matière de logement

Parmi les mesures avancées ces derniers mois par le RN : préférence nationale dans l'attribution des logements sociaux, fin de l'interdiction progressive à la relocation des passoires thermiques, révision de la loi SRU…

Elsa Dicharry et Jacques Paugam

C'était l'une des grandes promesses de Marine Le Pen lors de la campagne pour l'élection présidentielle de 2022, et l'une des rares concernant le logement : donner une priorité d'accès aux HLM *« pour les foyers dont au moins l'un des parents est français »*. Cette promesse – difficile à mettre en œuvre du point de vue du droit – a été réitérée récemment par Jordan Bardella.

Celle-ci pourrait figurer au rang des propositions du Rassemblement national (RN) en vue des législatives anticipées, même si, actuellement, ce dernier est peu disert sur le sujet. Le logement est même totalement absent du tract de campagne diffusé jeudi. Un représentant du parti indique que le programme en matière de logement n'est *« pas finalisé »*. *« Notre priorité sera la relance du secteur et la sortie de crise »*, assure-t-il.

« Notre profession ne peut pas discriminer »

Jusqu'à présent, le RN n'a rien évoqué s'agissant des logements privés. Mais le président de la Fédération nationale de l'immobilier (FNAIM) a déjà prévenu mercredi : si le parti d'extrême droite obtient la majorité à l'Assemblée nationale, *« nous continuerons à jouer notre rôle et nous serons force de propositions. Mais il y a une chose que nous n'accepterons pas : c'est la préférence nationale dans l'attribution des logements. Notre profession ne peut pas discriminer »*, a-t-il indiqué, rappelant que son organisation a signé une convention avec SOS Racisme.

Un autre sujet risque de faire rapidement polémique. Le RN souhaite revenir sur la loi SRU, qui impose à quelque 1.100 communes de disposer de 20 % ou 25 % de logements sociaux sur leur territoire. Début avril, le député RN Franck Allisio a présenté une proposition de loi visant à remplacer, dans une partie de ces communes, *« le taux cible de 25 % »* par *« un taux minimal obligatoire de 25 % de logements sociaux au sein des projets immobiliers neufs de plus de 12 logements ou de plus de 800 m² de surface habitable »*.

« Normes absurdes »

Il s'agirait ainsi d'aller plus loin dans l'assouplissement que ce qu'avait proposé le gouvernement dans son projet de loi sur le logement abordable – le texte est désormais abandonné avec la dissolution de l'Assemblée nationale. A savoir intégrer le logement intermédiaire – destiné aux classes moyennes – dans les quotas de la loi SRU.

Sans viser explicitement le texte du député RN, la Fondation Abbé-Pierre, la Fédération des acteurs de la solidarité et l'Union sociale pour l'habitat – qui fédère les organismes HLM – ont déjà indiqué en début de semaine dernière dans un communiqué qu'elles *« restent vigilantes et se mobiliseront contre toute proposition de loi qui viendrait menacer les effets de la loi SRU »*.

En cas de victoire du RN, une partie de la loi climat et résilience pourrait voler en éclats. *« Nos premières intentions seront de lever les normes absurdes qui paralysent le secteur : DPE* [diagnostic de performance énergétique, NDLR]*, ZAN, etc. »*, indique-t-on au sein du parti. L'objectif ZAN, pour zéro artificialisation des sols, est perçu par le RN comme un obstacle à la construction des logements dont le pays a besoin.

Un impôt sur la fortune financière

Quant au DPE, c'est l'interdiction à la relocation des passoires thermiques qui pose problème au parti. Elle doit concerner tous les logements classés G dès 2025, puis les F en 2028 et les E en 2034. *« Nous rejetons l'impossibilité de louer son bien au moment d'une crise du logement inédite »*, a fait valoir le député RN Frédéric Falcon – tandis que la pénurie d'offre est déjà palpable sur le marché locatif. Reste que cela remettrait en question des objectifs environnementaux jugés majeurs par une large partie de la classe politique.

Frédéric Falcon a aussi marqué son opposition à la proposition de loi transpartisane sur la régulation des meublés touristiques proposés sur les plateformes de type Airbnb, pénalisant selon lui les *« petits propriétaires »* et condensant *« de vieilles mesures socialistes »*.

Parmi les autres mesures portées par le RN : la fin de l'impôt sur la fortune immobilière (IFI), qui serait remplacé par un impôt sur la fortune financière (IFF) est déjà reportée dans un second temps. Idem pour les prêts à taux zéro à hauteur de 100.000 euros pour les jeunes couples afin de les aider à accéder à la propriété (et qui se transformerait en don en cas de troisième enfant).

En 2022, Marine Le Pen s'était aussi déclarée favorable à la *« portabilité »* des prêts immobiliers. Cette dernière mesure consiste à permettre à des propriétaires qui vendent leur bien mais s'endettent à nouveau pour en acheter un autre, de conserver des conditions de crédit favorables. La FNAIM est pour – et l'a encore dit ce mercredi –, mais les banques beaucoup moins… ■

> « Notre priorité sera la relance du secteur et la sortie de crise. »
> UN REPRÉSENTANT DU PARTI

Législatives : plongée dans l'incertitude pour Parcoursup

● Les élèves de terminale planchent, ce mardi, sur l'épreuve de philosophie du bac.
● Pour la plupart, l'enjeu principal de l'accès à l'enseignement supérieur via Parcoursup est déjà derrière eux.
● Mais le résultat des élections pourrait déboucher sur une remise à plat de la plateforme pour l'an prochain.

ÉDUCATION

Marie-Christine Corbier

C'est le coup d'envoi des épreuves générales du bac pour les élèves de terminale qui planchent, ce mardi, sur la philosophie. Pour la plupart d'entre eux, l'enjeu n'est pas tant de décrocher le bac – 90,9 % ont eu le diplôme l'an dernier – que d'obtenir la formation de leur choix dans l'enseignement supérieur.

Pour cela, tout s'est joué bien plus tôt, avec la finalisation des vœux sur Parcoursup au début du mois d'avril. Dès le 30 mai, les lycéens ont commencé à prendre connaissance de leurs résultats d'affectation. Cette logique sera-t-elle encore en vigueur l'an prochain ? La question se pose car nombreux sont ceux qui, dans le champ politique, promettent, à l'occasion de la campagne des élections législatives anticipées, la suppression de la plateforme.

Un « Koh-Lanta de l'orientation »

Le calendrier actuel « *entraîne de lourdes conséquences sur le déroulement des études en classe de terminale* », critiquait le Rassemblement national, en présentant une proposition de loi en avril 2023. Son auteur, le député Roger Chudeau, veut « *redonner au baccalauréat sa qualité de premier grade universitaire* ». Dans une interview à « L'Etudiant », Marine Le Pen avait promis, en 2022, de « *rétablir les anciennes séries générales avec les mathématiques pour tous* ». Depuis, le parti a affiné son programme pour « *remplacer cette procédure* » qu'il juge « *injuste et inefficace* » et « *redonner sa place au baccalauréat* ».

A gauche, les différents candidats à l'élection présidentielle de 2022 s'étaient, eux aussi, accordés sur la suppression de Parcoursup. Le PS avait dit vouloir l'« *abroger* » pour éviter une « *angoisse terrible dans les familles* ». Les Ecologistes voulaient mettre fin « *à cette boîte noire* » perçue comme « *un algorithme totalement déshumanisé* ». Jean-Luc Mélenchon avait qualifié la plateforme de « *brise-vocation où les jeunes gens n'apprennent qu'à mentir en écrivant dix lettres de motivation différentes* ». Et le candidat communiste, Fabien Roussel, l'avait comparée au « *Koh-Lanta de l'orientation, mais sans totem d'immunité* ».

« *La suppression de Parcoursup, c'est ce que je crains le moins*, confie pourtant un expert. *Quand la question va se poser, que peuvent faire les uns et les autres ? Créer 50.000 places en licence de psychologie parce que 50.000 jeunes veulent y aller ? J'en doute.* »

Travail d'orientation

Parcoursup sème pourtant aussi le trouble au sein de l'exécutif. « *On s'est plantés, il faut savoir l'amender* », lâche un proche d'Emmanuel Macron, en se désolant que, sur le terrain, ce soit l'un des plus gros sujets de préoccupation des électeurs. Le gouvernement a pourtant fait évoluer la plateforme au fil des années pour l'améliorer. Mais le RN aime à reprendre le propos d'Emmanuel Macron qui, en 2022, avait lui-même désigné Parcoursup comme « *une usine à stress* ».

> Le sujet sème aussi le trouble au sein de l'exécutif. Le gouvernement a pourtant fait évoluer la plateforme au fil des années pour l'améliorer.

Le problème ne relève pas tant de la plateforme que du travail d'orientation des élèves qui doit commencer « *plus tôt* », jugeait-il alors. Il faut que, « *dès le collège, il y ait plusieurs heures par semaine où on aide à l'orientation des jeunes et des familles* », plaidait Emmanuel Macron. En août , dans une interview au « Point », il avait parlé de la « *bataille de l'orientation* », en indiquant vouloir « *faire entrer les métiers au collège* » dès la classe de cinquième, pour « *lutter contre l'assignation à résidence* ». L'idée consistait à « *généraliser* » une demi-journée baptisée « *Avenir professionnel* », pour tous les élèves de cinquième, à raison d'une fois tous les quinze jours.

La découverte des métiers pour tous les collèges est devenue obligatoire depuis septembre dernier, mais l'obligation de le faire dès la cinquième est prévue pour la prochaine rentrée. Les chefs d'établissement sont seulement « *invités* », aujourd'hui, « *dans toute la mesure du possible, à organiser* » des actions. Le principe de la demi-journée n'est pas non plus une obligation. La règle consiste seulement à l'inscrire « *dans l'emploi du temps des élèves* », sur des heures de permanence ou de manière groupée à un moment précis de l'année pour favoriser notamment des rencontres avec des professionnels. ■

La plateforme d'orientation l'un des sujets de préoccupation des électeurs. *Photo Damien Meyer/AFP*

Le RN veut « redonner sa dignité » au bac

Le parti de Marine Le Pen propose que l'affectation dans l'enseignement supérieur ne se fasse qu'après l'obtention du diplôme, « sur la base des vœux de l'élève, classés dans l'ordre de préférence et des résultats obtenus au baccalauréat ».

Le baccalauréat est le premier grade universitaire et, à ce titre, il n'est pas possible de le réduire à « *une simple formalité* », affirmait le député RN Roger Chudeau, en avril 2023, en présentant sa proposition de loi visant à supprimer Parcoursup. Le bac doit redevenir « *un examen d'accès à l'enseignement supérieur* », plaidait alors le spécialiste des questions éducatives au Rassemblement national, en indiquant vouloir « *redonner sa dignité au baccalauréat* ».

Parcoursup fait subir « *une forte pression* » aux élèves et aux professeurs, estime le RN qui dénonce, comme beaucoup d'autres sur l'échiquier politique, « *un climat anxiogène* ». Les futurs bacheliers sont « *plus préoccupés par les notes obtenues que par les connaissances à acquérir pour accéder à l'enseignement supérieur* », déplorait alors Roger Chudeau. En considérant que Parcoursup « *abîme* » l'année de terminale, et que le baccalauréat « *ne sert plus à rien* » car les notes obtenues ne sont pas prises en compte pour l'orientation dans le supérieur.

Le RN veut donc rétablir un bac « *qui sanctionne l'enseignement secondaire et qui permette l'accès dans le supérieur* ». Pour que les notes obtenues à l'examen soient prises en compte dans l'affectation vers l'enseignement supérieur, le parti de Marine Le Pen entend décaler de plusieurs mois l'examen des candidatures. Les futurs bacheliers classeraient dix vœux par ordre de préférence, après les conseils de classe du deuxième trimestre.

« *Cela obligera les élèves à travailler jusqu'à la fin de l'année les spécialités dans lesquelles ils veulent poursuivre dans le supérieur* », plaidait Roger Chudeau il y a un peu plus d'un an. Sans reprendre la proposition de Marine Le Pen qui, lors de la présidentielle de 2022, voulait revenir aux séries de l'ancien baccalauréat.

Le bac Blanquer – et la logique des spécialités – ne serait ainsi pas supprimé, mais il évoluerait. Le contrôle continu ne disparaîtrait pas, mais sa part serait réduite, le Rassemblement national considérant que les 40 % actuels de contrôle continu sont trop élevés car ils font du bac « *un examen local, et non pas national* ». Le grand oral serait supprimé pour être remplacé par ce que Roger Chudeau qualifie « *d'oral sérieux* » dans les spécialités suivies par les lycéens, par opposition à « *l'oral spectacle* » actuel.

Une affectation connue fin juillet

Les notes seraient coefficientées pour l'accès au supérieur, de sorte que, si un bachelier veut faire des études de droit, par exemple, les épreuves d'histoire et de philosophie comptent davantage « *que celles de sciences et vie de la Terre, d'informatique ou de sport* », précisait encore le député RN. Et les barèmes seraient rendus publics par les différentes formations.

Affecter les bacheliers après le bac, cela suppose de repousser la rentrée universitaire en novembre, s'étranglent certains responsables du supérieur. Le Rassemblement national estime au contraire que tout peut aller très vite, et mise sur un nouvel algorithme qui fonctionnerait pendant le mois de juillet. « *Fin juillet, tout le monde est affecté* », assurait Roger Chudeau en avril 2023.

En cas de manque de places, il reviendrait au recteur d'académie d'affecter les futurs étudiants dans leur académie ou dans une académie voisine. Sur ce sujet, l'élu glissait ceci : « *Il faudrait en fait construire presque une université par an et évidemment le gouvernement n'en fait rien, il attend que la courbe démographique redescende.* » Les formations du supérieur (hormis les classes préparatoires) seraient tenues de proposer six mois à un an de « *propédeutique* » aux étudiants ayant besoin d'une remise à niveau. Cette période serait sanctionnée par un examen avant que l'étudiant ne soit autorisé à poursuivre son premier cycle. — **M.-C. C.**

La gauche promet la fin de la sélection à l'université

Le Nouveau Front populaire s'engage à « abolir Parcoursup et la sélection dans l'université publique » s'il l'emporte aux élections législatives. Deux idées déjà travaillées dans une récente proposition de loi.

Une politique de gauche sur l'orientation et sur Parcoursup, c'est quoi ? C'est la question que posait le député LFI Hendrik Davi, il y a seulement trois mois, en présentant une proposition de loi visant à supprimer Parcoursup. « *On nous a toujours répondu :* "Mais par quoi remplacer Parcoursup ?" », confiait-il au média spécialisé News Tank, il y a quelques semaines.

Le scientifique, qui avait piloté le programme d'enseignement supérieur du candidat Jean-Luc Mélenchon à l'élection présidentielle de 2022, fait partie des députés que LFI a décidé de ne pas réinvestir. Le parlementaire sortant de la 5e circonscription des Bouches-du-Rhône, à Marseille, a annoncé dimanche qu'il maintenait sa candidature pour les législatives, malgré l'investiture d'Allan Popelard par le Nouveau Front populaire.

La mise à l'écart de l'expert chargé de l'enseignement supérieur n'a toutefois pas fait dévier la ligne du Nouveau Front populaire. Dans son programme, la coalition de gauche annonce vouloir « *démocratiser l'université en abolissant Parcoursup et la sélection dans l'université publique* ».

« Sectorisation »

On retrouve, en filigrane, le travail parlementaire d'Hendrik Davi pour créer une nouvelle plateforme consacrée aux seules formations publiques. Elle organiserait l'accès à l'enseignement supérieur « *selon le principe de la sectorisation* », avait précisé le député à News Tank.

Comme ailleurs sur l'échiquier politique, l'idée est de « *faire descendre la pression* » subie par les élèves de terminale et de garantir la poursuite des études dans la discipline choisie. Le futur bachelier serait assuré d'avoir une place en licence « *dans la discipline prioritaire de son choix* », avec l'existence de filières « *totalement non sélectives* », pour éviter aux familles d'aller vers des formations privées. « *Chaque lycéen sera au minimum inscrit de droit dans la filière de son choix, à proximité de son lieu d'obtention du bac ou de son lieu de résidence* », stipule la proposition de loi.

> « Chaque lycéen sera au minimum inscrit de droit dans la filière de son choix, à proximité de son lieu d'obtention du bac ou de son lieu de résidence. »
> PROPOSITION DE LOI VISANT À SUPPRIMER PARCOURSUP

Tous les moyens du programme budgétaire consacré à France 2030 et aux appels à projets seraient réaffectés aux universités et à la construction de nouveaux établissements. Le financement reposerait aussi sur « *une contribution exceptionnelle sur les bénéfices des sociétés pétrolières et gazières, des sociétés de transport maritime de marchandises et concessionnaires des missions du service public autoroutier qui réalisent un chiffre d'affaires supérieur à 1 milliard d'euros* ».

Des entretiens trimestriels

Ce texte est aussi lourd de conséquences pour la politique nationale d'orientation. Il reprend les travaux menés par Hendrik Davi avec l'ancien député Renaissance Thomas Cazenave – avant son entrée au gouvernement – pour créer un délégué interministériel à l'orientation. Mais Hendrik Davi va plus loin. Ce délégué devrait concevoir « *un plan de construction de nouveaux établissements d'enseignement supérieur, de manière à proposer une offre publique là où elle est insuffisante* ».

Le texte prévoit aussi de retirer aux régions leurs prérogatives en matière d'orientation. L'Onisep récupérerait ses anciennes missions et retrouverait ses effectifs d'avant le transfert, soit 155 postes équivalents temps plein. Le nombre de psychologues de l'Education nationale chargé de l'orientation serait doublé. Le rôle des professeurs principaux de lycée en matière d'orientation ne serait pas remis en cause, mais ils seraient formés. Chaque élève de terminale devrait pouvoir réaliser un entretien trimestriel avec un psychologue de l'Education nationale spécialiste des questions d'éducation, pour rendre effectives les heures dédiées à l'orientation – les 54 heures annuelles – dans tous les lycées. — **M.-C. C.**

Europe : la loi sur la restauration de la nature adoptée in extremis

ENVIRONNEMENT

Les Etats membres de l'UE ont voté très en retard cette loi controversée du Pacte vert, après que la ministre autrichienne de l'Environnement l'a soutenue.

Fabienne Schmitt
— Bureau de Bruxelles

Les Etats membres de l'UE sont enfin parvenus à un accord final lundi, lors d'une réunion des ministres de l'Environnement, sur la loi sur la restauration de la nature, l'un des textes les plus controversés du Pacte vert. Beaucoup pensaient encore en fin de semaine dernière que ce texte, qui prévoit de restaurer 20 % des terres et des mers de l'UE d'ici à 2030 et tous les écosystèmes dégradés d'ici à 2050, ne serait pas adopté, plusieurs Etats membres contestant ses mesures climatiques.

Il a finalement obtenu la majorité nécessaire grâce à la ministre autrichienne de l'Environnement, Leonore Gewessler (Les Verts), qui l'a soutenu à la surprise générale, malgré l'opposition du chancelier autrichien Karl Nehammer et de la coalition dont elle est issue. « *Je sais que je serai confrontée à l'opposition en Autriche, mais je suis convaincue que le moment est venu d'adopter cette loi* », a-t-elle déclaré à la presse, s'estimant dans son bon droit.

Restauration de zones humides

Fous de rage, ses alliés conservateurs du Parti populaire ont hurlé au vote inconstitutionnel et menacé de saisir la Cour européenne de justice. Des arguments balayés d'un revers de la main par la présidence belge de l'UE. Désormais prête à entrer en vigueur, la loi vise à protéger les écosystèmes existants et à réparer les dégradations en cours grâce à la restauration de zones humides, la suppression d'obstacles sur des cours d'eau, la replantation de haies et d'arbres. Les sites situés sur les zones classées Natura 2000 seront prioritaires jusqu'en 2030.

Shutterstock

La loi sur la restauration de la nature vise à protéger les écosystèmes existants et à réparer les dégradations en cours.

L'UE estime que 80 % de ses habitats naturels, en particulier les tourbières, dunes et prairies, sont dans un état de conservation « mauvais ou médiocre » et que jusqu'à 70 % des sols sont en mauvaise santé. La loi avait fait l'objet d'un accord politique largement édulcoré entre colégislateurs européens en novembre.

> L'UE estime que 80 % de ses habitats naturels sont dans un état de conservation « mauvais ou médiocre »

Mais, fait rare, juste après, en pleine révolte du monde agricole dans l'UE, la Hongrie lui avait retiré son soutien, pour des raisons jugées obscures par ses pairs, lui faisant perdre la majorité nécessaire à son approbation. D'où le nouveau vote des Etats membres lundi.

Jusqu'au bout, elle aura déclenché des débats passionnés. Le Parlement européen a connu des séances houleuses, les eurodéputés s'écharpant sur ses conséquences pour les milieux ruraux, bien que plusieurs dispositions sur les terres agricoles aient été amoindries. Le PPE a obtenu la mise en place d'un « frein d'urgence » dans ces zones qui permet de suspendre la loi en cas de menaces sur la sécurité alimentaire.

La Finlande, la Hongrie, l'Italie, les Pays-Bas, la Pologne et la Suède ont voté contre et la Belgique s'est abstenue. La semaine dernière, onze Etats de l'UE, dont la France, l'Allemagne et l'Espagne, avaient appelé leurs homologues des Vingt-sept à donner leur feu vert.

Une cinquantaine d'entreprises ou coalition d'entreprises, comme H&M et Coca Cola, s'étaient aussi mobilisées pour défendre la loi expliquant que « *plus de 50 % de l'économie mondiale est fortement ou modérément dépendant de la nature* ». Une coalition d'ONG écologistes (BirdLife, ClientEarth, WWF, Bureau Européen de l'environnement) a salué l'adoption comme « *un tournant pour la nature et la société* » appelant les Etats à appliquer le texte « *correctement et sans délais* ».

Adopté in extremis en toute fin de présidence belge de l'UE, le texte a échappé au pire. Faute de quoi, son destin aurait été remis entre les mains de la présidence hongroise de l'UE, qui débute le mois prochain. ■

Une conférence mitigée pour l'Ukraine en Suisse

CONFLIT UKRAINIEN

La Conférence sur la paix en Ukraine n'a pas de quoi enthousiasmer Kiev, puisque plusieurs ténors du Sud n'ont pas signé la déclaration finale.

Yves Bourdillon

Des belles paroles, mais peu de soutien politique du « Sud global ». Le bilan de la Conférence sur la paix en Ukraine qui s'est terminée dimanche en Suisse se révèle plutôt mitigé pour Kiev. Certes, la vice-présidente américaine, Kamala Harris, a annoncé samedi une aide supplémentaire de 1,5 milliard de dollars, au lendemain de l'annonce par les pays du G7 d'un crédit de 50 milliards de dollars à Kiev qui sera remboursé grâce aux revenus tirés des 300 milliards d'actifs russes gelés.

Et les participants ont tous souligné la nécessité de restaurer l'intégrité territoriale de l'Ukraine, appelé au respect de la circulation maritime en mer Noire, à la sécurisation de la centrale nucléaire de Zaporijjia, ou au retour des 20.000 enfants kidnappés par l'armée russe.

La Russie et la Chine absentes

Mais l'objectif principal de Kiev, élargir la base de son soutien international n'a pas été atteint. Alors que Pékin boycottait la Conférence, le Brésil n'envoyait qu'un ambassadeur, tout comme l'Afrique du Sud. L'Arabie saoudite, pour sa part, représenté par son ministre des Affaires étrangères, a estimé que Kiev devrait se résoudre à des « *décisions difficiles* » et a refusé de signer la déclaration finale, tout comme l'Inde, l'Indonésie, les Emirats arabes unis et l'Afrique du Sud.

Le texte a tout de même recueilli 78 paraphes de pays sur 85, la quasi-totalité des pays occidentaux et nombre de pays d'Amérique latine, en sus du Kenya et de la Côte d'Ivoire.

« *Le verre est à moitié plein,* tempère Camille Grand, de l'European Council on Foreign Relations, *car la présence de tant de pays dont certains plutôt proches de la Russie était déjà un petit succès pour Kiev. Que certains n'aient pas signé la déclaration finale était attendu, notamment parce qu'ils en faisaient une question de principe, considérant que pour faire la paix il faut être deux. En outre, Zelensky a montré qu'il était prêt à avancer sur certains dossiers sans règlement global, une souplesse qui contrastait avec l'exigence de capitulation formulée par Poutine vendredi.* »

La question sur « *comment et quand impliquer la Russie* » reste ouverte, a reconnu la présidente de la Confédération helvétique, Viola Amherd, tandis que le président ghanéen, Nana Akufo-Addo, estimait qu'il faudrait « *trouver une méthode permettant* » à la Russie et à la Chine « *de se joindre à ces délibérations* ». ■

En colère contre Bruxelles, Pékin s'attaque au porc européen

● Moins d'une semaine après la décision de Commission européenne sur les véhicules électriques chinois, Pékin ouvre une enquête antidumping sur les importations de porc élevé dans l'UE.
● Le cognac français est déjà sous la menace de taxes additionnelles.

COMMERCE

Frédéric Schaeffer
— Correspondant à Shanghai

La menace couvait depuis quelque temps. Elle a été mise à exécution ce lundi à Pékin. Le ministère chinois du Commerce a annoncé l'ouverture d'une enquête antidumping sur les importations de porc et de produits à base de porc en provenance de l'Union européenne.

L'ouverture de cette enquête a été décidée après le récent dépôt d'une plainte des professionnels chinois du secteur porcin, ont fait savoir les autorités. Les autorités avaient 60 jours pour décider de donner suite ou non à cette plainte. Elles ont finalement décidé d'y répondre favorablement sans tarder, le jour même où le vice-Premier ministre chinois, Ding Xuexiang, arrive à Bruxelles.

Pékin s'en défend mais il est difficile de ne pas faire le lien avec la décision de la Commission européenne, prise mercredi dernier, d'imposer des droits additionnels sur les importations de véhicules électriques en provenance de Chine. Pékin a vivement critiqué cette décision et proféré des menaces plus ou moins explicites de représailles. L'enquête portera sur la viande de porc fraîche, froide, congelée et séchée destinée à la consommation humaine, indique le ministère. Ouverte ce 17 juin, elle est prévue pour durer un an mais pourrait être prolongée de six mois supplémentaires si nécessaire, a précisé le ministère. Ce dernier peut, au bout de deux mois d'enquête, décider de taxes douanières additionnelles provisoires.

La Chine est le premier consommateur de viande de porc au monde. *Photo Come Sittler/RÉA*

Premier consommateur de viande de porc au monde, la Chine est aussi le premier producteur mondial. Malgré l'objectif de la souveraineté alimentaire du pays prôné par le président Xi Jinping, le pays de 1,4 milliard de bouches à nourrir n'est pas autosuffisant et est également un importateur important. Les importations chinoises de porc depuis l'Union européenne se sont élevées à 3,2 milliards de dollars en 2023, principalement de la viande congelée et des abats comestibles.

Avec des viandes plus coûteuses que celles en provenance du Brésil, les exportateurs européens ont perdu des parts de marché ces dernières années. Mais l'Union européenne représente tout de même un peu plus de la moitié du 1,55 million de tonnes de viande de porc importées par la Chine en 2023. L'Espagne est le principal exportateur de produits porcins vers la Chine, devant le Danemark, les Pays-Bas et la France.

Agrément de 25 abattoirs

La Chine demeure le meilleur client hors Europe pour le porc tricolore (près de 260 millions d'euros par an) dont la filière misait sur l'agrément de vingt-cinq abattoirs, annoncé lors de la visite de Xi Jinping en France en avril, pour exporter davantage d'abats.

Autre signe de représailles possibles contre l'augmentation des droits de douane de l'Union européenne sur les véhicules électriques chinois, la télévision publique chinoise a rapporté, la semaine dernière sur les réseaux sociaux, que les autorités chinoises annonceraient probablement les résultats d'une enquête antidumping sur les importations de brandy en provenance de l'Union européenne d'ici à fin août. Ouverte en janvier, l'enquête cible quasi exclusivement le cognac français alors que Pékin soupçonne la France dans l'initiative européenne.

Les produits laitiers, prochaine cible ?

Lors de sa récente visite en France, le président chinois Xi Jinping s'est engagé à ce que le cognac ne subisse pas de droits de douane additionnels provisoires avant la fin de l'enquête antidumping chinoise. Mais « *la Chine peut à tout moment considérer qu'elle a suffisamment d'éléments pour boucler son enquête et passer à l'acte* », s'inquiétait une source française la semaine dernière.

Le journal nationaliste « Global Times », soutenu par le Parti communiste chinois, a rapporté récemment que des entreprises chinoises prévoyaient de demander aux autorités d'ouvrir une enquête antidumping sur certaines exportations de produits laitiers de l'Union européenne. Le quotidien a également rapporté une proposition visant à augmenter les taxes douanières sur les importations de voitures de grosses cylindrées, ce qui affecterait particulièrement les constructeurs allemands. ■

La Chine est un débouché bonus pour les éleveurs français

Si le montant des exportations françaises de porc dans l'empire du Milieu n'est pas majeur, l'enjeu est capital : les Chinois sont friands des parties appréciées en Asie, mais pas ailleurs.

Dominique Chapuis

L'annonce a fait l'effet d'une douche froide pour les éleveurs de porcs français. Quelques semaines après l'espoir né de la visite en France du président chinois, Xi Jinping, qui avait promis d'ouvrir plus son marché, Pékin a annoncé lundi l'ouverture d'une enquête antidumping sur les importations de porcs européens. Un retour à la case départ pour la filière tricolore, troisième productrice de viande porcine en Europe, derrière l'Allemagne et l'Espagne.

Alors que la balance commerciale porcine se dégrade sans cesse, les producteurs comptaient fermement sur ces nouvelles perspectives en Chine pour repartir dans le bon sens. Le pays est en effet le premier client de la France, même si ses commandes se réduisent ces derniers temps.

Baisse des ventes

En 2023, les exportations vers la Chine ont chuté de 16 % en volume, et de 20 % en valeur à 257 millions d'euros, sur un total à l'export de 1,82 milliard (+3,9 %). Sur 710.000 tonnes de viandes (produits de charcuterie et coproduits exportées), la Chine a absorbé 116.000 tonnes, soit près d'un quart des volumes, devant l'Italie (84.000 tonnes).

On est loin du pic atteint en 2019. A l'époque, les élevages chinois avaient été décimés entre 40 % à 50 % par la fièvre porcine. Un drame national – le porc est la viande la plus consommée dans le pays –, qui a provoqué un choc mondial sur la demande. Car la Chine avait dû se fournir massivement hors de ses frontières pour répondre à la demande.

« Mieux valoriser notre cheptel »

A l'époque, l'interprofession Inaporc estimait leurs besoins liés à cette crise à 25 millions de tonnes. Ce manque avait permis aux exportations tricolores vers le pays de s'envoler, pour atteindre 170.000 tonnes, un record historique (+40 %). Mais depuis 2022, la situation sanitaire est revenue à la normale, la production locale a progressé, et la Chine a moins besoin de cochons venus d'ailleurs.

Les importations européennes ont par conséquent dévissé de moitié provoquant une chute des prix sur le Vieux Continent face à la surproduction. Un arrêt brutal qui a aussi pénalisé les éleveurs français. En 2022, les exportations tricolores de cette viande ont ainsi reculé de 35 %, selon une note du Marché du porc breton (MPB). L'an dernier, elles ont encore reculé.

Pourtant, le pays reste une cible pour la filière française. Car cette dernière lui vend des morceaux du cochon, comme les oreilles, la queue ou les pieds, dont les Chinois, et d'autres pays d'Asie, sont friands. Ce n'est pas le cas ailleurs. « *C'est capital, car cela nous permet de vendre chacune des pièces de l'animal, et donc de mieux valoriser notre cheptel, alors que nous n'avons pas de débouchés en Europe pour ces produits* », souligne une experte du secteur.

Depuis la visite du président Xi Jinping, en mai, les éleveurs espéraient en plus vendre les intestins et les estomacs des porcs aux Chinois, utilisés en particulier dans les soupes. Le président chinois avait en effet promis de donner son agrément pour les importations d'abats blancs. Ce qui aurait permis selon Inaporc de faire progresser de 10 % nos exportations en valeur vers le pays. Après avoir mis un pied dans la porte, les producteurs de porcs sont de nouveau dans l'incertitude. ■

Les chiffres clés

257
MILLIONS D'EUROS
Les exportations françaises de porc vers la Chine, en 2023, soit une baisse de 20 % par rapport à 2022.

3,2
MILLIARDS DE DOLLARS
Les importations chinoises de porc depuis l'Union européenne, en 2023.

Pascal Garnier pour « Les Echos »

En Inde, la fin de la « modimania » ?

Narendra Modi a remporté les élections législatives. Mais il a perdu pour la première fois sa majorité au Parlement, signe que sa popularité s'érode après dix ans au pouvoir.

Clément Perruche
— Correspondant à New Delhi

Narendra Modi a été reconduit dimanche à la tête de l'Inde pour un troisième mandat. C'est historique. Seul Nehru était parvenu à enchaîner trois mandats d'affilée. Mais cette année, Modi a perdu sa majorité au Parlement. Le signe de la fin de la « modimania » qui avait caractérisé les deux précédents scrutins.

Tout au long de la campagne, les signaux étaient là. Les taux de participation étaient en baisse – un phénomène interprété par les cadres du BJP comme une lassitude vis-à-vis du Premier ministre. Faute de grand récit national, Modi a violemment attaqué les musulmans pendant la campagne, parlant d'eux comme d'« infiltrés » pour tenter de mobiliser sa base hindoue. Ces propos sortis de la bouche du Premier ministre ont choqué. A juste titre.

Le vent a tourné

Ce n'était pas là les seuls signes de la popularité vacillante de Modi. Les journalistes partis couvrir les élections dans le nord du pays ont tous senti que le vent était en train de tourner. En Uttar Pradesh, l'Etat le plus peuplé du pays, il était cette année plus compliqué de trouver des supporters de Narendra Modi. Pourtant, lors des élections de 2019, le BJP avait tout raflé dans cette région qui est l'un de ses bastions historiques.

> L'hindutva, cette idéologie nationaliste hindoue qui vise à assurer l'hégémonie de l'hindouisme sur les autres religions, semble insuffisante pour contrebalancer le chômage et l'inflation.

Mais en 2024, le BJP s'est pris une raclée en Uttar Pradesh, en ne remportant que 33 sièges, sur les 80 que compte l'Etat. En 2019, il en avait remporté 62. Modi, qui avait gagné avec près de 500.000 voix d'avance dans la ville sainte de Varanasi en 2019, n'a été réélu en 2024 qu'avec 150.000 voix d'avance. Tout un symbole.

Des défaites symboliques

Son parti safran a même perdu la circonscription de Faizabad, là où Narendra Modi a inauguré le temple de Ram au mois de janvier. Quelle ironie ! Modi pensait que l'inauguration de ce temple construit sur les ruines d'une mosquée violemment détruite en 1992 par des fanatiques hindous avec le soutien du BJP allait agir comme un totem d'immunité, faisant de lui l'empereur des cœurs hindous pour l'éternité.

Il n'en a rien été. C'est en partie lié à la brutalité avec laquelle le gouvernement local, lui aussi dirigé par le BJP, a envoyé des bulldozers raser des centaines de maisons pour construire le « Ram Path », la grande avenue qui mène au temple, sans concertation avec les populations locales.

Chômage et inflation

L'hindutva, cette idéologie nationaliste hindoue qui vise à assurer l'hégémonie de l'hindouisme sur les autres religions en Inde, ne fait plus recette. Plus particulièrement, elle semble insuffisante pour contrebalancer les préoccupations premières des Indiens, à savoir le chômage et l'inflation.

Dans les Etats du Nord, le chômage est rampant, notamment chez les jeunes. En début d'année, certains sont même partis en Israël pour remplacer les travailleurs agricoles palestiniens. Intégrer l'armée est parfois la seule échappatoire au chômage. Pendant ce temps-là, jamais les riches Indiens n'ont été aussi riches.

Retour des logiques de caste

Le BJP est aussi en recul dans les grands Etats agricoles que sont le Pendjab et l'Haryana. C'était prévisible. Modi n'a pas su entendre la colère des agriculteurs, et les a même violemment réprimés lorsqu'ils ont marché sur Delhi à la fin de l'année 2020. Le BJP est aussi en recul dans le Sud, alors que le parti nationaliste hindou pensait progresser dans ces Etats qui résistent à la vague orange depuis dix ans.

Les élections de 2024 ont aussi vu la résurgence des logiques de castes, que Modi avait sans doute un peu négligées. L'opposition s'est engouffrée dans la faille, en expliquant aux Indiens que Modi allait modifier la Constitution pour réduire les quotas et les programmes de discrimination positive dont bénéficient les basses castes et les dalits (intouchables). Selon le CSDS, le vote pro-BJP chez les dalits a baissé de 3 %. Leur poids est considérable puisqu'elles représentent la majorité de la population indienne et en 2024, ces castes se sont rapprochées des partis d'opposition.

Tournant autoritaire

L'échec relatif de Modi aux élections est un signal fort pour Modi. Notamment parce qu'il a personnalisé à outrance les élections, renforçant un peu plus le culte de la personnalité autour de sa figure. Tout a tourné autour de sa personne. Le programme du BJP a même été baptisé « les garanties de Modi ». Le désaveu est d'autant plus fort pour le leader hindou. Ce dernier a même expliqué qu'il avait *« été envoyé par Dieu »* pour mener à bien une mission.

Certains ont été soulagés de voir les Indiens envoyer un message fort contre l'autoritarisme grandissant du Premier ministre, qui a mis au pas les institutions censées préserver la démocratie indienne et harcelé les partis d'opposition avant que ne lance la campagne. *« L'air de découragement, l'ombre suffocante de l'autoritarisme et les vents nauséabonds du communautarisme se sont, du moins pour le moment, dissipés »*, a écrit le politiste Pratap Bhanu Mehta dans le quotidien « Indian Express » après les élections. ■

LA CHRONIQUE
de **Nicolas Goetzmann**

Les Etats-Unis ont laissé l'Europe sur place

Le constat est implacable. Alors que la croissance nominale américaine avait été de 5,3 % en moyenne entre 1990 et 2007, la crise de 2008 précipita ce rythme à un niveau de 2,6 % entre 2008 et 2013, entraînant une rupture sans précédent avec la tendance précédente. Les capacités de production s'amoindrissent, la dette s'envole mécaniquement par l'affaiblissement de la croissance, et la position relative de l'économie américaine par rapport à la Chine s'affaiblit.

Cette évidente contreperformance va alors attirer la recherche économique américaine vers une nouvelle approche. Une première pierre à l'édifice est publiée le 1er novembre 2013 par trois économistes de la Réserve fédérale des Etats-Unis, Dave Reifschneider, William Wascher, et David Wilcox : *« La récente crise financière et la récession qui s'est ensuivie semblent avoir placé nos capacités de production sur une trajectoire plus faible.* […] *Nous estimons que le PIB potentiel est actuellement inférieur d'environ 7 % à la trajectoire d'avant 2007. Nous poursuivons en affirmant qu'une partie significative des dommages récents causés à l'offre de l'économie est plausiblement endogène à la faiblesse de la demande globale, contrairement à l'opinion conventionnelle selon laquelle les décideurs politiques doivent simplement s'adapter aux conditions de l'offre globale. »*

Croissance à « haute pression »

Tandis que l'Europe s'enferme dans ses stratégies « conventionnelles » de compétitivité et d'austérité, le temple du capitalisme américain considère pour sa part qu'une nouvelle approche qui cible la demande pourrait être appropriée. Trois ans plus tard, évoquant la nécessité de poursuivre les recherches, Janet Yellen qui préside alors la Fed se fait l'écho d'une stratégie de croissance à « haute pression » : *« La question suivante est naturellement de savoir s'il serait possible d'inverser ces effets négatifs sur l'offre en faisant fonctionner temporairement une économie à haute pression, avec une demande globale robuste et un marché du travail tendu.* […] *L'augmentation des ventes des entreprises augmenterait presque certainement la capacité de production de l'économie en encourageant des dépenses d'investissement supplémentaires, surtout si elle s'accompagne d'une réduction de l'incertitude quant à l'avenir.* […] *Une forte demande pourrait générer des gains de productivité significatifs, entre autres en incitant à des niveaux plus élevés de dépenses de recherche et développement et en augmentant les incitations à créer de nouvelles entreprises innovantes. »*

Après les erreurs commises au lendemain de 2008, c'est le cœur même de la technocratie américaine qui est désormais prêt à agir avec force au travers du soutien à la demande. L'arrivée de Jerome Powell à la tête de la Réserve fédérale en 2018, puis celle de Richard Clarida à la vice-présidence de l'institution, vont précipiter les événements dont la crise du Covid-19 sera le révélateur.

> Le capitalisme américain a su tirer les leçons de ses erreurs passées pour placer l'économie américaine sur une trajectoire de croissance maximale.

Du côté budgétaire, que cela soit les équipes de Donald Trump ou celles de Joe Biden, c'est une approche bipartisane d'une économie qui tourne à plein régime qui va conduire les Etats-Unis à connaître une nouvelle ère de croissance.

Approche bipartisane

Entre la fin 2019 et le premier trimestre 2024, la demande domestique (hors stocks) – cœur de la croissance du PIB – a progressé de 10 % aux Etats-Unis, contre 1,2 % en zone euro. Le capitalisme américain a su, à son plus haut niveau de décision et de manière bipartisane, tirer les leçons de ses erreurs passées pour placer l'économie américaine sur cette trajectoire de croissance maximale, laissant l'Europe et son modèle de référence – l'Allemagne – sur place. C'est au tour de la technocratie européenne de savoir mener la transformation vers une Europe de la croissance.

Nicolas Goetzmann est chef économiste de la Financière de la Cité.

analyses

Voter avec la tête, pour s'épargner les regrets

Pour endiguer le RN, les candidats arrivés en 3e position au premier tour et qualifiés pour le second devront se désister. Sinon, ce sera aux électeurs de faire le travail.

LA CHRONIQUE de Vincent Pons

Le 23 avril 2017, Emmanuel Macron ouvre un espace au centre du jeu politique français et fête son élection dès le soir du premier tour : être opposé au Front national au second tour reste alors un gage de victoire. Macron fera désormais de ce calcul sa ligne directrice : répéter les duels avec l'extrême droite pour asseoir son parti et assurer sa proprе réélection.

Pour cela, il faut d'abord saper les partis voisins. Parce que la gauche sort moribonde du quinquennat Hollande et de la défection macroniste, la menace principale est à droite. Le président emprunte ainsi réformes et ministres aux Républicains, réduisant d'autant leur espace électoral. Il faut en outre mettre en scène l'affrontement avec le Rassemblement national, quitte à reprendre une partie de son langage et de ses idées.

Les membres du gouvernement multiplient les débats avec les dirigeants du RN, allant jusqu'à leur reprocher leur « mollesse », tandis que le président s'entretient avec « Valeurs actuelles » et consacre l'idée frontiste de préférence nationale dans la loi immigration.

L'affaiblissement et le déchirement des Républicains sont le fruit de cette stratégie. Le risque, en plus bien sûr de faire progresser l'extrême droite, était de redonner de l'espace à la gauche. Mais Jean-Luc Mélenchon est un repoussoir rêvé, lui qui ne perd aucune occasion d'étaler ses penchants sectaires et autoritaires.

Plusieurs paris

En outre, les partis de gauche sont désunis. Dans un système non proportionnel où quatre blocs se font concurrence, c'est fatal. Aux présidentielles de 2017 et 2022, le total des voix de gauche dépasse le centre, mais sa division la prive de second tour. L'alliance législative de la Nupes, nouée ensuite, se délite rapidement.

La dissolution de l'Assemblée reposait sur plusieurs paris, dont celui que la désunion à gauche allait perdurer. Les partis du Nouveau Front populaire ont déjoué ce pronostic en s'entendant sur un programme commun et des candidatures uniques. C'est tout à leur honneur : contre le cynisme du président et sa stratégie du chaos, cet accord ouvre la voie à une alternance saine.

Mais une grande partie du chemin reste à parcourir. L'analyse des élections législatives passées révèle en effet trois régularités inquiétantes. D'abord, les candidats qui arrivent en tête au premier tour bénéficient d'un effet d'entraînement au second – celui-ci profitera surtout aux candidats RN. Ensuite, les électeurs soutenant un camp éliminé au premier tour s'abstiennent souvent au second – ces voix pourraient faire défaut aux candidats finalistes opposés au RN.

Enfin, en cas de triangulaire, les votants ont tendance à choisir leur candidat favori même si celui-ci n'a aucune chance, ce qui facilite la victoire du candidat qu'ils aiment le moins – dans des triangulaires entre gauche, centre et extrême droite, l'éclatement des voix entre les deux premiers camps profiterait ainsi au troisième. Or les jeux d'alliance et la participation électorale qui s'annonce élevée devraient permettre à de nombreux candidats de franchir le seuil de qualification pour le second tour.

> Voter de façon stratégique sera non seulement utile mais aussi, cette fois, nécessaire.

Alors que faire ? Pour endiguer le RN, les candidats de gauche et du centre arrivés en troisième position au premier tour et qualifiés pour le second se désisteront, s'ils ont le sens des responsabilités. Faute de désistement, ce sera aux électeurs de faire le travail. Il faudra voter, bien sûr, en tirant parti de la procédure simplifiée de procuration, mais aussi voter avec la tête. Dans les circonscriptions où le candidat centriste sera mieux placé, les électeurs de gauche devront le soutenir au second tour. Beaucoup s'y sont résolu lors des derniers scrutins. Là où la gauche sera devant, ce sera aux électeurs centristes de leur rendre la pareille. Pour s'épargner le déshonneur national et les regrets personnels, voter de façon stratégique sera non seulement utile mais aussi, cette fois, nécessaire.

Vincent Pons est professeur associé à l'université Harvard.

LE LIVRE DU JOUR

RSE : la culture en ligne de mire

LE PROPOS La culture éveille notre curiosité, notre appétit de connaissances, notre ouverture aux autres, notre réflexion, mais elle peut aussi nuire à nos cerveaux. A l'heure où les réseaux sociaux attisent bien souvent la haine, l'ouvrage de Pascale Thumerelle est particulièrement salutaire, confrontant les industries culturelles et créatives à leurs responsabilités. Si les entreprises s'interrogent de plus en plus sur leur impact environnemental, elles se questionnent peu sur leur responsabilité sociétale en matière culturelle, déplore-t-elle. Pourtant, comme l'effet de serre, le réchauffement des esprits est dangereux. Films, livres, médias, spectacles, concerts, séries, expositions, peuvent propager des stéréotypes sur les femmes, représenter des dangers pour les enfants, participer à la désinformation, nuire à la cohésion sociale. L'auteure rappelle que les ICC sont composées de milliers de microentreprises mais aussi de géants comme Apple, Amazon, Google, Meta, Tencent, qui s'adressent à des milliards de cerveaux disponibles. Elle plaide pour une indispensable impulsion européenne, et pour une prise en compte de ces critères éthiques par les investisseurs.

L'AUTEURE Pascale Thumerelle fut la première à introduire la notion de responsabilité sociétale des industries culturelles lorsqu'elle faisait partie des cadres dirigeants de Vivendi, et depuis elle n'a jamais cessé le combat, au point d'être distinguée pour cela par « The Economist » en 2015. En 2018, elle a fondé Respethica, un cabinet de conseil en création de valeur durable, et a créé un cours sur cette thématique à l'ESCP Business School et à Sciences Po. —*Martine Robert*

Réchauffement des esprits
de Pascale Thumerelle. Editions Actes Sud, 208 pages, 21 euros.

iStock

La France plongée dans l'irréel budgétaire

Les candidats aux élections législatives de tous bords promettent la lune alors que les alertes se sont multipliées depuis deux mois sur les comptes publics de la France. Gare au réveil.

LA CHRONIQUE de Jean-Marc Vittori

Des milliards comme s'il en pleuvait ! En cette fin de printemps humide, les liquidités semblent abondantes dans les caisses de l'Etat. Inutile de se dépêcher, il y en aura pour tout le monde. Retraités et étudiants, consommateurs et producteurs, citadins et ruraux… C'est le temps de la campagne électorale, c'est le temps du rêve.

Pourtant, les alertes s'enchaînent depuis deux mois sur l'état alarmant des comptes publics français. Le 17 avril, le Haut Conseil des finances publiques estimait que les projections budgétaires à horizon 2027 n'avaient ni crédibilité ni cohérence, dans l'avis le plus saignant jamais publié par cet organisme indépendant constitué il y a une décennie pour donner son avis sur les estimations de Bercy.

Incertitude accrue

Le 14 mai, la Commission européenne donnait à son tour un soufflet au gouvernement français en affirmant que le déficit public du pays atteindrait 5 % l'an prochain, bien au-delà des 4 % prévus par Paris. Le 23 mai, le FMI proposait une série de conseils à la France pour réduire un déficit jugé trop élevé. Le 31 mai, l'agence de rating Standard & Poor's abaissait la notation de la dette publique en expliquant qu'elle ne croyait pas à l'optimisme des chiffres officiels de croissance.

Le 11 juin, deux jours après l'annonce de la dissolution, une autre agence de notation, Fitch, s'inquiétait de la situation française en soulignant que l'élection anticipée *« accroît l'incertitude sur la consolidation budgétaire du pays »*. Et le 19 juin, la Commission européenne doit lancer une procédure de déficit excessif contre la France.

A l'Assemblée nationale et dans les médias, des opposants de tous bords ont invoqué ces alertes pour dénoncer haut et fort l'incurie gouvernementale. Mais dans leurs programmes, ils tournent le dos à toute forme de prudence budgétaire. Promettant monts et merveilles, comme si nous vivions dans un univers parallèle.

A gauche, le Nouveau Front populaire multiplie les largesses. Augmentation massive des fonctionnaires, revalorisation du minimum vieillesse et de nombreuses autres prestations sociales, gratuité à l'école, baisse des taxes sur l'énergie, réduction du nombre d'élèves par classe…

> Retraités et étudiants, consommateurs et producteurs, citadins et ruraux… Il y en aura pour tout le monde.
>
> C'est le temps de la campagne électorale, c'est le temps du rêve.

Tout ceci aboutirait fatalement à l'explosion du déficit budgétaire. Sauf à envisager le plus grand choc fiscal de l'histoire, qui aurait des effets dévastateurs sur l'activité comme on l'avait vu avec les hausses d'impôts Sarkozy-Hollande en 2012-2013. Le programme veut cibler les Français les plus aisés, ce qui peut se justifier. Mais il oublie que les milliardaires sont bien trop peu nombreux dans ce pays pour récolter des fortunes en les surtaxant. Tout comme les entreprises très profitables.

Tournant de la rigueur

Cette inconscience budgétaire n'est pas nouvelle. Conçu dans l'euphorie des Trente Glorieuses par des hommes politiques éloignés du pouvoir, le Programme commun de 1972 butait sur une impasse financière majeure. François Mitterrand l'a appliqué dans une version atténuée à partir de 1981, ce qui n'a pas empêché ce qui fut appelé « le tournant de la rigueur », deux ans plus tard.

Le Front populaire de 1936, lui, était plus prudent en matière budgétaire. Il prônait certes une relance, qui n'était pas déraisonnable dans un pays affaibli par la Grande Dépression. Mais les mesures plus radicales avaient été évacuées du programme… sous la pression des communistes, qui voulaient éviter d'effrayer les classes moyennes.

A droite, Les Républicains sont bien trop occupés à se déchirer pour avoir le temps de songer à un programme. Il faut donc aller chercher à l'extrême. Ici, les attentes sont immenses.

Au lendemain de l'annonce de la dissolution de l'Assemblée nationale, le standard d'une radio populaire a été submergé par les appels d'auditeurs persuadés que les taxes sur les carburants allaient fortement chuter, que l'âge de la retraite allait être abaissé à 60 ans et que les salaires allaient augmenter grâce aux baisses de cotisations sociales. Toutes mesures figurant… dans le programme du Rassemblement national (RN) en 2022.

Illusoires économies

Dans son histoire, l'extrême droite n'a jamais eu le souci de travailler sur un programme économique cohérent. D'illusoires économies sur « les immigrés » allaient déclencher une manne budgétaire qui financerait des baisses d'impôts (version Jean-Marie Le Pen) ou des mesures sociales généreuses (version Marine Le Pen).

Apercevant maintenant la possibilité d'accéder au pouvoir, le RN tente de tempérer les espérances. Le vainqueur des élections européennes, Jordan Bardella, reporte par exemple le retour de la retraite à 62 ans dans un futur indéfini. Mais l'extrême droite n'a ni la volonté ni les compétences pour maîtriser les finances publiques.

Au centre droit, Emmanuel Macron tire à boulets rouges sur l'inconséquence budgétaire de ses adversaires politiques. Mais il est mal placé pour le faire. Les finances publiques étaient le point aveugle de son programme de 2017. Il méprisait l'obsession fiscale de son prédécesseur François Hollande. Issu de la haute fonction publique, il s'est montré incapable de penser la nécessité de réorganiser l'Etat en profondeur.

Dans les années à venir, la France va devoir trouver d'immenses ressources pour financer l'école, la santé, la recherche, l'armée, la transition énergétique. Et pour panser les plaies d'un secteur public abîmé par l'usage aveugle du rabot budgétaire. Mais des moyens nécessaires, vous n'entendrez pas parler pendant la campagne. Dormez, braves gens, profitez-en pour faire de beaux rêves car le réveil risque d'être douloureux.

Jean-Marc Vittori est éditorialiste aux « Echos ».

opinions

LE POINT DE VUE

de Régis de Laroullière *et* Didier Bazzocchi

Retraite : travailler plus pour être mieux soignés

Le sujet des retraites s'est dès à présent invité dans le débat électoral, qu'il s'agisse notamment de ramener l'âge de la retraite à 60 ans ou d'en limiter la revalorisation en dessous de l'inflation. Le rapport annuel du Conseil d'orientation des retraites (COR) arrive au bon moment.

Malgré des hypothèses qualifiées d'optimistes par les commentateurs, notamment en matière d'évolution de la productivité du travail, il annonce un déficit de 14 milliards d'euros en 2030, alors que la réforme péniblement adoptée l'an dernier devait rééquilibrer les comptes à cet horizon.

Une telle variabilité des chiffres est troublante, d'autant plus que l'on se demande ce que deviendront ces prévisions avec des hypothèses plus proches de la réalité récente. Nous recommandons en ce sens que soit effectué un stress test prévoyant une stabilité de la productivité. Un tel scénario serait à nos yeux loin d'être pessimiste, du fait de tendances lourdes comme la transition énergétique, qui substitue des énergies chères aux énergies fossiles bon marché, et de la démondialisation, qui substitue des fabrications locales plus coûteuses aux produits bon marché importés.

Eléphant démographique

Sans attendre les prochains chiffres, au mieux l'année prochaine dans le prochain rapport du COR, ni les clarifications sur ce que seraient les vrais chiffres actuels (un léger excédent en 2023 selon le COR, ou un déficit de 53 milliards euros selon l'Institut Molinari et de plus de 70 milliards selon Jean-Pascal Beaufret), l'approche démographique donne des indications plus sûres et plus parlantes que les raisonnements en milliards d'euros sur la situation et ses perspectives.

Dans les cinq années qui ont précédé l'abaissement de l'âge de la retraite à 60 ans en 1981, nous croulions sous la main-d'œuvre : d'après les chiffres de l'Insee, la population des 60 ans et plus baissait de 100.000 par an, alors que la population d'âge actif (20-59 ans) augmentait de plus de 400.000 par an, et que son taux d'activité augmentait avec le développement du travail des femmes. L'effet de l'arrivée sur le marché du travail des générations nombreuses du baby-boom et de la sortie des générations creuses des deux guerres mondiales était alors maximal.

> Tout abaissement de l'âge de la retraite accroîtra à effet immédiat la pénurie de main-d'œuvre, à commencer par celle qui travaille dans notre système de santé.

A l'inverse, au cours des dix dernières années comme au cours des dix prochaines, sous l'effet du passage à la retraite de « l'éléphant démographique » que constituent les générations nombreuses du baby-boom, la population des 20-59 ans diminue de plus de 50.000 par an, alors que celle des 60 ans et plus, gros consommateurs notamment de soins, augmente de plus de 250.000 par an : en 1981, nous avions pris une parenthèse démographique, certes longue, pour une conquête sociale.

Dans la situation actuelle, tout abaissement de l'âge de la retraite accroîtra à effet immédiat la pénurie de main-d'œuvre, à commencer par celle qui travaille dans notre système de santé : malgré la création de près de 2 millions d'emplois au cours des sept dernières années, les tensions n'ont déjà fait que s'accentuer.

Déserts médicaux

Plus encore, le simple maintien de l'âge de la retraite ne permettra pas de générer les effectifs suffisants pour prendre en charge notre population totale vieillissante, même avec la poursuite de la baisse attendue et progressive du chômage. Les déserts médicaux continueront de s'étendre, et les délais d'attente à l'hôpital ou pour obtenir un rendez-vous médical à s'allonger.

Quelles que soient les prévisions en euros, travailler plus pour produire les biens et services dont nous avons besoin pour maintenir notre niveau de vie, et tout particulièrement pour éviter d'être moins soignés, tel est bien l'enjeu immédiat auquel nous sommes confrontés, de façon de plus en plus dure chaque année qui passe. Electeurs comme candidats regarderont-ils cette réalité en face ?

Didier Bazzocchi est vice-président du CRAPS, think tank de la protection sociale.
Régis de Laroullière est membre du CRAPS et coanimateur des Forums Mac Mahon.

LE POINT DE VUE

de Philippe Garabiol

1962-2024 : de la dissolution à la révision constitutionnelle

A la suite de la dissolution, le choix des électeurs est simple : soit octroyer une majorité au Rassemblement national, soit ne pas le faire. Ainsi, les prochaines élections législatives n'ont-elles pas vocation à conforter la légitimité du président de la République, mais à faire échec à la principale force d'opposition.

Cette dissolution s'apparente ainsi, en quelque sorte, à la dissolution de 1962, cas unique où à la suite de l'adoption d'une motion de censure à l'encontre du gouvernement de Georges Pompidou, le général de Gaulle avait refusé de se démettre ou de se soumettre et avait invité les Français à trancher l'opposition entre la majorité présidentielle et la majorité parlementaire. Le scrutin avait tourné en faveur de la majorité présidentielle qui était, à cette occasion, devenue aussi majorité parlementaire.

Question référendaire

Certes, en l'occurrence, aucune motion de censure n'a été adoptée contre le gouvernement de Gabriel Attal. Cependant, le président de la République a considéré que le résultat des élections législatives n'assurait plus à la majorité relative dont il disposait à l'Assemblée nationale la légitimité nécessaire pour mener des réformes structurantes, alors même que l'environnement économique devenait préoccupant. Ainsi, dans ce contexte très particulier, les élections européennes ont fait œuvre de motion de censure.

> L'enjeu majeur du prochain scrutin est la préservation ou non de l'ordre constitutionnel de la Ve République.

La comparaison avec 1962 ne s'arrête pas là. L'enjeu des élections législatives était jumelé avec la question référendaire, à savoir l'élection du président de la République au suffrage universel.

Les élections législatives de 2024 portent aussi sur une question référendaire, à ceci près qu'elle est présentée non par le président de la République, mais par la principale force d'opposition. Le projet politique du Rassemblement national tend à modifier de façon substantielle la Constitution pour y introduire le principe de « préférence nationale » et le « référendum d'initiative citoyenne ».

Nonobstant les questions économiques et de politique internationale, l'enjeu des prochaines élections porte sur le caractère universel des valeurs de la République et des libertés fondamentales garanties par la Constitution et sur la place accordée dans l'équilibre institutionnel au Conseil constitutionnel.

Débat national

L'enjeu majeur du prochain scrutin est, par suite, la préservation ou non de l'ordre constitutionnel de la Ve République. A contrario, si une majorité des électeurs vote pour préserver une certaine idée de la République, alors les forces politiques qui constitueront la nouvelle majorité parlementaire n'auront aucunement reçu un blanc-seing pour mener la politique de leur choix.

Toute réforme structurelle devrait être précédée d'un débat national, d'un dialogue avec les forces vives de la nation, de la recherche d'un consensus. Au-delà de la préservation des valeurs de la République s'inscrivent, en effet, désormais les enjeux du renouveau démocratique et du remaillage social de la société.

Philippe Garabiol est agrégé d'histoire, ancien élève de l'ENA et haut fonctionnaire.

Dessin Maïlys Glaize pour « Les Echos »

art&culture

Une « Vestale » sans flamme à l'Opéra Bastille

Philippe Venturini

OPÉRA
La Vestale
de Gaspare Spontini. Direction Bertrand de Billy. Mise en scène Lydia Steier. Opéra national de Paris, Bastille, jusqu'au 11 juillet. 3 h 45 entractes compris.

De retour de guerre, le général romain Licinius s'impatiente de retrouver Julia. Mais il apprend qu'elle est devenue vestale, c'est-à-dire prêtresse de Vesta, déesse du foyer, et donc chargée d'entretenir le feu symbolique du temple et condamnée à la chasteté. Cette lutte entre l'amour et la soumission (à l'ordre militaire et religieux) va animer cet opéra admiré de Berlioz et Wagner, acclamé à sa création, en 1807, et chéri du premier XIXe siècle.

La metteure en scène américaine Lydia Steier transpose l'action du forum romain aux années 1920 pour dénoncer les atrocités (la torture, comme l'autodafé) des régimes totalitaires. Cette posture paresseuse relègue au second rang la relation entre Licinius et Julia et son traitement musical qui avaient tant impressionné le public d'alors.

La presse souligna en effet comment Gaspare Spontini (1774-1851) avait su *« faire passer alternativement des plaintes de l'amour aux cris du désespoir, des angoisses de la mort aux chants de triomphes »*. Un tel programme semblait attendre le charisme incandescent de Maria Callas qui, en 1954, contribua à la redécouverte, dans sa version italienne, de cette « Vestale ».

Mais cette brûlure ne se saisira ni de la scène ni de la fosse de l'Opéra Bastille. Annoncée malade en ce soir de première, la soprano sud-africaine Elza van den Heever est remplacée par Elodie Hache qui, heureusement, avait participé aux répétitions. Les circonstances appellent une bienveillance qui ne peut cependant pas ignorer des tensions dans l'aigu et une diction perfectible.

Bain tiède

L'intelligibilité ne figure pas non plus parmi les qualités premières de Julien Behr (Cinna, l'ami de Licinius) et d'Eve-Maud Hubeaux (la Grande Vestale), qui, cela dit, prêtent à leur personnage une singulière densité. Français impeccable, chant toujours stylé et expressif, dans l'élégie comme dans la revendication, le ténor américain Michael Spyres (Licinius) s'impose sans conteste comme la vedette du spectacle.

Il est certes difficile, deux siècles plus tard, de faire entendre la modernité d'une musique qui requiert un large effectif, de nombreux cuivres, des percussions, et ne rechigne pas aux grands effets. Or, Bertrand de Billy conduit le drame avec une assurance tranquille, en gommant les aspérités et les angles. Comme si le pinceau de David infléchissait le trait. On s'attend à plonger dans un chaudron de passion, on barbote dans un bain tiède. ■

L'Américaine Lydia Steier transpose l'action du forum romain aux années 1920 pour dénoncer les atrocités des régimes totalitaires. *Photo Guergana Damianova/OnP*

Les beaux voyages du Festival de Marseille

Philippe Noisette

DANSE
Festival de Marseille
jusqu'au 6 juillet. festivaldemarseille.com

Le Festival de Marseille s'est ouvert le 14 juin, par une soirée gratuite à la Vielle Charité au cœur de la cité phocéenne. Invité à présenter son projet « Aïchoucha », le musicien et vidéaste Khalil Epi aura réchauffé le public – et ce malgré une météo peu clémente. Partant à la recherche du patrimoine musical tunisien, on le voit promener micro et caméra inlassablement, filmer un jeune vocaliste ou un chœur de femmes âgées. En live, Khalil Epi habille son « carnet » de voyage de sonorités électroniques conjuguant passé et présent. Une mémoire vivante en résumé.

C'est à un autre périple, plus lointain encore, que les Sud-Africains du Garage Dance Ensemble nous conviaient. Venue d'Okiep, ancienne région minière de la province du Cap-Nord, la troupe mise en scène par la chorégraphe Robyn Orlin a conquis le public du festival avec « ... How in Salts Desert Is It Possible to Blossom... ». Naviguant entre douceur et douleur, la gestuelle déployée affiche une belle simplicité. La gravité est de mise pour pointer du doigt une violence sous-jacente – ici une scène de viol – et une possible danse réparatrice.

L'image de cette « berceuse », une femme en prenant une autre dans ses bras en la revêtant délicatement de couleurs vives, bouleverse. Plus tard, on assistera à une éclosion par la grâce d'un solo masculin, Byron Klassen impressionnant se parant de tissus et de fleur. Il est dit que dans cette région semi-désertique, les floraisons après les pluies colorent le paysage. Robyn Orlin en offre cette transposition poétique au plateau.

Rives enchantées

Fidèle à son style, elle abuse néanmoins des images projetées sur grand écran au point de diluer l'intensité de son propos. Fort heureusement, le duo de musiciens Yogin Sullaphen et Anelisa Stuurman emportent cette création vers des rives enchantées. Les motifs sonores riches de riff de guitare, de flûte et de voix rendent ce « désert » d'une incroyable richesse. « ... How in Salts Desert Is It Possible to Blossom... », après Marseille, devrait séduire Montpellier et Toulouse, prochaines étapes de cette tournée estivale.

Quant à la manifestation marseillaise, elle n'en a pas fini de ces dialogues entre danse et musique. Emanuel Gat promet ainsi une « Freedom Sonata » convoquant Beethoven et l'album « The Life of Pablo » de Kanye West tandis que la Flamande Anne Teresa De Keersmaeker, avec Radouan Mriziga, revisite « Les Quatre Saisons » de Vivaldi. Plus étonnant encore, Benjamin Dupé devrait se lancer dans « (F) riou (l), un opéra maritime » depuis la calanque de Morgiret. De quoi dégager d'autres horizons à cet été mouvementé. ■

prospective

Désertification : vite, mesurer pour mieux lutter

LA CHRONIQUE d'Alain-Richard Donwahi

La Journée mondiale de lutte contre la désertification et la sécheresse, ce 17 juin, est l'occasion d'alerter sur l'inquiétante dégradation des sols à travers le monde. Moins identifiée que le changement climatique ou la perte de biodiversité, la désertification n'en est pas moins l'un de nos principaux défis environnementaux. L'année qui s'est écoulée depuis le 17 juin 2023 a confirmé les conséquences dévastatrices de la désertification et rappelé l'urgence d'agir. Pour ne donner qu'un exemple, la Corne de l'Afrique a connu sa pire sécheresse en quarante ans. Les sols y sont considérablement dégradés, ce qui limite la production agricole et cause des risques de famine dans plusieurs pays.

Méconnaissance

L'automne prochain sera ponctué de rendez-vous internationaux qui devront mener à des avancées concrètes : COP16 sur la biodiversité en octobre, COP29 sur le climat en novembre et COP16 sur la désertification en décembre. Nous nous devons d'être à la hauteur. En matière de désertification, un diagnostic clair et harmonisé est un point de départ essentiel. Depuis le début de mon mandat en mai 2022, j'ai eu la chance de voyager à travers le monde et d'échanger avec de nombreux décideurs politiques ou économiques, des entrepreneurs, des associations, des communautés, des citoyens engagés. J'en retiens une ferme volonté d'agir mais une méconnaissance de la désertification et de ses conséquences, ainsi qu'un manque de coordination sur le rôle que chacun peut jouer. L'éducation, l'information, le partage de connaissances sont essentiels dans ce combat. Je m'étonne dès lors de constater qu'il existe aujourd'hui une multitude d'outils et de méthodes visant à réaliser un bilan de la santé des sols, mais aucun outil de référence reconnu par la communauté internationale. Certes, la Convention des Nations unies pour la lutte contre la désertification (CNULD) propose aux pays de se fixer des objectifs de neutralité en matière de dégradation des terres. Mais il s'agit d'une démarche volontaire impliquant que chacun dresse son propre état des lieux et fixe ses propres objectifs.

Concertation et solidarité

Le schéma actuel ne permet pas de réaliser un bilan harmonisé au niveau mondial, alors que, comme pour le réchauffement, il permettrait de se fixer une ambition commune, claire, ouvrant la voie à plus de concertation et de solidarité internationales. Cette étape est essentielle pour établir un plan d'action précis et déterminer le rôle que peuvent jouer les gouvernements, les entreprises, les communautés. L'heure n'est plus au volontarisme désordonné. La prochaine COP sur la désertification doit au moins nous permettre de nous accorder sur l'urgence d'un bilan commun. Nous pourrons ensuite définir une méthodologie adaptée et mener une évaluation sérieuse pour que la COP désertification se dote enfin d'un objectif phare, son « 1,5 degré ».

Alain-Richard Donwahi est président de la Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification (CNULD).

SUR LE **WEB**

Le bombardier d'eau qui veut remplacer le Canadair

Hynaero, une start-up bordelaise qui développe un bombardier d'eau de nouvelle génération va s'appuyer sur l'Onera pour les études les plus techniques.

A lire sur lesechos.fr/idees-debats/sciences-prospective

Dessin Maïlys Glaize pour « Les Echos »

ENVIRONNEMENT // A l'instar des précédentes révolutions industrielles, la transition énergétique en cours va nettement remodeler le paysage. Promenade dans la France de 2050.

La transition paysagère qui vient

Riva Brinet-Spiesser

Exhumer les affiches de campagne électorale est riche d'enseignements. Sur celle de l'élection présidentielle de 1965, François Mitterrand pose au pied d'un pylône électrique en plein champ. Au loin, se profilent des cheminées d'usine. Symbole des Trente Glorieuses, cette scène rappelle que l'avènement du pétrole et de l'électricité a bouleversé nos paysages. Des centrales nucléaires et des lignes à haute tension sont sorties de terre. En ville, la démocratisation de la voiture a contribué à un étalement urbain massif, chacun pouvant vivre loin de son travail. Les surfaces agricoles se sont aussi transformées : les parcelles boisées ont fait place à de grandes cultures afin de faciliter l'accès aux engins mécaniques.

Le paysage est un décor en perpétuelle évolution. Celui hérité du XXe siècle devrait à nouveau être remodelé à la faveur de la transition écologique en cours. A quoi ressemblera donc le relief d'une France qui prend ses distances avec les énergies fossiles ?

Premier chantier à l'œuvre, celui des énergies renouvelables. Selon les scénarios élaborés par l'Ademe, elles devraient représenter 70 % de notre consommation d'énergie à l'horizon 2050 si l'on veut respecter les objectifs de neutralité carbone – contre 22 % aujourd'hui. L'institut estime que leur production (éoliennes, panneaux photovoltaïques et méthaniseurs) occupera alors 2 % de la surface du pays, un chiffre modéré qui va malgré tout bousculer nos repères.

« L'énergie a longtemps été un élément familier du paysage. Au XVIIe siècle, la France hébergeait 80.000 moulins, remarque Bertrand Folléa, directeur de la chaire Paysage et énergie à l'Ecole nationale supérieure de paysage. *Mais la seconde révolution industrielle a invisibilisé la production d'énergie ».* Les champs pétroliers s'établissent au loin et les centrales nucléaires ou celles à charbon restent localisées. *« Avec le renouvelable, l'énergie revient dans notre environnement quotidien. Ce changement n'est pas facile à accepter, d'autant que les implantations se sont faites sans concertation »,* reprend le spécialiste. En ligne de mire, les éoliennes. Aujourd'hui concentrées dans les régions venteuses (Hauts-de-France, Grand-Est, Auvergne-Rhône-Alpes), les parcs éoliens vont s'étendre dans le Massif central et sur la façade atlantique, à mesure que leur puissance et leur taille augmentent et permettent de capter davantage de vent. *« Leur répartition sera plus homogène grâce à une nouvelle politique de décentralisation qui permet à chaque commune de définir des zones privilégiées d'installation »,* prévoit Jean-Michel Parrouffe, expert national systèmes énergétiques à l'Ademe.

Il en va de même pour les panneaux photovoltaïques au sol, dont le nombre doit être multiplié par cinq d'ici à 2050 et que l'on devrait voir pousser le long des autoroutes. Autre nouveauté : la présence de panneaux solaires dans les champs qui doivent permettre de protéger les cultures de la canicule ou du gel tout en produisant de l'énergie propre. *« La nouvelle réglementation sur l'agrivoltaïsme limite les pertes de production des agriculteurs et pourrait dynamiser le secteur »,* observe Guillaume Marchand, chargé des partenariats agriculture à l'IGN. Jean-Pierre Thibault, président du think tank Paysages de l'après-pétrole croit aussi à ce type d'approche : *« Pour pallier le manque de place, il faut miser sur un usage multifonctionnel des espaces, tels les méthaniseurs qui s'adossent aux exploitations agricoles ».* Avec une Stratégie nationale bas-carbone qui prévoit 100 % de gaz renouvelable dans notre consommation à l'horizon 2050, de nouveaux dômes verts et gris vont fleurir dans les régions de cultures intermédiaires et d'élevage sur la façade Ouest de la France.

Cultures diversifiées

Deuxième transition : celle des terres cultivées, qui occupent près de 40 % de la surface de notre territoire. Le modèle d'avenir soutenu par les experts repose sur l'agroécologie et la réduction des pesticides. *« Son essor va complexifier le paysage »,* prévient Thomas Eglin, chargé des enjeux écologiques et paysagers à l'Ademe. La création d'habitats – haies, arbres, bandes enherbées – dessinera des parcelles plus petites. Les cultures vont se diversifier pour assurer une meilleure résilience face aux ravageurs et aux maladies. Davantage de rotations dans les assolements sont aussi attendues, avec moins de terres mises à nu. *« En regardant la France d'en haut, le rendu sera différent. On verra un territoire plus vert, une mosaïque de couleurs et d'habitat avec de nombreux linéaires d'arbres »,* projette l'ingénieur. *« Ce processus prendra du temps car il y a une certaine inertie entre les prises de décision politique et leur application sur le terrain. Aujourd'hui, la taille des parcelles continue d'augmenter »,* tempère Guillaume Marchand de l'IGN.

Le réchauffement climatique et le manque d'eau constituent une autre source d'évolution des paysages agricoles. *« Une fois les maïs grillés et les vignes séchées sur pied, l'image d'Epinal de nos collines verdoyantes ne sera plus qu'un souvenir »,* s'émeut Guillaume Marchand qui prévoit une extension des cultures sous serre afin de minimiser l'impact des sécheresses.

> La loi ZAN (Zéro artificialisation nette), qui vise à freiner l'étalement des agglomérations, va redensifier, voire « verticaliser » les centres-villes.

Le paysage urbain, déjà en mouvement avec la végétalisation et l'aménagement des rives, devrait aussi se métamorphoser. La loi ZAN (Zéro artificialisation nette), qui vise à freiner l'étalement des agglomérations, va redensifier, voire « verticaliser » les centres-villes. *« Cette idée fait peur aux élus, qui l'associent aux grands ensembles hérités des années 1960,* souligne Bertrand Folléa. *Or, la densification peut se faire autour de trames paysagères, incluant des espaces naturels, des vues et perspectives, de la circulation douce, et constituer ainsi un avenir désirable ».*

On imagine des maisons de quelques étages divisées en appartement, chacun ayant un accès à un jardin privatif : un urbanisme qui crée davantage de lien social que celui de la maison individuelle. Le paysage de « l'après-pétrole » repense aussi les zones péri-urbaines, aujourd'hui dévastées par les centres commerciaux. *« Nous devons redessiner les lisières des villes avec des sentiers d'arbres fruitiers ou des zones maraîchères afin de recréer du lien entre ville et campagne »,* estime Jean-Pierre Thibault. L'aménagement de nos territoires est d'ailleurs une réflexion d'autant plus cruciale qu'elle met en jeu la position de la France comme première destination touristique. Le paysage : source de charme aussi bien pour ses habitants que pour ses visiteurs ! ■

Les énergies renouvelables en France

● **2000 parcs éoliens terrestres** Selon l'Ademe, leur nombre devra être multiplié par 3 ou 4 pour d'ici à 2050 pour atteindre la neutralité carbone.

● **4 sites éoliens en mer** Ils sont établis au large de Saint-Nazaire, Saint-Brieuc, Fécamp et Fos-sur-mer (éolien flottant). La France devrait en compter une quinzaine d'ici à 2050.

● **2.800 centrales photovoltaïques au sol** On en attend près de 15.000 en 2050 sur une surface de 50.000 à 100.000 hectares.

Selon les scénarios élaborés par l'Ademe, les énergies renouvelables devraient représenter 70 % de notre consommation d'énergie à l'horizon 2050 si l'on veut respecter les objectifs de neutralité carbone – contre 22 % aujourd'hui. *Photo Sergei Gapon/AFP*

Un jumeau numérique pour voir plus clair

L'IGN, conjointement avec le Cerema et l'Institut national de recherche en sciences et technologies du numérique (Inria), porte la création d'un jumeau numérique de la France, soit une réplique virtuelle du pays. Sur une représentation 3D au maillage très fin, incluant les infrastructures et bâtiments, les scientifiques vont intégrer notamment des modèles prédictifs liés à l'évolution du climat (données météorologiques, stockage du carbone, nature des sous-sols...). « L'objectif est de disposer d'outils de simulation accessibles à tous les acteurs pour faciliter les prises de décisions publiques », explique Guillaume Marchand de l'IGN. Le jumeau numérique permettra par exemple d'évaluer les zones impactées par la montée des eaux et définir la meilleure stratégie de repli vers les terres, ou bien de simuler les migrations possibles des cultures de vignes.

enquête

Même lorsqu'on a été salarié toute sa vie, il y a très souvent des anomalies dans les dossiers, et la réglementation n'est pas toujours bien appliquée. *Photo iStock*

Krystèle Tachdjian

« Coach » retraite, un métier plein d'avenir

SERVICES // Gagner 100, 200 ou 300 euros de retraite supplémentaires chaque mois pendant une ou deux décennies, c'est la promesse de ces nouveaux experts qui proposent de gérer votre dossier de A à Z. Explications et témoignages.

Les erreurs de calcul des pensions sont monnaie courante. En 2023, près d'une retraite sur huit liquidées comporterait une erreur avec une portée financière, selon un rapport de la Cour des comptes publié en mai*. Face à la complexité de la réglementation, certains assurés préfèrent déléguer la vérification et la gestion de leur dossier à un expert indépendant.

Sprint ou course de fond ? A chacun sa méthode pour faire la transition de l'emploi vers la retraite. Certains attendent d'être dos au mur pour s'emparer du sujet quand d'autres préfèrent prendre les devants afin d'anticiper au mieux leur départ. Catherine Fillard, retraitée depuis le printemps 2023, appartient à la deuxième catégorie. « *Pour être à l'heure, il faut être en avance. C'est la devise que j'ai appliquée durant toute ma vie professionnelle. J'ai déjà organisé ma succession pour faciliter les choses pour mes enfants* », confie cette ex-cadre de l'industrie pharmaceutique qui a commencé à travailler en 1983.

Check-up complet de sa carrière

En 2019, son chemin a croisé celui de Marilyn Vilardebo, présidente et fondatrice d'Origami & Co, un cabinet spécialisé dans les bilans retraite qui cible en priorité les dirigeants d'entreprise, les professionnels libéraux et les expatriés. Les deux femmes se donnent rendez-vous fin 2020 pour un « check-up » complet de carrière. « *Dès ce moment, Catherine a su à quelle date elle avait intérêt à prendre sa retraite et dans quelles conditions elle partirait* », souligne Marilyn Vilardebo. Mais, c'est en novembre 2022, six mois avant son départ, que les grandes manœuvres ont démarré. Les caisses de retraite conseillent généralement de demander sa retraite quatre mois avant la date de départ envisagée.

« *J'avais une belle carrière de quarante ans de travail, et j'ai pu partir à taux plein le 1er avril 2023, soit deux jours après mes 62 ans !* » se remémore Catherine Fillard. Au cours de sa vie professionnelle, elle a cotisé auprès de trois caisses différentes. Elle a été successivement laborantine au ministère de la Défense, cadre dans l'industrie pharmaceutique, puis chargée de communication dans un hôtel 3 étoiles. « *Il s'agit d'un parcours assez classique de salarié, avec plusieurs employeurs et une période de chômage senior qui s'est calée à la fin. C'était un dossier sans problème particulier* », remarque Marilyn Vilardebo. « *Je ne souhaitais pas me plonger dans les difficultés. Quand il s'agit de son propre cas, on est confronté à de nombreuses émotions. Certaines de mes connaissances se sont débrouillées seules. Arrivées à la retraite, elles ont attendu six mois pour toucher leur première pension. Je ne voulais pas vivre ça* », explique Catherine Fillard.

L'intervention du cabinet n'a pas été vaine. L'expert a identifié une erreur assez fréquente : des points Agirc-Arrco manquants, qui ne figuraient pas sur le relevé de carrière de leur cliente. Initialement estimé à 2.241 euros, le montant mensuel de la pension de Catherine a ainsi été relevé à 2.690 euros, soit un gain de près de 450 euros chaque mois. « *J'ai élevé mes enfants toute seule pendant de nombreuses années, en travaillant 5 jours sur 7, sans jamais prendre un mercredi. Je souhaitais que ma retraite soit juste au centime près* », s'insurge Catherine Fillard.

Pour un audit complet menant jusqu'à liquidation de sa pension, la retraitée a versé environ 6.000 euros à Origami & Co. « *Il est difficile d'accomplir notre mission pour moins cher, ou alors il faut rogner sur le travail de relance auprès des caisses* », note Marilyn Vilardebo.

Dans cet univers, de multiples offres s'affichent avec des périmètres très variables. Elles vont de la vérification des droits au calcul des pensions à différents âges, en passant par leur éventuelle correction, jusqu'à la mise en place de « stratégies d'optimisation » de fin de carrière pour finir par l'aide à la liquidation. Le tout à des prix très différents, qui démarrent assez bas pour les acteurs Internet. Chez Sapiendo, pour les carrières simples (hors régimes spéciaux), la formule « Essentielle » à 690 euros donne accès au logiciel développé par la plateforme qui permet de réaliser soi-même son bilan retraite suivi d'un entretien avec un expert. Avec la formule « Confort » (1.485 euros), c'est l'expert qui réalise toutes les étapes du bilan et, lorsque les parcours sont plus sophistiqués, le coût de la prestation est estimé « sur devis », avec un accès illimité aux experts. « *La complexité de la carrière, le nombre de régimes français et étrangers à prendre en compte influent beaucoup sur le montant des honoraires* », explique Pascale Gauthier, associée au sein du cabinet de conseil Novelvy Retraite, qui ne fonctionne que sur devis. Pour les forfaits les plus complets, les tarifs dépassent généralement les 5.000 euros.

> « Certaines de mes connaissances se sont débrouillées seules. Arrivées à la retraite, elles ont attendu six mois pour toucher leur première pension. Je ne voulais pas vivre ça. »
> **CATHERINE FILLARD**
> Retraitée depuis le printemps 2023

Les experts indépendants s'adressent en priorité aux personnes ayant connu des changements de statut professionnel (ce qui les a amenées à cotiser auprès de différents régimes de retraite) ou ayant travaillé à l'étranger. Mais même lorsqu'on a été salarié toute sa vie, il y a très souvent des anomalies dans les dossiers, et la réglementation n'est pas toujours bien appliquée, constate Laure Viallard-Sospedra, responsable clientèle chez Origami & Co.

Labyrinthe administratif

Les assurés se heurtent parfois aussi au labyrinthe administratif jusqu'à l'absurde. « *On est dans le château de Kafka* », s'emporte Jimmy Lévy, un ancien producteur de spectacles et directeur de théâtre parti à la retraite dès 2020. Il a notamment collaboré avec les humoristes Gad Elmaleh, Jamel Debbouze, Eric et Ramzy, ou Patrick Timsit. Depuis quatre ans, Jimmy Lévy touche une retraite minorée. Le montant ne tient pas compte de trois trimestres qui ont été oubliés à la fin de sa carrière.

« *Cela pourrait être réglé en trois clics mais personne ne veut appuyer sur le bouton* », déplore-t-il. Toutes les voies de recours classiques ont été utilisées (médiateur, commission de recours amiable, Défenseur des droits) sans pourtant obtenir de retour de l'Assurance retraite. « *Fin 2023, j'ai reçu un message téléphonique d'un conseiller indiquant que les personnels étaient en sous-effectif, qu'il y avait un bug informatique, et que mon dossier n'était pas prioritaire* », relate Jimmy Lévy. Depuis, silence radio.

> « Nous ne faisons pas de miracle. [...] Nous savons que nous allons aboutir mais nous n'avons pas la main sur les services internes des caisses. C'est un parcours du combattant. »
> **MARILYN VILARDEBO**
> Présidente et fondatrice d'Origami & Co

« *Nous ne faisons pas de miracle. Ce n'est pas parce que l'on passe par nous que d'un coup de baguette magique tout va aller plus vite. Nous savons que nous allons aboutir mais nous n'avons pas la main sur les services internes des caisses. C'est un parcours du combattant* », relate Marilyn Vilardebo.

Mais les bonnes surprises sont aussi parfois au rendez-vous. Cela a été le cas pour une autre cliente, Pascale M., qui a travaillé dans le conseil en propriété industrielle, avec une période d'expatriation en Grande-Bretagne. Lorsque l'on a travaillé à l'étranger, il n'est pas toujours facile de faire valoir ses droits à la retraite en France. Après avoir effectué un bilan retraite, l'assurée a pu faire corriger une erreur portant sur plusieurs centaines de points Agirc-Arrco manquants. Mais elle a aussi récupéré 17 trimestres de cotisations dont 4 au titre d'une année de chômage, ainsi que 11 autres en vertu du dispositif britannique de « pension credit ». Celui-ci permet de valider des trimestres grâce à ses études supérieures (antérieures à 2010) même quand elles n'ont pas eu lieu au Royaume-Uni. Contrairement à la France, outre-Manche, les études supérieures permettent en effet d'obtenir des trimestres de retraite.

« *Prendre sa retraite est devenu un acte financier* », explique Valérie Batigne, la présidente et fondatrice de Sapiendo. « *Nous avons deux types de clients. Il y a ceux qui arrivent à la fin de leur carrière et s'interrogent sur les multiples dispositifs existants (cumul emploi-retraite, retraite progressive, rachat de trimestres, etc.).* » A côté de cela, il y a la catégorie des prévoyants. « *Ils ont une stratégie patrimoniale et veulent savoir combien ils toucheront à la retraite. Ils sont de plus en plus jeunes, et ont bien souvent entre 45 et 55 ans* », poursuit Valérie Batigne. Il arrive aussi que certains salariés envisagent de changer de statut pour devenir indépendant par exemple, et cherchent à connaître l'impact sur leur future pension.

« *Beaucoup de gens viennent aussi nous voir parce qu'ils remarquent des anomalies sur leur relevé de carrière, souvent tardivement, à deux ou trois ans de la retraite* », confie un expert des bilans chez Sapiendo. Monsieur M., né en 1969 (55 ans), s'est ainsi étonné de ne pas voir figurer plusieurs éléments sur son relevé individuel de situation (RIS), un document téléchargeable en ligne, à tout moment, sur le site de l'Assurance retraite. Après vérification de sa carrière, le bilan réalisé lui a permis de découvrir l'existence de 9 trimestres supplémentaires, dont 6 validés au titre du service militaire. Et ce n'est pas tout ! L'assuré, qui a réalisé l'essentiel de sa carrière dans le privé, avait travaillé dans une colonie à la Mairie de Paris, un été, en 1992. « *On voyait apparaître une période à l'Ircantec (le régime des agents contractuels de la fonction publique d'Etat territoriale) sur* [son] *relevé de carrière, mais il était indiqué "données non disponibles"* », explique son conseiller.

Cela signifie que la caisse de retraite sait qu'il y a eu une activité, mais elle n'arrive pas à la déterminer car les droits ne sont pas apparents sur le relevé de carrière. C'est ce qu'on appelle un mauvais report de droits. Grâce aux bulletins de salaire transmis par son client, le cabinet a analysé les précomptes de cotisation qui apparaissaient sur ces documents : un trimestre supplémentaire. S'ajoutent encore à cela 2 trimestres retrouvés au titre d'une période de chômage non indemnisé (après une démission), mais qui peut donner des droits à la retraite.

En apportant les corrections requises, l'assuré pourra bénéficier d'une pension évaluée à 3.750 euros, soit 295 euros de supplément de retraite par mois par rapport à l'estimation initiale. Si l'on se projette sur l'espérance de vie d'un homme cadre, c'est-à-dire 82 ans environ, le gain approche les 70.000 euros, selon les calculs du cabinet.

Tous ces conseillers, aussi experts soient-ils, sont toutefois confrontés à un défi majeur sur lequel ils ont peu de prises : une législation mouvante qui oblige à refaire ses calculs. Un sujet plus que jamais d'actualité à l'heure où la retraite revient en force sur le devant de la scène politique en cette période électorale cruciale pour le pays.

* « *Certification des comptes 2023 du régime général de la Sécurité sociale* », 17 mai 2024.

LES ÉCHOS

« Barrage » par Baptiste Stephan pour « Les Echos »

L'ÉDITORIAL **DES « ÉCHOS »**

La parole du patron

Les patrons sont des citoyens comme les autres. Alors que la France bascule dans une période de fortes tensions politiques et que des fractures en tous genres ne cessent de se creuser entre Français, la pression monte sur les dirigeants d'entreprises pour qu'ils prennent la parole et s'engagent dans la campagne électorale. Notre pays n'a plus de boussole et l'on voudrait que les capitaines de notre économie se dressent face à un vent mauvais et nous indiquent vers quelle destination nous devrions mettre le cap.

Pour l'instant, les PDG des entreprises de toutes tailles sont cependant restés globalement silencieux. D'abord parce que les big boss des multinationales estiment à juste titre que leur parole risquerait d'être contre-productive. Eux qui symbolisent une élite tant décriée, des profits jugés forcément obscènes comme une mondialisation accusée de tous les maux ne seraient guère audibles s'ils en appelaient à voter pour des partis modérés. Ensuite parce que socialement comme économiquement, toute prise de position pourrait se retourner contre eux. Elle pourrait provoquer une cassure au sein de leur entreprise entre des pro et des anti et elle pourrait leur aliéner une partie de leurs clients qui ne pensent pas comme eux. L'entreprise comme la société de consommation sont le reflet de la division de notre corps électoral et nos patrons le savent.

Par **David Barroux**

Les dirigeants ont de bonnes raisons de ne pas donner de consignes de vote. Ils ne doivent pas rester silencieux pour autant.

Est-ce une raison suffisante pour rester totalement silencieux ? Non. Même s'ils n'ont pas à dire pour qui ils votent ou pour qui voter, les patrons peuvent sans donner de consigne contribuer à éclairer de façon détaillée et argumentée le débat public en rejetant les extrêmes. Face aux partis de l'émotion, on peut attendre d'eux qu'ils aillent sur le terrain de la raison en expliquant quelles seraient les conséquences de promesses de campagne démagogiques, à la fois irréalistes et souvent infinançables.

Défendre une Europe qui a plus de points positifs que négatifs pour nos entreprises ou l'économie de marché qui en dépit de ses excès a porté notre classe moyenne est un minimum. Critiquer des idées absurdes en faisant preuve de bon sens n'a rien de choquant. Au même titre que le patronat doit dialoguer et tenter de convaincre tous les gouvernements une fois élus, il ne peut rester dans une bulle et se murer aujourd'hui dans son silence. Mais il convient de n'être ni professoral, ni paternaliste. Juste réaliste. Surtout quand la réalité des programmes a de quoi faire peur.

Lire nos informations
Pages 18 à 21

DERNIÈRE **HEURE**

Rugby : Antoine Dupont s'engage contre l'homophobie

SPORT – *« Ne pas avoir peur des réflexions »* et casser les clichés de *« virilité »* pour *« simplement aider à arrêter l'homophobie »* dans le rugby : la star du XV de France Antoine Dupont s'engage en Une du magazine « Têtu » dans son édition à paraître mercredi. En janvier 2022, le capitaine des Bleus avait déjà posé nu, sous un peignoir jaune siglé Balenciaga, en Une du magazine « GQ ». Cette fois, c'est son seul visage, barré du titre *« Ni tabou, ni honte »*, qui fait la couverture du « Têtu » de l'été.

Attentat de Nice : pourvoi en cassation des deux condamnés

TERRORISME – Condamnés en appel à 18 ans de réclusion criminelle pour association de malfaiteurs terroriste dans le cadre de l'attentat du 14 juillet 2016 à Nice, Mohamed Ghraieb et Chokri Chafroud ont formé un pourvoi en cassation, ont annoncé lundi leurs avocats. *« Nous attendons de la juridiction suprême qu'elle censure un arrêt qui n'est que le prolongement d'un procès à sens unique et qui expédie, entre autres principes cardinaux, celui de la personnalisation des peines »*, ont-ils confié à l'AFP.

Onze migrants meurent en mer

ITALIE – Onze personnes sont mortes et des dizaines portées disparues dans le naufrage de deux embarcations de migrants en Méditerranée au large des côtes italiennes. Le navire de l'ONG « ResQship » a secouru, entre les côtes libyennes et l'île de Lampedusa, 51 personnes en perdition *« sur un bateau en bois rempli d'eau »*, dans lequel se trouvaient les corps de dix autres migrants. Les gardes-côtes italiens ont eux récupéré 12 personnes sur un voilier à la dérive au large de la Calabre, une personne étant décédée.

Poutine pour deux jours à Pyongyang

CORÉE DU NORD – Le président russe, Vladimir Poutine, doit se rendre mardi soir en Corée du Nord pour une visite de deux jours, accompagné de son chef de la diplomatie, Sergueï Lavrov, et de son ministre de la Défense, Andreï Beloussov. *« Des documents importants »* seront signés, a indiqué le conseiller diplomatique, Iouri Ouchakov, évoquant même *« la conclusion possible d'un accord de partenariat stratégique global »*. Les deux pays ont resserré leurs liens depuis le début de l'invasion de l'Ukraine.

LA PHOTO **DU JOUR**

UN MORCEAU DE TRIBUNE D'UN STADE DE KHARKIV DÉTRUIT EXPOSÉ À MUNICH Le jour de l'entrée en lice, lundi, de l'Ukraine à l'Euro 2024, un morceau de tribune d'un stade de Kharkiv, détruit par les bombardements, a été exposé à Munich, en présence d'Andrei Chevtchenko, président de la fédération ukrainienne. Ce stade de 5.000 places avait été construit en 2011 pour servir de terrain d'entraînement à l'Euro 2012. Avec les bombardements sur Kharkiv, il a été détruit et est inutilisable depuis mai 2022. Cette exposition temporaire a été inaugurée sur une place centrale de la capitale bavaroise, ville jumelée à Kiev depuis 1989, devant quelques centaines de supporters de la sélection ukrainienne. *Photo Ariel Schalit/AP/Sipa*

LA **MÉTÉO**

AILLEURS	CE JOUR	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
AMSTERDAM	12/21	12/19	10/20	15/18	14/18
ATHÈNES	24/36	25/35	24/32	25/32	25/33
BERLIN	16/25	17/19	11/22	16/26	16/19
BRUXELLES	14/19	13/20	11/21	16/17	12/18
DUBAI	30/41	32/41	31/40	31/40	31/41
FRANCFORT	15/27	18/22	15/23	17/22	13/21
HONGKONG	27/31	27/32	27/31	27/32	27/32
ISTANBUL	21/29	21/27	21/27	21/28	21/27
LONDRES	13/21	12/21	10/21	13/22	14/19
MADRID	18/26	14/24	14/23	14/27	16/31
MILAN	19/31	21/30	21/29	22/27	17/29
MOSCOU	19/23	17/26	17/20	12/19	13/17
NEW YORK	20/30	20/29	21/31	23/33	23/30
RIO DE JANEIRO	17/32	17/32	17/31	16/29	16/30
SAN FRANCISCO	11/22	10/19	10/20	10/23	11/25
SHANGHAI	20/29	22/25	24/25	25/27	25/30
SINGAPOUR	26/31	26/30	26/29	26/30	26/31
SYDNEY	9/15	8/15	5/14	5/15	7/15
TOKYO	19/20	19/29	20/29	21/23	20/28
TORONTO	21/30	22/31	22/29	19/28	20/27
ZURICH	14/30	17/27	18/26	18/19	13/19

Les Echos
Entreprises & Marchés

CAC 40
7.571,57 points
0,9103 %

DOW JONES
38.597,92 points
0,0227 %

EURO/DOLLAR
1,0721 $
0,1588 %

ONCE D'OR
2.319,9 $
-0,4527 %

PÉTROLE (BRENT)
83,46 $
0,9556 %

Mardi 18 juin 2024
www.lesechos.fr

DEVISES | **EUR/GBP** 0,8449 | **EUR/JPY** 169,16 | **EUR/CHF** 0,9558 | **GBP/USD** 1,269 | **USD/JPY** 157,753 | **USD/CHF** 0,8911 **TAUX** | **€STER** 3,662 | **EURIBOR 3 MOIS** 3,715 | **OAT 10 ANS** 3,1611 | **T-BONDS 10 ANS** 4,2674

Le Mondial de l'Auto retrouve les faveurs des constructeurs

AUTOMOBILE

Lionel Steinmann

Volkswagen, Kia, BMW, Ford… Plusieurs grands groupes qui avaient séché le Salon en 2022 font leur retour cette année.

Nathan Laine/Bloomberg

Après une édition 2020 annulée du fait de la crise sanitaire et un rendez-vous 2022 snobé par de nombreuses marques, le Mondial de l'Auto retrouve de l'attractivité. Ces derniers jours, la liste des constructeurs qui ont annoncé leur présence porte de Versailles du 14 au 20 octobre prochain s'est singulièrement remplumée. Dernière annonce en date, Volkswagen, qui séchait la manifestation parisienne depuis 2016, a entériné son retour jeudi dernier. La marque allemande y présentera notamment pour la première fois au public le Tayron, un SUV familial 7 places, ainsi que la version allongée de son Combi ID.Buzz, sur un stand de 800 mètres carrés. Au sein du groupe de Wolfsburg, Skoda fera également son retour à Paris Expo, tout comme Audi. La marque aux anneaux rejoint sur le segment premium BMW et Mini, qui ont été parmi les premiers début avril à confirmer leur participation.

Si Hyundai a choisi de faire l'impasse, Kia représentera l'industrie coréenne, avec en vedette son SUV EV3 100 % électrique. Ford sera également de la partie, tout comme Cadillac, qui tente une percée en Europe.

Ces constructeurs rejoignent Renault, qui avait affirmé son soutien dès octobre dernier, et sera présent comme en 2022 avec la marque au losange, Dacia et Alpine. Stellantis s'alignera de son côté avec Peugeot, Citroën et Alfa Romeo.

Une quarantaine de marques au rendez-vous

A cela s'ajoutera un fort contingent de nouveaux acteurs chinois désireux de se faire mieux connaître des clients, mais aussi de concessionnaires potentiels. BYD, qui avait fait sensation lors de l'édition 2022, sera cette fois accompagné par XPeng, GAC, Forthing (groupe Dongfeng…), etc. Les sanctions décidées par Bruxelles n'ont – jusqu'à présent – pas débouché sur des annulations.

Au total, le Salon réunira une quarantaine de marques si l'on compte également les modèles utilitaires ou sans permis (Ligier, Aixam, Microlino…) Et la liste n'est pas encore close, promet Serge Gachot, le directeur général du Mondial.

Malgré quelques absences comme Toyota, Mercedes ou Nissan, le plateau s'annonce donc plus qu'honorable. Cela n'était pas gagné d'avance. Voilà plusieurs années que les Salons, en Europe comme aux Etats-Unis, souffrent d'une désaffection des constructeurs. Celui de Genève, qui a longtemps fait figure d'institution incontournable, s'est résumé en début d'année à un face-à-face entre Renault et BYD, amenant les organisateurs à annoncer fin mai qu'ils jetaient définitivement l'éponge.

Pour ranimer l'intérêt des grands groupes, *« nous veillons à ce qu'ils soient satisfaits du retour sur investissements »*, plaide Serge Gachot. *« Ils auront une exposition médiatique maximale, mais aussi la possibilité de vendre des voitures. Par ailleurs, nous avons opté pour une organisation avec des halls à taille humaine, où il n'y a aucune mauvaise place. »* Le Mondial est par ailleurs resté centré sur la voiture, quand d'autres, comme Munich, se sont élargis à la mobilité, accueillant vélos et trottinettes au risque de diluer leur identité. ■

Bornes électriques : Meridiam sort Allego de la Bourse de New York

AUTOMOBILE

Guillaume Guichard

Meridiam croit à la voiture électrique. Malgré le ralentissement des ventes observé ces derniers mois et l'émergence d'un fort courant anti-bannissement de la voiture thermique au Parlement européen, le fonds d'infrastructure veut appuyer la croissance d'Allego. Même si cela peut sembler paradoxal, il a annoncé lundi la sortie de la Bourse de New York du développeur et gestionnaire de bornes de recharge installé aux Pays-Bas. Introduite via un SPAC il y a deux ans, l'entreprise n'avait réussi à lever que 160 millions de dollars, soit trois fois moins qu'espéré alors. La société n'en était pas moins valorisée 2,6 milliards lors de cette opération.

Reste qu'avec seulement 3 % de flottant et moins d'intérêt de la part des analystes, la valeur s'est retrouvée bientôt au plancher. Après avoir atteint un plafond à 18 dollars dans la foulée de son arrivée au Nasdaq, le titre avait dégonflé jusqu'à 74 centimes avant l'annonce du retrait de la cote et la société n'est plus valorisée que moins de 500 millions de dollars.

Le fonds veut injecter 300 millions d'euros pour assurer le développement du spécialiste des bornes rapides.

Meridiam propose aux actionnaires de leur racheter leurs actions avec un premium de 131 % par rapport à la clôture du 14 juin. Les actionnaires qui ne veulent pas souscrire à l'offre pourront rester au capital, aux côtés de Meridiam, du management et du fonds Apollo. La sortie d'Allego lui permettra, en passant, de *« réduire les coûts et supprimer le fardeau consistant à se conformer aux règles boursières »*, relève la société dans un communiqué publié lundi.

L'entreprise avait quelques difficultés à mettre ses comptes aux normes de la Security and Exchange Commission et avait notamment l'an dernier publié ses documents financiers avec du retard. *« Les faibles liquidités et volatilité du titre, ainsi que sa couverture limitée par les analystes et le manque de capital disponible à un coût compétitif sur les marchés pour les développeurs de bornes de recharge, représentent autant d'obstacles au développement d'Allego »*, estime la société.

Mais le fonds créé et dirigé par Thierry Déau, donc, croit au développement du marché de la voiture électrique sur son horizon d'investissement, le long terme. Le développement de ce type de motorisation serait même supérieur aujourd'hui à ce que ses dirigeants avaient prévu en 2018, lorsqu'ils sont entrés au capital d'Allego. Le fonds a également annoncé lundi qu'il injecterait 300 millions sous forme de capital dans la société afin de financer son développement sur les trois ans à venir. Après de nombreux appels d'offres gagnés auprès de la grande distribution ou de grandes entreprises, il s'agit de financer l'installation des bornes. Un investissement gourmand en capital. ■

Les dépenses pour les armes nucléaires s'envolent dans le monde

DÉFENSE La guerre en Europe met les armées en tension. Près de 2.100 ogives nucléaires étaient en janvier maintenues en état d'« alerte opérationnelle élevée » – c'est-à-dire prêtes à être utilisées immédiatement. La quasi-totalité de ces têtes nucléaires appartiennent à la Russie et aux Etats-Unis. Fait nouveau, la Chine détient *« quelques ogives en état d'alerte opérationnelle élevée »*. Les dépenses mondiales en matière d'armement nucléaire ont augmenté de 10,8 milliards de dollars en 2023, les Etats-Unis pesant 80 % de la hausse. // **PAGE 22**

Les nouveaux objectifs de la RATP commencent à être discutés

TRANSPORTS Avant même d'avoir avalé le gigantesque défi des Jeux Olympiques et paralympiques qui mettra sous forte pression le réseau de métro, de bus, de RER et de tram, Ile-de-France Mobilités, l'autorité organisatrice des mêmes transports collectifs, prépare déjà la suite. Ce mardi, les membres d'IDFM doivent adopter les grandes lignes du futur contrat à passer avec la RATP, à compter de janvier 2025 et pour une durée de cinq ans, notamment en ce qui concerne la fréquence et la qualité de service.
// **PAGE 23**

LES ENTREPRISES **CITÉES**

Construction navale : décès du président de Fincantieri

DISPARITION

Olivier Tosseri
— Correspondant à Rome

Stupeur en Italie à l'annonce de la disparition soudaine du général Claudio Graziano. Ce militaire de 70 ans, reconnu par la classe politique italienne comme un grand serviteur de l'Etat, avait été nommé il y a tout juste deux ans à la présidence de Fincantieri, premier constructeur naval européen. L'hypothèse du suicide est privilégiée. Les hommages se sont multipliés pour saluer la mémoire d'un *« serviteur de l'Etat intègre qui tout au long de sa vie a fait honneur à la Nation, aux Forces armées et aux institutions »*, a déclaré la présidente du Conseil, Giorgia Meloni.

Claudio Graziano était *« un homme d'Etat généreux et loyal, capable de toujours mettre sa compétence et son professionnalisme au service de la République »*, lui a fait écho le président de la République, Sergio Mattarella. Né en 1953 à Turin, Claudio Graziano intègre l'armée au sein des chasseurs alpins auxquels il restera fidèle pendant toute sa carrière militaire. Elle sera marquée notamment par son engagement au Mozambique avec les Casques bleus. Juste après les attentats du 11 septembre 2001, il est envoyé à Washington comme attaché militaire puis sert en Afghanistan avant d'être nommé en 2007 commandant de la Force intérimaire des Nations unies au Liban (Finul).

Chef des armées

De 2015 à 2018, Claudio Graziano occupe le poste de chef des armées italiennes avant de présider le Comité militaire de l'Union européenne. Il en profitera pour soutenir les efforts de lancer un embryon de défense commune entre les 27 Etats membres. En 2022, il devient président de Fincantieri après l'éjection de l'insubmersible Giuseppe Bono.

Le groupe dont il tenait la barre avait confirmé sa bonne santé en 2023 avec un chiffre d'affaires en hausse à 7,6 milliards d'euros. A l'automne dernier, il se félicitait d'être *« en bonne voie »* pour atteindre les objectifs fixés dans son plan stratégique à l'horizon 2027. ■

Législatives : sidérées, les entreprises font le deuil de dix ans de stabilité politiq

● Après une semaine de sidération à la suite de la dissolution, les dirigeants d'entreprise commencent à réaliser qu'une époque propice aux investissements se termine.
● Comme les syndicats, ils restent pourtant discrets, de crainte notamment de braquer clients et employés.

La fin de l'ère François Hollande, puis le mandat et demi d'Emmanuel Macron ont à petites touches amélioré l'

ENTREPRISES

Matthieu Quiret
avec ***Guillaume Guichard***

« J'ai vu pour la première fois de la peur dans les yeux des grands patrons. » Cet associé d'un grand cabinet de conseil, qui a multiplié les tête-à-tête avec des dirigeants d'entreprise depuis la dissolution, n'en revient pas. La crise politique française a fini, selon lui, par faire déborder un vase qui se remplit depuis la pandémie, un vase alimenté par la succession de crises à absorber dans les états-majors des entreprises.

La dissolution et la perspective de l'élection d'une assemblée pleine d'élus aux deux extrêmes de l'échiquier politique ont pris les dirigeants de vitesse. Sidérés par le choc, tétanisés par l'incertitude, soucieux de ne pas braquer leurs clients ou leurs employés, indifférents pour certains aux enjeux locaux, presque tous éconduisent les questions politiques. *« On va passer notre tour cette fois-ci »*, esquive un conseiller d'entreprise habituellement loquace, comme un patron d'une grande compagnie de transport franco-européenne. Le capitaine d'un industriel énergétique mondial ou celui d'un grand industriel du BTP rappellent, eux, que leur enjeu se trouve surtout à l'international.

Seules de rares organisations patronales ont osé s'exprimer, les plus exposées à la menace RN, comme le secteur des énergies renouvelables. Quelques personnalités comme le patron de Leclerc, Michel-Edouard Leclerc, réputé pour son franc-parler, sont sortis du bois. Sinon, silence radio. D'autant que la période est chargée : clôture des comptes trimestriels, préparation de la saison d'été, mobilisation sur les JO, etc.

Chez EY, l'associé chargé des activités liées à l'attractivité et à la compétitivité Marc Lhermitte s'attend maintenant à une réaction plus franche du monde de l'économie. Le communiqué, lundi matin, de l'Association française des entreprises privées (Afep) a franchi un pas en traçant les lignes rouges du prochain gouvernement.

La hausse de la fiscalité redoutée

A écouter l'expert, après des dizaines de conversations avec des patrons, les plus inquiets ne sont pas les responsables des grands groupes mais les dirigeants de leurs filiales en France. La hausse de la fiscalité est, en particulier, le pire épouvantail qu'agitent les partis alternatifs pour les investisseurs.

Pour Marc Lhermitte, c'est à l'automne que les premières décisions de couper des investissements risquent d'apparaître, quand les choses seront plus claires. Comme les entreprises étrangères ont représenté l'an dernier le tiers des créations nettes d'emploi, l'enjeu n'est pas mince pour l'Hexagone.

> « D'un côté, [les syndicats] peuvent avoir leurs convictions politiques, économiques, sociales, mais de l'autre, ils doivent prendre en compte le fait que le RN est le premier parti politique du pays. »
> **ANTOINE FOUCHER**
> Président de Quintet Conseil

Contrat stratégique

Dans l'automobile, par exemple, alors que le RN tape autant qu'il peut sur la voiture électrique, les lourds investissements consentis par le secteur dans l'électrification sont en jeu. *« Je ne m'ingère pas dans la politique française*, a répondu Carlos Tavares, le directeur général du géant franco-américano-italien Stellantis lors d'une conférence de presse mercredi dernier. *A ce stade, rien n'a changé. La France est l'un de nos trois pays cœurs, avec les Etats-Unis et l'Italie. Nous aimons la France autant que les deux autres. »* Sous-entendu, pas question de désinvestir dans le pays, où Stellantis compte 12 usines.

Côté filière, la plateforme automobile française, qui regroupe sous-traitants et concessionnaires, en passant par les constructeurs, avait signé il y a deux mois un contrat stratégique avec l'Etat. Le document, qui acte la stratégie d'électrification de l'automobile française, n'a toutefois pas de valeur juridique. Seulement un poids politique.

Le malaise ne touche pas que les états-majors d'entreprises, il est tout autant perceptible dans les organisations de salariés. Antoine Foucher, président de Quintet Conseil et ancien directeur de cabinet de Muriel Pénicaud au ministère du Travail, expliquait sur Radio Classique il y a quelques jours la crête compliquée à tenir pour les syndicats. *« D'un côté, ils peuvent avoir leurs convictions politiques, économiques, sociales, mais de l'autre, ils doivent prendre en compte le fait que le RN est le premier parti politique du pays, y compris dans leurs organisations syndicales. Dans les 8 principales organisations, le RN fait premier dans une organisation, deuxième dans six autres et troisième dans la dernière. Et sociologiquement, le RN fait 54 % chez les ouvriers et 40 % chez les employés. »* Pour Antoine Foucher, les syndicats sont aussi coincés sur le fond par les positions prises depuis deux ou trois ans car il y a des convergences entre leurs programmes et celui du RN : retraites, suppression de la réforme de l'assurance-chômage.

« Le sentiment général est tout de même que les conséquences à court terme restent limitées », explique le président du directoire d'un grand cabinet de conseil et d'audit. Deux jours après le vote des européennes, il réunissait ses clients pour balayer les différents scénarios macroéconomiques. *« Nous leur conseillons de ne pas encore réviser leur stratégie, de ne pas adopter de réactions trop brutales, ça n'a pas de sens. »* Les dirigeants essaient de se rassurer aussi en rappelant que les gouvernements populistes de Trump aux Etats-Unis, aux Pays-Bas, ou dernièrement en Italie n'ont pas fait fuir les entreprises de ces pays.

Lire l'éditorial de David Barroux page 16

La reprise du marché immobilier menacée par la perte de confiance

Comment réagit le secteur immobilier face au double choc de l'annonce des résultats des élections européennes et de la dissolution de l'Assemblée nationale ? Les premières réactions de professionnels.

Anne-Sophie Vion

Le regain de vitalité récemment observé sur le marché du logement tricolore serait-il déjà mort-né ? L'effet fusil à deux coups du résultat des élections européennes marquées par des résultats élevés de l'extrême droite et par l'annonce surprise de la dissolution de l'Assemblée nationale par le chef de l'Etat ne devrait pas laisser indemne le marché immobilier.

Ce double choc suscite déjà la stupeur et l'ire de professionnels du secteur. *« La dissolution de l'Assemblée nationale et les troubles institutionnels qui en découlent plongent notre pays dans une situation de chaos total. L'effet est assassin pour l'économie et le marché du logement en particulier »*, s'insurge Henry Buzy-Cazaux, président fondateur de l'Imsi (Institut du management des services immobiliers). La période d'incertitudes des politiques qui s'ouvre risque d'ébranler un peu plus encore la confiance des Français, vue comme l'épine dorsale des projets immobiliers. *« Les ménages avaient déjà du mal à se projeter dans l'avenir, inquiets de la situation économique et géopolitique. Le président leur enlève toute visibilité et ils auront une vraie raison de ne pas sortir du bois en matière d'investissement immobilier »*, se désole Henry Buzy-Cazaux.

De même, analyse Thomas Lefebvre, vice-président data et science de SeLoger – Meilleurs Agents (groupe Aviv), le 11 juin, lors d'une conférence du Cercle des managers de l'immobilier, *« les candidats à l'accession à la propriété ont besoin de se projeter sur le long terme. Or, la dissolution rajoute beaucoup d'incertitudes sur un marché qui n'en avait pas besoin »*.

Un climat anxiogène qui peut tuer dans l'œuf la légère reprise des transactions et des demandes de financement dont se félicitaient depuis quelques mois des réseaux et des courtiers en crédit. *« La décision présidentielle va stériliser et pour tout l'été l'activité d'un marché qui n'était déjà pas florissant. Des enseignes attestaient déjà à demi-mot d'un recul du volume des ventes de –20 à –30 % depuis le début de l'année »*, souligne le président de l'Imsi.

La paralysie est annoncée par certains comme immédiate. Naturellement, les transactions qui sont sur le point d'être conclues vont être menées à bien. Mais des projets seront suspendus. Et des ménages en recherche très active se mettront *« en mode pause »* avant l'été. *« Je ne partage pas le catastrophisme ambiant*, tempolise Gabriel Pacheco, président du réseau de mandataires indépendants Safti. *Certes, le marché sera morose jusqu'au 7 juillet, à l'issue des élections, mais il ne sera pas complètement à l'arrêt. L'été est traditionnellement une période creuse. »* Selon lui, *« il y aura encore des transactions dans les mois qui viennent, mais avec quelques pourcents en moins. »*

Les marchés financiers inquiets

Peu de professionnels défendent l'idée d'un rebond à court terme, qui serait porté par l'idée, à l'inverse, qu'il faudrait aller vite avant que la situation ne se dégrade. *« Pour des projets qui sont aussi engageants sur le long terme, je n'y crois pas »*, évalue ainsi Henry Buzy-Cazaux.

Dans les semaines et mois qui viennent, les manifestations politiques pourraient se multiplier et créer un climat peu favorable aux visites immobilières et à l'activité de façon générale. Ce qui ne ferait qu'accroître le ralentissement du marché induit par la tenue des Jeux Olympiques, à Paris au premier chef, et ce pendant plusieurs mois.

« Avec ce nouvel événement, commente Olivier Clermont, notaire à Paris et porte-parole des notaires du Grand Paris, *nous allons rentrer dans plus d'attentisme. Les investisseurs immobiliers vont être sur une position de "wait and see". Car il ne va pas se passer grand-chose dans les prochaines semaines. Puis, après les élections, des choix politiques vont être pris, certainement différents, et toutes les cartes vont être rebattues. »*

> La paralysie est annoncée par certains comme immédiate.

Autre clé du marché, le crédit immobilier pourrait aussi souffrir du nouveau contexte politique. L'annonce de la dissolution et des législatives anticipées, conjuguée aux résultats des élections européennes, ont dans la foulée inquiété les marchés financiers. Ce qui n'est pas sans conséquence sur les taux d'emprunts d'Etat et sur les taux immobiliers.

Le rendement de l'OAT 10, indicateur clé des banques en matière de refinancement, a dépassé les 3,3 % se rapprochant de son plus haut depuis la mi-novembre. Dans ce contexte, les banques pourraient couper court aux baisses des taux des prêts à l'habitat qu'elles pratiquaient depuis des mois. Les incertitudes de la période qui s'ouvre sonneraient aussi le glas de la poursuite de la baisse des taux qui était attendue au second semestre alors que la BCE venait d'annoncer un assouplissement de sa politique monétaire.

Nouvelle correction des prix

Le robinet du crédit se resserrant à nouveau, le pouvoir d'achat immobilier des ménages, déjà contraint, devrait se contracter encore. Face à une moindre solvabilité des acheteurs, les vendeurs devront encore davantage ajuster leur prix. Et comme pour l'activité, le léger sursaut observé sur les prix, repartis légèrement à la hausse, ferait long feu. La correction des prix pourrait s'accentuer. *« Les ménages vendeurs sont déjà plus perméables à la baisse des prix. Avec les troubles politiques consécutifs à la dissolution, ils devront consentir un effort supplémentaire »*, estime Henry Buzy-Cazaux.

« Avant dimanche soir, 21 heures, je pensais que le plus dur était derrière nous et que le marché avait atteint un seuil sur lequel il allait rebondir, explique pour sa part Laurent Demeure, président de Coldwell Banker. *Or les années électorales sont toujours mauvaises pour le marché car facteur d'incertitude. »* Au lendemain de l'annonce, la Bourse a dévissé, les taux français ont bondi et l'agence de notation Moody's a lancé une mise en garde au vu du risque d'instabilité politique. *« Ce n'est pas bon pour nos clients internationaux, qui entendent tous ces signaux et qui font de l'investissement patrimonial*, reconnaît-il. *Toutefois si une majorité sort de ces élections, et quelle qu'elle soit, après l'été les affaires reprendront comme d'habitude. »*

L'impact plus ou moins (dé)favorable des nouvelles élections législatives sur le marché immobilier dépendra aussi naturellement de leur issue. Quelle majorité va sortir des urnes et sera-t-elle suffisamment claire ? Pour Olivier Clermont, *« il y avait une certaine constance en matière de règles immobilières, notamment fiscales, ces dernières années. Si l'on a un changement de majorité cela va bouger. Dans quel sens je ne sais pas. Effectivement, les cartes vont être rebattues et il peut se passer plein de choses. Mais, pour l'instant, on ne sait pas qui tiendra la carte. »* Il est urgent d'attendre.

Lire « Crible » Page 34

ue

Ludovic Marin/AFP

attractivité des entreprises.

La French Tech redoute une hémorragie de talents et de capitaux étrangers

Les start-up françaises, très soutenues par la présidence Macron, n'hésitent plus à recruter à l'étranger et à racheter des rivaux. Elles craignent de perdre en compétitivité si les cartes politiques sont rebattues.

Adrien Lelièvre

Sept ans après son arrivée au pouvoir, le président Macron n'échappe pas aux affres de l'impopularité. Mais s'il y a un secteur où il conserve une cote très élevée, c'est bien la French Tech. Sous sa présidence, l'écosystème a grandi, attiré des financements croissants (malgré un net repli en 2023) et même incité des dirigeants étrangers à y fonder des start-up ou y déplacer leur siège social. Les jeunes pousses les plus prometteuses ont été accompagnées par Bpifrance et pléthore de programmes (Next40, FT120, French Tech 2030).

Elles ont aussi été accueillies à bras ouverts dans les ministères et même dans l'avion présidentiel lors de voyages du chef de l'Etat aux Etats-Unis, en Inde, etc. Un interventionnisme étatique qui ne manque pas d'étonner en dehors de nos frontières, mais qui explique en partie le dynamisme de l'écosystème.

C'est dire si la dissolution surprise de l'Assemblée nationale représente un saut dans l'inconnu. Après plusieurs jours de stupeur, les langues commencent à se délier. France Digitale, une association qui défend les intérêts des start-up, a publié une tribune dans « Les Echos » dans laquelle elle s'inquiète d'un repli sur soi qui pourrait freiner la French Tech. Le RN n'est certes pas cité directement, mais ses positions radicales sur l'immigration sont pointées du doigt. « *Sans les ingénieurs et développeurs venant d'Inde, du Maroc, d'Algérie, d'Ukraine, de Syrie, d'Ouzbékistan, des Philippines ou des Etats-Unis, nos entreprises se priveraient d'une richesse, d'une source d'innovation et de diversité, indispensables à notre compétitivité* », écrit Maya Noël, la dirigeante de France Digitale. Ces dernières années, Le French Tech Visa, une procédure simplifiée facilitant le recrutement de talents étrangers, a rencontré un grand succès chez les start-up. Ce dispositif est, par exemple, utilisé pour séduire des chercheurs dans l'IA. Une technologie dans laquelle la France est en pointe.

Besoin de créer des champions européens

France Digitale s'alarme aussi d'un potentiel isolement à Bruxelles, où l'association est très implantée. « *Car sans marché unique européen, sans libre circulation des biens et des services, nos entreprises ne seraient que de brillantes idées technologiques sans client ni impact dans le monde* », rappelle Maya Noël. Il est, en effet, devenu fréquent pour les start-up tricolores de faire du M&A en dehors de nos frontières. Doctolib (e-santé) a racheté des jeunes pousses en Italie (Dottori) et aux Pays-Bas (Siilo). La fintech Qonto a, elle, mis la main sur Penta, une rivale allemande. Les fonds d'investissement étrangers à leur capital les y incitent pour construire des leaders européens.

Mais le RN est loin d'être la seule force politique à concentrer les critiques. En privé, beaucoup de patrons s'inquiètent de LFI, le parti dominant au sein du Front populaire. « *Pendant la campagne européenne, les attaques antisémites de certains membres de LFI m'ont révulsé. Par ailleurs, j'ai lu leur programme de 24 pages : le mot start-up n'est pas cité une seule fois ! Des propositions économiques d'un autre âge vont refroidir les Américains d'investir ici alors qu'on tire profit du Brexit* », déplore un dirigeant, qui préfère ne pas donner son nom.

Dans un message diffusé sur LinkedIn, Philippe Corrot, le dirigeant de la licorne Mirakl, a mis en garde contre « *la montée des extrêmes* ». « *Leur rigidité idéologique et leurs politiques protectionnistes limitent la collaboration internationale, entravent l'innovation et restreignent l'accès aux talents, aux marchés mondiaux et aux investissements freinant la croissance économique* », insiste-t-il.

L'expression « les extrêmes » ne fait pas forcément l'unanimité. Tout en dénonçant les « *relents antisémites* » en provenance de LFI, Olivier Mathiot, investisseur du fonds 2050, invite à voter massivement pour faire barrage au RN. Ce n'est pas la première fois que le cofondateur de PriceMinister prend la parole publiquement. Il y a douze ans, il avait pris part au « mouvement des pigeons », qui exprimait un ras-le-bol fiscal des acteurs du numérique qui ont jeté les bases de la French Tech. Dans son post, il invite ainsi les pigeons à se muer en « *colombes de la paix et la liberté* » pour éviter le pire. ■

> « Sans les ingénieurs et développeurs venant d'Inde, du Maroc, d'Algérie [...], nos entreprises se priveraient d'une richesse, d'une source d'innovation et de diversité, indispensables à notre compétitivité. »
> **MAYA NOËL**
> Dirigeante de France Digitale

Les grands patrons alertent contre un « risque majeur » pour l'économie

L'Association française des entreprises privées (Afep) met en garde contre un « risque majeur » de « décrochage durable » de l'économie en fonction des résultats. La semaine dernière, le Medef se faisait plus prudent face à l'ascension du RN.

Enrique Moreira (avec AFP)

Le ton est donné, et il est grave. L'Association française des entreprises privées (Afep), réunissant 117 des plus grandes sociétés françaises, a mis en garde lundi contre l'effet considérable que pourrait avoir sur notre économie française et européenne l'issue des législatives anticipées.

« *Le risque majeur est celui du décrochage durable de l'économie française et européenne que les tentations d'isolement international et de fuite en avant budgétaire ne feraient que renforcer* », a déclaré l'Afep dans un communiqué qui n'attaque pas nommément les partis. Pour l'association, une telle situation « *compromettrait le maintien de l'emploi* » et du modèle social français auxquels ces groupes se disent « *tous attachés* ».

Rare prise de parole

L'Afep appelle par ailleurs tous les partis politiques à la « *responsabilité budgétaire* ». Cette prise de parole, rare pour l'association, intervient 15 jours avant les scrutins des élections législatives anticipées. Le 15 avril, l'Afep, qui réunit des entreprises comme TotalEnergies, Société Générale, Airbus ou Danone, s'était déjà exprimée pour formuler ses « *priorités* » avant les élections européennes du 9 juin. L'association entendait obtenir un « *sursaut compétitif* » permettant d'éviter à l'UE « *un décrochage irréversible* » vis-à-vis de l'Asie et de l'Amérique du Nord.

Cette fois, l'association, présidée depuis juin 2023 par Patricia Barbizet « *réaffirme que la stabilité, que la sauvegarde de la confiance de ceux qui entreprennent, que la poursuite de la mobilisation en faveur du travail, que l'ouverture qui seule permet de faire valoir l'excellence française* [...], *que l'approfondissement de la transformation des services publics et enfin que la responsabilité budgétaire sont indispensables* ».

L'Afep indique par ailleurs que ses entreprises emploient 12 % des salariés du secteur privé, représentent 15 % du PIB marchand de la France, et acquittent 20 % des prélèvements obligatoires sur les entreprises en France.

Sa prise de position ne s'avère pas très éloignée de celle, prudente, du Medef du mercredi 12 juin. Près de 40 heures après l'annonce par le président de la République de la dissolution de l'Assemblée nationale, l'organisation patronale avait fini par envoyer un communiqué de presse fixant ses lignes rouges pour ces nouvelles législatives. Le patronat s'y interroge sur la bonne stratégie et une partie des chefs d'entreprise se demandent si Marine Le Pen n'adoucira pas son discours comme Giorgia Meloni en Italie. ■

Législatives 2024 : quand les patrons racontent leurs scénarios catastrophes

● A la veille des Jeux Olympiques et d'élections législatives inédites, la perspective de décisions radicales prises à la suite du scrutin ou encore de la contestation de son résultat dans la rue fait trembler les entreprises.
● Tour d'horizon des principales craintes.

● LE BTP TÉTANISÉ PAR LA QUESTION DE LA MAIN-D'ŒUVRE

Alors que la main-d'œuvre immigrée représente 10 % de l'emploi en France (hors Mayotte), selon une étude de 2021 de la Dares, sa part dans des métiers du BTP atteint 28,4 % pour les ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment, des travaux publics, de la production de béton et de l'extraction. De même, elle atteint 24,8 % pour les ouvriers qualifiés du gros œuvre du bâtiment. A tel point que les organisations professionnelles sont fort embarrassées quand on les interroge sur leurs sentiments face à l'éventualité d'un gouvernement RN et d'un coup de massue sur les flux migratoires.

L'embarras des organisations professionnelles du secteur fut d'ailleurs patent lors du débat sur le projet de loi immigration de la Macronie et la mise en place de filières d'immigration organisée. La FFB avait alors argué que la crise de la construction neuve tendait à évacuer la question de la pénurie de main-d'œuvre. S'agissant du travail illégal, sujet ultrasensible, elle avait également rappelé être à l'origine de la mise en place d'une carte professionnelle visant à encadrer l'exercice de ses métiers. Manifestement, elle ne suffit pas à clarifier une situation persistante. En témoignent, entre autres, les diverses actions menées à la fin 2023 par des travailleurs sans papiers ayant participé à des chantiers des JO…

● LE TOURISME REDOUTE LES ÉMEUTES AVANT LES JO

Le monde du tourisme n'insulte pas l'avenir. Avec ces élections précipitées, les professionnels du secteur espèrent remettre sur la table leurs revendications sur la formation, la simplification administrative ou la régulation des meublés touristiques. Et plus globalement, mettre en valeur une industrie qui représente plus de 7 % du PIB sans obtenir la considération espérée de la part des gouvernements successifs.

Malgré tout, certains établissements parisiens, qui s'inquiètent déjà des difficultés de circulation pendant les JO, voient ces élections d'un mauvais œil. *« On a eu les grèves, les retraites, les émeutes. En fonction du résultat des législatives, on pourrait avoir droit aux manifestations contre l'extrême droite qui peuvent facilement déraper »*, soupire le patron d'un groupe hôtelier. *« Si c'est extrême, on pourrait avoir des annulations pour la période des Jeux, alors que cela ne se présente déjà pas très bien »*, déplore-t-il encore. Dimanche, le collectif des Soulèvements de la Terre a appelé à mener des actions contre le Rassemblement national (RN), évoquant notamment le projet d'*« empêcher, en cas d'élection du RN, que les Jeux Olympiques assurent, sous les regards du monde entier, la consécration d'un gouvernement fasciste »*.

● L'IMMOBILIER CRAINT UNE REMONTÉE DES TAUX

Déjà exsangue, le monde de l'immobilier se serait bien passé de l'incertitude qui domine aujourd'hui dans le pays. *« Nous sommes dans une industrie extrêmement secouée depuis 2020. L'instabilité politique en France vient ajouter la petite touche dont le secteur n'avait vraiment pas besoin »*, résume Stéphane Theuriau, responsable de l'immobilier au sein du fonds d'investissement BC Partners. *« Notre industrie est très consommatrice de capitaux, donc nous sommes très attentifs à la stabilité politique, juridique, fiscale »*, ajoute-t-il.

La main-d'œuvre immigrée représente 10 % de l'emploi mais atteint 28,4 % pour les ouvriers non qualifiés du BTP. *Photo Francois Henry/RÉA*

Le scénario d'une victoire des extrêmes fait peur. *« Nous pourrions avoir beaucoup de biens à vendre, mais je ne suis pas sûr que nous aurions beaucoup d'acheteurs »*, admet Sébastien Kuperfis, président du réseau d'immobilier de prestige Junot, qui souligne néanmoins qu'il n'y a, à ce stade, aucune certitude. Dans l'immobilier traditionnel, l'effet sur le moral des acheteurs est difficile à évaluer. L'inquiétude porte pour l'heure sur une éventuelle remontée des taux d'intérêt d'emprunt immobilier – dans la lignée des taux d'emprunt d'Etat –, qui viendrait grever le pouvoir d'achat des ménages. Alors même que le secteur entrevoyait enfin un redémarrage.

● LES DISTRIBUTEURS INQUIETS DU MORAL DES CONSOMMATEURS

Silence dans les rayons. Les patrons de la distribution ne prennent pas de position politique. La semaine passée, le trublion Michel-Edouard Leclerc s'est déclaré, en marge d'une visite presse, *« entre social-démocratie et chrétien coupable »*. Il craint en cette période *« peu glorieuse »* pour l'influence de la France dans le monde et fustige la coalition au pouvoir qui *« n'a pas senti la demande populaire de lutte contre l'inflation »*.

Les concurrents du président du comité stratégique Leclerc ne pipent mot. Pas même Alexandre Bompard, le PDG de Carrefour, réputé pour sa proximité avec Edouard Philippe. *« C'est impossible pour les secteurs de la consommation*, explique un dirigeant sous couvert d'anonymat. *Les magasins accueillent tout le monde, des millions de personnes tous les jours, et emploient des centaines de milliers de personnes. A l'évidence, 30 % de ces personnes votent pour le RN et 10 % pour LFI. »* La distribution est aussi présente dans tous les territoires, les grandes villes plutôt progressistes mais aussi les campagnes qui votent pour le RN.

En privé, les patrons de la distribution reconnaissent le coût intenable des programmes du RN et du Nouveau Front populaire. Beaucoup de dirigeants se montrent plus inquiets du programme de l'alliance gauche-extrême gauche qui prône le blocage des prix – une hérésie pour des commerçants – que de celui de l'extrême droite. A choisir entre Le Pen et Mélenchon, ils choisiraient Le Pen pour beaucoup. En attendant, ce qui les inquiète, c'est surtout l'effet de la crise politique sur le moral des consommateurs à un moment où les ventes continuent de baisser en volume, tant dans l'alimentaire que dans le bricolage, le meuble, le sport, etc. De la crise politique à une crise de la consommation il n'y a pas loin.

● LES DÉVELOPPEURS ÉOLIENS ET SOLAIRES SUR LE QUI-VIVE

Les développeurs de centrales solaires mais surtout éoliennes – à terre comme en mer – se savent dans l'œil du cyclone. Marine Le Pen a promis un moratoire sur le développement de ces deux énergies renouvelables, intermittentes et, aux yeux du RN, trop gourmandes en soutien public. Et elle laisse même planer le doute sur un démantèlement potentiel des installations éoliennes existantes.

A la veille des élections, les leaders du secteur se montrent toutefois prudents pour ne pas *« servir de punching-ball pendant la campagne »*. Dans un communiqué publié en fin de semaine dernière, le Syndicat des énergies renouvelables ne mentionne pas directement le RN mais rappelle que la filière renouvelable contribue à faire baisser les prix de l'énergie et représente 150.000 emplois en France. Si le RN devait mettre ses menaces à exécution, les énergéticiens expliquent qu'ils n'auraient d'autre choix que de se tourner vers leurs marchés à l'international. Face à l'incertitude, *« nous avons gelé nos recrutements en cours »*, explique l'un d'entre eux.

● LA MODE MADE IN FRANCE NE VEUT PAS ÊTRE ASSOCIÉE AU RN

Dans la mode et le lifestyle, on craint un impact de ces élections sur le long terme qui pourrait toucher l'image des fleurons français, jusqu'aux marques de luxe. Certains pointent aussi des effets immédiats sur les décisions d'investissement. Le patron d'un fonds rapporte que dès le lendemain de l'annonce de la dissolution de l'Assemblée nationale, un investisseur étranger a décroché son téléphone pour reporter son offre de participation, gelant une levée de fonds pour une entreprise en pleine expansion.

> En privé, les patrons de la distribution reconnaissent le coût intenable des programmes du RN et du NFP.

Parmi les entreprises du made in France, un dirigeant s'inquiète aussi du possible boycott de sa marque et de ses produits que l'on associerait au RN. Un autre patron rappelle la promesse répétée de l'extrême droite de rehausser le SMIC de 10 % et s'en inquiète. *« Y compris en Europe, le coût du made in France n'est déjà pas compétitif »*, rappelle-t-il. *« Nous sommes une PME qui a déjà fixé les prix pour 2025, nous ne pouvons par conséquent absorber aucune hausse ; et celle du SMIC entrainerait mécaniquement celle des autres salaires. »* Le dirigeant d'une marque de mode premium s'inquiète également *« de la réaction de la rue »* et de *« boutiques en centre-ville qui vont être prises pour cible »*.

● LA PUBLICITÉ S'ATTEND AU DÉCALAGE DE CAMPAGNES

Dans la publicité, le secteur est très attentif, même s'il n'y a pas encore eu de coupes ou de reports de campagne, selon plusieurs sources concordantes. *« On se retrouve soudainement en pleine année électorale nationale. Et en général, ces périodes-là sont propices à l'attente des résultats pour certaines campagnes*, fait valoir une agence. *On n'a pas eu de décalage encore de la part de nos clients mais on pense que ça peut venir. En tout cas, certains se posent clairement la question de décaler depuis la dissolution de lundi. »*

D'autres anticipent des turbulences à plus long terme. *« Cela n'a aucun effet pour le moment, c'est beaucoup trop tôt »*, fait valoir une agence qui estime que *« même en cas de grand chambardement électoral au soir du second tour des législatives le 7 juillet, les effets ne seront pas perceptibles avant la rentrée. Tout est prêt pour les JO et l'Euro, et ça ne changera pas si tard. En revanche, l'inquiétude sur la politique économique pourrait avoir des incidences sur la fin d'année et sur 2025. Plus globalement, le mélange des genres entre politique, pouvoir médiatique et publicité, que l'on pouvait penser d'un autre âge, pourrait aussi refaire surface en France. »*

● LES LÉGISLATIVES BOUSCULENT LE SPORT AMATEUR

De nombreux événements sportifs, prévus les 30 juin et 7 juillet, sont affectés. Triathlon, trail, rallye automobile… Les organisateurs ont dû se résoudre à reporter ou annuler, la tenue des épreuves étant susceptible d'entraver l'accessibilité aux bureaux de vote. L'Ironman Les Sables-d'Olonne, par exemple, a été avancé d'un jour, du 30 au 29 juin… De quoi compliquer la venue des participants, venus de toute la France et de l'étranger.

Même solution, et mêmes conséquences pour l'étape amateur du Tour de France, qui devrait réunir 14.000 cyclistes – dont 35 % d'étrangers – le 7 juillet à Nice. En accord avec les autorités, les organisateurs ont choisi d'avancer l'événement d'une journée, suscitant la grogne de nombreux participants.

En revanche, le relais de la flamme, qui traversera à ces dates les départements de la Marne et de l'Eure-et-Loir, sera bien maintenu. Mais le parcours sera aménagé pour que les habitants puissent aller voter sans difficulté.

— Yann Duvert, Elsa Dicharry, Virginie Jacoberger-Lavoué, Nicolas Richaud, Sharon Wajsbrot** et **Philippe Bertrand

Les agriculteurs appellent les futurs députés à se mettre au travail

Les syndicats agricoles ne donnent pas de consigne de vote après la dissolution. L'heure est plus à la prudence qu'aux commentaires. La FNSEA a déjà envoyé sa feuille de route aux futurs élus de l'Assemblée nationale. La vigilance sera maximale sur le terrain.

Marie-Josée Cougard

Pas de consigne de vote, peu de commentaires. La dissolution de l'Assemblée nationale décidée après les élections européennes par Emmanuel Macron a sans nul doute produit son effet dans le monde agricole. Mais, côté FNSEA, on a choisi de s'en tenir à la plus grande sobriété. « *Nous avons des gens de toutes obédiences. Ils n'attendent pas que la FNSEA leur dise pour qui voter* », explique Arnaud Rousseau, le président du syndicat. « *La FNSEA travaille avec tous les gouvernements* », dit laconiquement le porte-parole du syndicat majoritaire.

Aucune prise de position sur la montée en puissance du RN, si ce n'est que « *le sentiment de déclassement des agriculteurs* » peut expliquer leur vote. Aucune déclaration non plus quant à un éventuel retour de la gauche associée avec LFI au sein d'un Front populaire nouvellement constitué. Même discrétion du côté des syndicats minoritaires, Coordination rurale et Confédération paysanne.

La FNSEA n'en cache pas moins ses craintes. « *Les agriculteurs ne connaissent que trop bien les conséquences des chocs politiques… Les orientations fluctuantes sont autant d'injonctions contradictoires et de ruptures de lignes qui freinent le développement de l'agriculture française* », regrette le syndicat, « *alors qu'il n'a jamais été plus urgent de redonner un cap clair.* »

La Confédération paysanne, proche de la gauche, se dit « *très inquiète pour la cohésion démocratique et pour les agriculteurs face à la montée du RN* ». Laurence Marandola, sa porte-parole, déplore la non-réélection des députés européens qui avaient « *une sensibilité agricole* ». Quant aux propositions du RN, « *elles tiennent en deux lignes et ne sont en aucun cas de nature à résoudre les problèmes de l'agriculture* ».

Rappel des exigences

Pas question pour autant d'abandonner les affaires. Les agriculteurs se sont mobilisés et ils ont manifesté leur colère pendant des semaines en début d'année. Ils ont fait le siège de l'Elysée et de Matignon jusqu'à arracher de nombreux engagements du gouvernement Attal, qui restent pour la plupart à traduire dans des textes législatifs et autres règlements. L'examen de la loi d'orientation agricole, qui devait faciliter installation et transmission des exploitations alors que la moitié des agriculteurs doivent prendre leur retraite d'ici dix ans, le quatrième volet de la loi Egalim dédiée à la défense du revenu des exploitants ne sont que deux exemples des dispositions très attendues, victimes de la dissolution.

> La FNSEA a listé ses 27 propositions aux candidats à la prochaine Assemblée nationale.

Face à « *cette situation inattendue* », dans un contexte de dérèglement climatique et de bouleversement des équilibres mondiaux, « *il faut impérativement affirmer haut et fort l'objectif de souveraineté alimentaire et se doter des conditions nécessaires à sa réalisation* », ajoute la FNSEA, qui dit « *attendre la concrétisation de toutes les mesures posées par les réseaux FNSEA et JA (Jeunes Agriculteurs) lors des mobilisations* ». Le message en direction des futurs députés : « *Les agriculteurs ne mordent plus à l'hameçon de la parole politique sans concrétisation… emparez-vous des sujets agricoles et donnez leur corps.* » Autant dire qu'aucun blanc-seing ne sera accordé à la nouvelle majorité et que les tracteurs ressortiront sur les routes, quelle qu'elle soit. Pas cet été, toutefois. « *Nous ne prendrons pas les JO en otages. C'est l'image de notre pays qui est en jeu.* »

La FNSEA a listé ses 27 propositions aux candidats à la prochaine Assemblée nationale. Avec trois objectifs : une juste rémunération, une véritable simplification des textes, règlements et normes régissant le métier d'agriculteur, et un retour à la dignité. La Confédération paysanne a également établi son programme pour les futurs députés. Des prix rémunérateurs, la régulation des marchés, la sortie des accords de libre-échange, l'accompagnement de la transition, la lutte contre l'accaparement des terres…

Fractures du secteur

Les fractures et désaccords au sein du monde agricole n'ont pas attendu le verdict des urnes le 9 juin pour remonter à la surface. La Coordination rurale (CR), deuxième syndicat en termes de représentativité, s'est fait le chantre de l'« *exception agriculturelle* », se proposant d'expliquer la notion à Arnaud Rousseau, le président de la FNSEA, qui a déclaré ne pas savoir de quoi il s'agit dans une tribune au « Monde ». « *De Jordan Bardella à François Ruffin en passant par les principales associations d'élus membres de LR, de l'UDI ou du PS, ce concept défendu depuis vingt-cinq ans par la CR s'impose partout dans les débats politiques.* » Les produits agricoles ne sont pas des marchandises comme les autres. Ils sont sujets à des inondations, sécheresses et interactions avec la faune sauvage. Pour toutes ces raisons, la Coordination rurale demande de « *ne pas confier l'agriculture au seul marché mondialisé* ».

Après avoir été le soutien historique indéfectible de la droite classique pendant de très nombreuses années, l'électorat agricole a rejoint l'électorat national depuis 2002 en accordant sensiblement le même nombre de voix au Rassemblement national que les autres Français. François Purseigle, spécialiste du comportement syndical et politique des agriculteurs, constate néanmoins que « *les agriculteurs se méfient du RN* ». Il juge difficile de caractériser le programme agricole du RN, qui se situe entre « *souverainisme et libéralisme* », remettant en cause les lois Egalim et le Pacte vert européen, tout en défendant le revenu agricole, appelant à manger local et bio, mais en s'opposant régulièrement dans les exécutifs régionaux. ■

Le sentiment de déclassement pourrait être à l'origine du vote RN d'une partie des agriculteurs. *Photo Laurent Grandguillot/RÉA*

La gestion de patrimoine assaillie de questions

Les conseillers en gestion de patrimoine et banquiers privés sont très sollicités par leurs clients inquiets. La remise en cause des politiques fiscales soulève de nombreux problèmes.

Sandra Bouillard

« *La première question que les clients nous posent, c'est de savoir s'ils sont concernés* » par les mesures des différents programmes. Benoist Lombard, président de Laplace, société de gestion de patrimoine et family office, confie que l'instabilité politique « *interroge* » nombre de ses clients. Depuis la dissolution de l'Assemblée nationale le soir du dimanche 9 juin, l'inquiétude gagne les épargnants. En pleine incertitude sur l'issue des prochaines législatives, est-il urgent d'attendre les résultats pour réallouer ses actifs ?

« *Il ne faut pas céder à la panique. La question est la même qu'auparavant : comment s'inscrit la stratégie de gestion de mon patrimoine, indépendamment des crises financières et institutionnelles ?* » rappelle le dirigeant. En fonction des situations, les programmes économiques et notamment fiscaux n'auront, bien sûr, pas les mêmes répercussions sur les épargnants.

« *Quelle que soit sa situation, c'est le moment de revoir son conseiller* », conseille Meyer Azogui, président de Cyrus Conseil. Si « *les clients sont inquiets, il y a peu de surréactions, pas de mouvement de panique* ». Les interrogations des épargnants les plus préoccupés concernent « *la réaction des marchés et les effets directs sur les placements, les différents scénarios en termes de fiscalité et la nécessité ou non d'ouvrir des comptes à l'étranger* », énumère-t-il.

Patrimoine à l'étranger

Sur ce dernier point, le régime de l'assurance-vie luxembourgeoise éveille la curiosité. « *Il n'y a aucun avantage fiscal à détenir cette enveloppe, mais certains craignent une imposition sur l'épargne, il s'agit plutôt d'une mesure psychologique dans la plupart des cas* », explique Meyer Azogui. « *Parfois il s'agit d'un premier pas vers une expatriation, certains, pour des raisons idéologiques plus qu'économiques, déclarent que s'il y avait un parti extrémiste au pouvoir, ce serait le début d'une dictature. Ils partiraient.* »

Ces questions, bien avant la dissolution, étaient « *dans l'air du temps* », et les professionnels s'y « *préparaient, dans l'attente des futures élections présidentielles* ». Sans être affolés, les clients s'interrogent sur la temporalité de certains actes patrimoniaux, comme les donations ou la distribution de dividendes. Face aux incertitudes, mieux vaut « *finaliser au plus vite ce qui était déjà dans les tuyaux* », conseille Eric Birotheau, directeur de l'ingénierie patrimoniale pour la banque Richelieu.

La possible disparition de la « flat tax », avantageuse pour les plus hauts revenus, fait également partie des parts d'ombre des futures politiques fiscales. Le spectre d'une « petite rétroactivité fiscale » alimente les questions sur les projets de revente d'un bien immobilier.

Un autre tourment remonté aux oreilles des banquiers privés et conseillers en gestion de patrimoine est sans conteste le retour de l'ISF. « *Certains s'interrogent déjà sur la possibilité de faire des donations d'usufruit à leurs héritiers pour diminuer la base taxable* », rapporte la banque Richelieu.

Les questions pratiques émergent déjà sur le plafond de cet impôt sur la fortune, ou de son homologue l'IFF, impôt sur la fortune financière, voulue par l'extrême droite. Eric Birotheau rappelle que « *le Conseil constitutionnel avait, lorsque l'ISF était en vigueur, limité l'impôt à 75 % des revenus, afin d'éviter que ce prélèvement ne soit confiscatoire* ».

Tous les épargnants inquiets ne sont pas concernés par ces mesures. Les banquiers et CGP interrogés confirment que l'inquiétude se diffuse sur tous les segments de leur clientèle. Elle peut être même plus prégnante pour les plus modestes, soucieux de conserver une certaine liquidité. « *Certains craignent même un blocage des établissements bancaires, dans un scénario noir d'une irresponsabilité économique couplée à des mouvements sociaux* », rapporte Guillaume Eyssette, directeur associé de Gefinéo. Ces questions ne mènent pas à des actions réalisées dans la panique, mais déjà certains clients, « *dans le brouillard, commencent à anticiper des changements d'allocation, et se redirigent vers des actifs financiers internationaux* ». ■

annonces judiciaires & légales

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté - Égalité - Fraternité

PRÉFÈTE DU VAL DE MARNE
DIRECTION DE LA COORDINATION DES POLITIQUES PUBLIQUES
ET DE L'APPUI TERRITORIAL
BUREAU DE L'ENVIRONNEMENT
ET DES PROCÉDURES D'UTILITÉ PUBLIQUE
21-29 AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE
94 038 CRÉTEIL CEDEX – 01 49 56 60 00

AVIS D'ENQUÊTE PARCELLAIRE

Maîtrise foncière en tréfonds des parcelles nécessaires à la réalisation du tunnel du métro de la ligne 14 Sud Tronçon « Olympiades-Aéroport d'Orly » sur le territoire des communes de Chevilly-Larue, Villejuif et Kremlin-Bicêtre

2ème insertion

Par arrêté préfectoral n°2024/01579 du 15 mai 2024, a été prescrite l'ouverture d'une enquête parcellaire en vue de l'acquisition foncière en tréfonds des parcelles nécessaires à la réalisation du tunnel du métro de la Ligne 14 Sud du réseau de transport public du Grand Paris – Tronçon « Olympiades-Aéroport d'Orly » sur le territoire des communes de Chevilly-Larue, Villejuif et Kremlin-Bicêtre.

Cette enquête se déroulera **du lundi 17 juin au mercredi 3 juillet inclus, soit pendant 17 jours consécutifs**.

Le siège de l'enquête est fixé à la préfecture du Val-de-Marne.

La commission d'enquête se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations écrites et orales :

- **Samedi 22 juin 2024 de 9h00 à 12h00, à la mairie du Kremlin-Bicêtre**, Hôtel de ville - Salle Rebersat - 1 Place Jean Jaurès - 94270 LE KREMLIN-BICÊTRE ;
- **Mardi 25 juin 2024 de 14h00 à 17h00, à la mairie de Chevilly-Larue**, Relais Bretagne - Direction de l'aménagement urbain - Service Urbanisme – au rez-de-chaussée - 40 rue Élisée Reclus - 94550 CHEVILLY-LARUE ;
- **Mardi 2 juillet 2024 de 15h00 à 18h00, à la mairie de Villejuif,** Hôtel de ville - à l'accueil de la Direction de l'Aménagement et de l'Urbanisme esplanade Pierre-Yves Cosnier - 94800 VILLEJUIF

Pendant la durée de l'enquête parcellaire, le public pourra consulter le dossier d'enquête :

- **à la mairie de Villejuif,** à l'accueil central au rez-de-chaussée de l'hôtel de Ville - Esplanade Pierre-Yves Cosnier 94800 VILLEJUIF, aux jours et horaires d'ouverture habituels des services ;
- **à la mairie de Chevilly-Larue,** Relais Bretagne - Direction de l'aménagement urbain-Service Urbanisme – au rez-de-chaussée - 40 rue Élisée Reclus – 94550 CHEVILLY-LARUE, aux jours et horaires d'ouverture habituels des services ;
- **à la mairie du Kremlin-Bicêtre,** au Service Urbanisme, Direction des Services Techniques, 10, rue Etienne Dolet 94270 LE KREMLIN-BICÊTRE, aux jours et horaires d'ouverture habituels des services ;
- **sur le portail internet des services de l'État dans le Val-de-Marne à l'adresse suivante : *https://www.val-de-marne.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques-et-concertations-prealables***
- **sur rendez-vous à la préfecture du Val-de-Marne** (direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial – bureau de l'environnement et des procédures d'utilité publique – 21-29 avenue du Général de Gaulle 94 038 Créteil Cedex) au 3e étage (pièce 337) du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00, la prise de rendez-vous s'effectuant par courriel : ***pref-enquetepublique@val-de-marne.gouv.fr***

Le public intéressé pourra formuler ses observations et propositions :

- **sur les registres d'enquête** (établis sur feuillets non mobiles, cotés et paraphés par les maires) et prévus à cet effet :

- à la mairie de Villejuif, à l'accueil central au rez-de-chaussée de l'hôtel de Ville - Esplanade Pierre-Yves Cosnier 94800 VILLEJUIF, aux jours et horaires d'ouverture habituels des services ;

- à la mairie de Chevilly-Larue, Relais Bretagne - Direction de l'aménagement urbain-Service Urbanisme – au rez-de-chaussée - 40 rue Élisée Reclus – 94550 CHEVILLY-LARUE, aux jours et horaires d'ouverture habituels des services ;

- à la mairie du Kremlin-Bicêtre, au Service Urbanisme, Direction des Services Techniques – 10 rue Etienne Dolet 94270 LE KREMLIN-BICÊTRE, aux jours et horaires d'ouverture habituels des services ;

- **par correspondance, au siège de l'enquête,** à Monsieur le président de la commission d'enquête de la ligne 14 Sud du réseau de transport public du Grand Paris – Tronçon « Olympiades-Aéroport d'Orly » ;
- **ou par voie électronique : *pref-enquetepublique@val-de-marne.gouv.fr***

Les contributions reçues par correspondance et par voie électronique seront annexées au registre d'enquête et tenues à la disposition du public, dans les meilleurs délais, au siège de l'enquête.

À l'expiration de l'enquête parcellaire, la commission d'enquête transmettra le dossier accompagné de ses conclusions et de ses avis motivés, à la préfète du Val-de-Marne.

EP 24-256 / contact@publilegal.fr

La ligne de référence est de 40 signes en corps minimal de 6 points didot.

Le calibrage de l'annonce est établi de filet à filet.

Les départements habilités sont 75,78, 91, 92, 93, 94, 95 et 69.

à suivre

Dacia veut passer à 15 % de marge d'ici à 2030

AUTOMOBILE L'ex-marque low-cost du groupe Renault a annoncé dans un communiqué lundi qu'elle visait un doublement de son chiffre d'affaires, qui « *devrait provenir pour moitié du volume et pour moitié du mix et du prix* ». Dacia prévoit durant la même période une « *légère augmentation* » de ses coûts fixes. Conséquence, la marge opérationnelle, déjà à deux chiffres, doit être portée dans le même horizon temporel à 15 %. « *Dacia passera progressivement […] à des offres de véhicules électriques abordables en Europe. Cela se fera "à la Dacia" pour fournir des produits adaptés à la demande de ses clients* », complète le texte.

Nouvelle répétition de la cérémonie d'ouverture des JO

JEUX OLYMPIQUES Cinquante-cinq embarcations ont défilé sur la Seine lundi lors d'un test technique, à 39 jours du début des JO de Paris. Elles sont parties du pont d'Austerlitz vers 06 h 30 et ont descendu le fleuve sur 6 kilomètres afin de rejoindre le pont d'Iéna, pour reproduire le parcours de la cérémonie d'ouverture, escortées par des embarcations de la préfecture de police. Une nouvelle répétition avec l'ensemble de la flotte sera effectuée lundi prochain. Au total, 94 bateaux dont 9 de réserve seront utilisés pour la parade.

Les dépenses en armements nucléaires s'envolent

● Avec l'augmentation des tensions géopolitiques dans le monde, les puissances nucléaires modernisent leurs arsenaux.
● Des chercheurs du Sipri exhortent les dirigeants mondiaux à « réfléchir ».

DÉFENSE

« *Depuis la guerre froide, les armes nucléaires n'ont jamais joué un rôle aussi important dans les relations internationales.* »

Tel est le constat du directeur du programme sur les armes de destruction massive à l'Institut international de recherche sur la paix de Stockholm (Sipri), Wilfred Wan. Les neuf Etats dotés de l'arme nucléaire – la Russie, les Etats-Unis, la France, l'Inde, la Chine, Israël, le Royaume-Uni, le Pakistan et la Corée du Nord – ont tous modernisé leurs arsenaux nucléaires, selon un nouveau rapport du Sipri publié lundi. Et plusieurs d'entre eux ont déployé de nouveaux systèmes en 2023.

Etat d'alerte

En janvier, sur les quelque 12.121 ogives nucléaires existantes dans le monde, environ 9.585 étaient disponibles en vue d'une utilisation potentielle. Près de 2.100 d'entre elles étaient maintenues en état d'« *alerte opérationnelle élevée* » – c'est-à-dire prêtes à être utilisées immédiatement – pour les missiles balistiques. La quasi-totalité de ces têtes nucléaires appartiennent à la Russie et aux Etats-Unis, qui possèdent à eux seuls 90 % des armes nucléaires mondiales. Mais pour la première fois, le Sipri estime aussi que la Chine détient « *quelques ogives en état d'alerte opérationnelle élevée* ».

Selon un autre rapport publié lundi par la campagne internationale pour l'abolition des armes nucléaires (Ican), les dépenses mondiales en matière d'armement nucléaire ont augmenté de 10,8 milliards de dollars en 2023 sur un an, les Etats-Unis représentant 80 % de cette augmentation.

Les Etats-Unis en tête

La part des Etats-Unis dans les dépenses totales, soit 51,5 milliards de dollars, « *est supérieure à celle de tous les autres pays dotés d'armes nucléaires réunis* », selon l'Ican. Viennent ensuite la Chine (11,8 milliards de dollars) et la Russie (8,3 milliards de dollars). Les Britanniques ont augmenté de manière significative leurs dépenses (+17 %, à 8,1 milliards de dollars), pour la deuxième année consécutive.

Les puissances nucléaires ont dans leur ensemble dépensé 2.898 dollars par seconde l'an dernier pour financer ces armes, selon le rapport. Les sommes consacrées aux armes nucléaires ont bondi de 33 % depuis 2018 (qui s'élevaient alors à 68,2 milliards de dollars) lorsque l'Ican a commencé à collecter ces données. Ces pays ont dépensé, pendant toutes ces années, quelque 387 milliards pour ces armes, selon le rapport.

La Russie a mené en mai 2024 des exercices impliquant des armes nucléaires tactiques à la frontière ukrainienne. *Photo Reuters*

Une tendance qui va se poursuivre

« *Je pense qu'il est juste de dire qu'une course aux armements nucléaires est en cours* », a déclaré la directrice de l'Ican, Melissa Parke. « *Nous vivons actuellement l'une des périodes les plus dangereuses de l'histoire de l'humanité* », a, pour sa part, mis en garde Dan Smith, directeur du Sipri. « *Les sources d'instabilité sont nombreuses : rivalités politiques, inégalités économiques, perturbations écologiques, accélération de la course aux armements. L'abime nous guette, et il est temps, pour les grandes puissances, de prendre du recul et de réfléchir. De préférence, ensemble* », alerte l'Institut.

En février 2023, la Russie a annoncé suspendre sa participation au traité New Start – « *le dernier traité de contrôle […] limitant les forces nucléaires stratégiques de la Russie et des Etats-Unis* ». Le Sipri a également noté que Moscou avait mené en mai 2024 des exercices impliquant des armes nucléaires tactiques à la frontière ukrainienne. Même si « *le nombre total d'ogives nucléaires continue de diminuer à mesure que les armes de l'ère de la guerre froide sont progressivement démantelées* », une augmentation du « *nombre d'ogives nucléaires opérationnelles* » est observée d'année en année de la part des puissances nucléaires, a déploré le directeur du Sipri. Selon lui, cette tendance va se poursuivre et « *probablement s'accélérer* » dans les années à venir.
— Les Echos *avec AFP*

annonces judiciaires & légales

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté - Égalité - Fraternité

PRÉFECTURE DES YVELINES
DIRECTION DE LA RÉGLEMENTATION
ET DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
Bureau de l'environnement et des enquêtes publiques

COMMUNES D'ACHÈRES, DE POISSY ET DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

RAPPEL - AVIS D'OUVERTURE D'UNE ENQUÊTE PUBLIQUE

Préalable à la délivrance d'une autorisation environnementale

Il sera procédé à une enquête publique, d'une durée de 31 jours, préalable à la délivrance d'une autorisation environnementale au titre de l'article L. 181-1 et suivants du Code de l'environnement dans le cadre du projet d'aménagement de la phase 2 du Tram T13 **du samedi 15 juin 2024 à 9 h au lundi 15 juillet 2024 à 17 h 45**.

La commission d'enquête est composée comme suit :

Titulaires :

Président : Monsieur Laurent DANE, Chef de projets informatiques

Membres : Monsieur Jean-Luc BIENVAULT, Chargé de mission au centre informatique national du ministère de l'Intérieur, à la retraite

Monsieur Bruno FOUCHER, Président d'une société de promotion immobilière – Urbaniste, à la retraite

Suppléants :

Président : Monsieur Gilles GOMEZ, Docteur – Ingénieur géologue, à la retraite

Membres : Monsieur Jean-Yves LAFFONT, Conseiller général des établissements de santé à l'inspection générale des affaires sociales, à la retraite

Monsieur Christian LAMARCHE, Architecte-urbaniste, à la retraite

Lieux de l'enquête :

Le dossier d'enquête comprenant notamment une étude d'impact ainsi que l'avis de l'autorité environnementale sera mis à la disposition du public :

- dans les mairies d'Achères, de Poissy et dans le centre administratif de la commune de Saint-Germain-en-Laye aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux au public.
- sur le site internet dédié : ***https://www.registre-numerique.fr/phase-2-tram-t13***
- sur un poste informatique situé au bureau de l'environnement et des enquêtes publiques de la préfecture des Yvelines (1 avenue de l'Europe à Versailles), du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 15 h 45.

Observations du public :

Pendant la durée de l'enquête, toutes observations et propositions sur l'autorisation environnementale pourront être :

- soit consignées par les intéressés sur les registres d'enquête ouverts à cet effet dans les mairies d'Achères, de Poissy et dans le centre administratif de la commune de Saint-Germain-en-Laye aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux au public,
- soit adressées par écrit au président de la commission d'enquête domicilié pour cette enquête à la mairie de Saint-Germain-en-Laye, désignée comme siège de l'enquête, afin d'y être annexées au registre du centre administratif de la commune.

Le public pourra également faire parvenir ses observations et propositions, pendant la durée de l'enquête, sur le registre dématérialisé accessible sur le site dédié : ***https://www.registre-numerique.fr/phase-2-tram-t13*** ainsi que via l'adresse électronique dédiée à l'enquête : ***phase-2-tram-t13@mail.registre-numerique.fr***.

Un membre de la commission d'enquête recevra personnellement toutes les personnes qui le souhaiteront dans les lieux, aux jours et heures suivants :

Mairie d'Achères (6-8 rue Deschamps-Guérin) :

- le samedi 22 juin 2024 de 9h00 à 12h00
- le mercredi 3 juillet 2024 de 9h00 à 12h00
- le mercredi 10 juillet 2024 de 14h00 à 17h00

Mairie de Poissy (Place de la République) :

- le lundi 24 juin 2024 de 14h30 à 17h30
- le samedi 29 juin 2024 de 9h00 à 12h00
- le samedi 13 juillet de 9h00 à 12h00

Centre administratif de Saint-Germain-en-Laye (86-88 rue Léon Désoyer) :

- le jeudi 20 juin 2024 de 14h30 à 17h30
- le mercredi 26 juin 2024 de 9h00 à 12h00
- le vendredi 5 juillet 2024 de 14h30 à 17h30

Tiers lieu « Le Quai des possibles » 7 Place Christiane Frahier, 78100 Saint-Germain-en-Laye (gare Lisière Péreire) :

- Le dimanche 16 juin 2024 de 15h à 18h
- Le dimanche 7 juillet 2024 de 15h à 18h

Toutes informations sur le dossier d'enquête peuvent être demandées auprès d'Île-de-France Mobilités, habilité à communiquer les informations sur la consistance et le contenu du projet, à l'adresse mail suivante : ***contact@tram13.fr***

À l'issue de la procédure, le préfet des Yvelines se prononcera sur l'autorisation environnementale.

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions de la commission d'enquête, disponibles pendant un an à compter de la date de la clôture de l'enquête, à la préfecture des Yvelines, à la sous-préfecture de Saint-Germain-en-Laye et dans les mairies d'Achères, de Poissy et de Saint-Germain-en-Laye, aux jours et heures normales d'ouverture des bureaux au public, ainsi que sur le site internet de la préfecture (***www.yvelines.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques***).

EP 24-265 / contact@publilegal.fr

La ligne de référence est de 40 signes en corps minimal de 6 points didot.
Le calibrage de l'annonce est établi de filet à filet.
Les départements habilités sont 75, 78, 91, 92, 93, 94, 95 et 69.

Thales multiplie par quatre sa production d'obus de mortier

Après une commande conséquente de l'armée française, Thales a annoncé son intention de quadrupler la capacité de production de munitions de son usine de La Ferté-Saint-Aubin (Loiret).

***Enrique Moreira** avec AFP*

Le grand Salon militaire Eurosatory ouvre à peine ses portes que Thales fait une annonce de taille. Le groupe de défense et de technologies français va quadrupler la capacité de production de munitions de son usine de La Ferté-Saint-Aubin (Loiret) après une commande importante de l'armée française.

« *Le site va accroître considérablement les cadences de production, qui vont passer d'une production annuelle globale de 20.000 munitions en 2023 à plus de 80.000 munitions par an d'ici à 2026* », a indiqué l'industriel dans un communiqué. Le groupe explique avoir reçu une « *nouvelle commande de plusieurs dizaines de milliers de munitions de 120 mm rayée* » pour des unités d'artillerie, notamment des mortiers.

Cette demande de l'Etat vient s'ajouter à de premiers contrats en 2022 et 2023 portant respectivement sur 3.000 et 15.000 munitions. Les livraisons « *liées à ces contrats* » sont prévues entre le dernier trimestre de 2024 et 2029, explique l'entreprise, sans dévoiler de détails financiers. Les militaires français ne sont pas les seuls à faire leurs courses chez Thales. L'industriel a profité de cette première journée d'Eurosatory pour annoncer l'acquisition par les forces aériennes brésiliennes de deux radars de surveillance aérienne Ground Master 200 Multi Mission « tout-en-un ». Omnisys, sa filiale dans le pays, sera chargée de la maintenance et du soutien technique.

Le carnet de commandes du groupe a connu « *un plus haut historique* » en 2023, à 45,3 milliards d'euros, en hausse de 10 %. Une activité tirée notamment par la défense, qui représente déjà la moitié des revenus du groupe, et qui bénéficie de la hausse des budgets militaires dans le monde.

> L'industriel annonce un nouveau partenariat avec le CEA.

Pour 2024, le groupe table sur un chiffre d'affaires compris entre 19,7 et 20,1 milliards d'euros, soit une croissance organique de 4 à 6 %.

Les tensions dans le monde poussent les dépenses du secteur à la hausse, avec une croissance annuelle estimée à au moins 4 % pour la prochaine décennie. Et ce, alors même qu'elles ont fait un bond en 2023 compris, selon les études, entre 6 et 9 %, à plus de 2.200 milliards de dollars.

La hausse des budgets de défense est particulièrement forte en Europe (+11 %). La majorité des Etats de l'Union européenne consacreront cette année au moins 2 % de leur PIB à la défense, conformément à l'engagement pris au sein de l'Otan.

Toujours dans la défense, mais plutôt dans la recherche encore, Thales profite du Salon militaire pour présenter ses nouvelles collaborations et autres avancées technologiques. L'industriel et le CEA annoncent la signature de leur « *nouveau partenariat dans le domaine de l'intelligence artificielle (IA) générative* ».

Ce partenariat, d'une durée initiale de trois ans et renouvelable, a pour objectif de fournir des solutions d'IA « *souveraines, maîtrisées et de confiance* » aux clients de Thales dont « *les missions sont ultra-critiques* ». L'IA générative, expliquent les deux partenaires dans un communiqué de presse commun, jouera le rôle d'un « *assistant intelligent de confiance pour accélérer la prise de décision humaine et le tempo des opérations* ».

Thales annonce aussi le lancement d'OpenDRobotics. Cette intelligence artificielle doit permettre de « *transformer le combat collaboratif* », c'est-à-dire avec des nouvelles technologies, en « *intégrant des systèmes multidrones et multirobots, augmentant leur autonomie et réduisant la charge cognitive des soldats* ». Les derniers conflits ont en effet montré le recours de plus en plus important aux drones et aux robots pour appuyer les militaires sur le terrain.

Enfin, Thales a dévoilé ses premières stations en haute fréquence (HF) large bande. Cette technologie, destinée aux postes de commandement sur les théâtres d'opérations terrestres, permet des communications avec un débit dix fois plus important par rapport aux précédentes solutions HF. ■

Métro, bus, tram : le nouveau plan quinquennal de la RATP

TRANSPORTS

IDFM a rédigé le vade-mecum de la RATP pour les cinq prochaines années.

Denis Fainsilber

Avant même que le redoutable défi des Jeux Olympiques et paralympiques ne soit passé dans les transports en commun franciliens, IDFM, l'autorité organisatrice des mêmes transports collectifs, prépare déjà la suite. Ce mardi, au conseil d'administration, les membres d'IDFM doivent adopter la maquette du futur contrat à passer avec la RATP, à compter de janvier 2025 et pour une durée de cinq ans, pour ajuster les objectifs du contrat en cours 2021-2024.

IDFM, qui investit bon an mal an 5 milliards d'euros pour faire fonctionner le système des transports de la RATP – hors les milliards dépensés pour acquérir les nouvelles rames de métro, de RER et des bus – en veut pour son argent. D'où l'idée de modifier certains curseurs déjà prévus dans le contrat finissant, pour l'adapter aux réalités du terrain et au ressenti des usagers.

Maintenant que les années Covid-19 sont passées, années qui avaient très largement affecté le plan de transport de Paris et petite couronne, IDFM souhaite « *réinterroger les exigences et les mécanismes contractuels de qualité de service, sa priorité* », selon le document débattu aujourd'hui. Retards dans le métro, propreté des stations, bon fonctionnement des escalators, information voyageurs en situation dégradée, sûreté des gares et stations, accessibilité aux personnes en situation de handicap... Ce volet recouvre un très grand nombre de critères. Et IDFM s'est promis de faire plus de place dans ses études au « ressenti » de l'usager.

Avec des incitations financières à la clé, qui elles-mêmes vont bouger après les JO de Paris. D'ores et déjà, la qualité de service dans le réseau est mesurée avec trois indicateurs, qui guident la rémunération variable de la RATP : la ponctualité et régularité de la Régie, assujettie à une enveloppe de 38,2 millions par an, la « *qualité du parcours voyageur* » (30,5 millions pour affecter au bonus ou au malus), et la perception des voyageurs (enveloppe de 24,9 millions). Le bilan annuel de Jean Castex dépend directement de ces analyses multicritères. Sur la ponctualité, les critères vont être « *repondérés à la hausse* », calés sur un rythme hebdomadaire et non plus mensuel, avec une grille de non-exécution du service plus détaillée.

> Des fontaines à eau et des toilettes seront installées à l'avenir dans certaines stations, de même que des points de stationnement de vélo à proximité.

A ce jour, malgré des efforts réels, certaines lignes de métro ou RER demeurent loin de l'objectif fixé et payé par IDFM aux heures de pointe. A l'instar des lignes 8 ou 3 du métro (83,6 % et 85 % de trains réalisés par rapport à la commande, en cumul à fin avril). Idem pour le RER B, qui se contente, sur la partie gérée par la RATP, de 81 % à 93 % de réalisation selon les branches.

Sur le plan des investissements, l'arrivée des rames de métro de nouvelle génération MF 19 sur huit nouvelles lignes, ainsi que le MI20, très en retard sur le RER B (à partir de 2027), devrait améliorer la ponctualité du service. IDFM souhaite multiplier les incitations financières ligne par ligne. Et pour les voyageurs, le nouveau plan table sur « *des conditions de remboursement renforcées et simplifiées* », en cas de situation « *inacceptable* » comme une panne de longue durée ou de grève des agents RATP. Le document ne chiffre pas le coût de ce relèvement.

Toujours au plan de la qualité de service, des fontaines à eau et des toilettes seront installées à l'avenir dans certaines stations, de même que des points de stationnement de vélo à proximité, qui seront renforcés sur la période quinquennale. La fédération des usagers des transports (FNAUT) attend le tour suivant, après les multiples amendements chez IDFM, pour se positionner. « *Nous veillerons lorsque la réflexion d'IDM s'affinera à être présents, afin de faire valoir notre perception de la situation, par exemple sur le plan de la propreté perçue par l'usager, et de préciser nos demandes* », selon Bernard Gobitz, le représentant de la FNAUT Ile-de-France.

Logiquement, ce nouveau plan devrait être facilité par les orientations découlant de l'accord sur huit ans entre l'Etat et la région, qui comblait un trou de 800 millions dans le budget transports et permettait d'augmenter le passe Navigo de seulement 2,6 % cette année. Néanmoins, l'accord de long terme, une première du genre avec l'Etat, prévoit une clause de revoyure en 2027, l'année de la présidentielle. ■

La ponctualité dans le métro parisien s'est améliorée ces derniers mois, mais dans des proportions variables, et les JO cet été demeurent un véritable défi. *Laurent Grandguillot/RÉA*

Le Mobilier national valorise la cote de la tapisserie d'art

MARCHÉ DE L'ART

Les accords signés par le Mobilier national avec les galeries d'art ou la nouvelle usine des Ateliers Pinton témoignent d'un regain d'intérêt pour les métiers d'art .

Martine Robert

C'est à Reims, lundi, que le petit monde des métiers d'art converge pour plancher sur son avenir. Les Rencontres économiques des métiers d'art, après un coup d'essai réussi l'an dernier à Tonnerre, mettent en lumière les savoir-faire locaux tout en réunissant le gratin de l'écosystème national, du Comité Colbert au Mobilier national en passant par LVMH (propriétaire des « Echos »).

Grâce à la mobilisation conjointe des Manufactures nationales (Sèvres, Les Gobelins...), des géants du luxe, de mécènes engagés comme la Fondation Bettencourt-Schueller, et à l'engouement des artistes contemporains pour l'artisanat d'art, le secteur a dépoussiéré son image.

Nouvelle offre

Dans ce décor, certains tentent d'innover. Hervé Lemoine et Lucas Pinton, présidents respectifs du Mobilier national et des Ateliers Pinton, ont récemment célébré la tombée de métier de tapisseries d'Aubusson d'après des œuvres de Joan Miro et Fernand Léger, dans le cadre d'un partenariat de reproduction inédit de grands peintres modernes. L'institution publique et l'entreprise privée créent une ligne d'édition à partir de tapisseries confectionnées par les manufactures des Gobelins et de Beauvais pour les collections nationales. Chaque reproduction est réalisée d'après les cartons originaux, dans un format réduit, plus adapté aux appartements des collectionneurs. « *C'est un projet culturel qui renforce les savoir-faire et soutient la filière d'Aubusson* », explique Hervé Lemoine.

Editions limitées

Ces éditions sont limitées à huit exemplaires, à l'instar des reproductions autorisées dans la sculpture. A chaque fois, les ayants droit des artistes touchent des royalties, de même que le Mobilier national, au titre du prêt du carton, de son expertise, de la garantie de qualité qu'il apporte via une licence de marque.

Parallèlement, l'institution publique a signé avec le Comité professionnel des galeries d'art (CPGA) pour des éditions d'œuvres contemporaines cette fois. Une première, là encore. Le Mobilier national s'engage à acquérir deux cartons de l'artiste : à partir du premier, un tissage est effectué par ses manufactures pour les collections nationales ; le second sert pour un tissage limité à 8 exemplaires à finalité commerciale. Chaque contrat prévoit, au-delà de la rémunération du fabricant, une rétribution équitable de l'artiste, de la galerie d'art et du Mobilier national.

De leur côté, les Ateliers Pinton, face au regain d'intérêt également pour ses tapis qui ornent les sols des palaces, des maisons de luxe, des appartements ou des yachts de milliardaires, viennent d'inaugurer, près d'Aubusson, une usine de tapis « tuftés main » avec une gestion de la production assistée par ordinateur. Un investissement de 3, 2 millions d'euros soutenu par la BPI et la région Nouvelle-Aquitaine.

Savoir-faire français

L'usine représente déjà une vingtaine de CDI supplémentaires. « *Elle va permettre de quintupler la production d'ici à cinq ans pour répondre aux nouveaux marchés domestiques et à l'export, en Asie, Etats-Unis, Moyen-Orient* », souligne Lucas Pinton.

Et ce représentant de la cinquième génération à la tête de l'entreprise familiale, a, l'an dernier, avec un associé belge, racheté la Manufacture royale du parc, spécialisée dans le tissage de moquettes Axminster que l'on retrouve à l'Elysée, au Sénat, à l'Assemblée nationale, dans les ambassades, les hôtels particuliers parisiens, mais aussi dans les Airbus et sur des navires.

La Maison Pinton, labellisée « Patrimoine vivant », forme ses artisans, en trois ans pour les lissiers, en un an pour le tuft : un budget de 200.000 à 300.000 euros par an, lourd pour cette PME de 10 millions de chiffre d'affaires. Mais entre 2020 et 2023, elle a créé 30 emplois et avec ses 130 collaborateurs, représente la plus grande entreprise de fabrication de tapis, tapisserie et jacquard en France. Perpétuant ces savoir-faire français qui décoraient toutes les cours royales d'Europe. ■

annonces judiciaires & légales

PRÉFET DE SEINE-ET-MARNE
Liberté Égalité Fraternité

Plan de Servitudes Aéronautiques

LOGNES EMERAINVILLE

2ème Avis d'enquête publique

Par arrêté inter-préfectoral n°2024/07/DCSE/BPE/SERV du 24 mai 2024 est prescrite, pendant 17 jours consécutifs, du lundi 17 juin 2024 à 9 heures au mercredi 3 juillet 2024 à 17 heures, une enquête publique relative à la révision du Plan de Servitudes Aéronautiques (PSA) de dégagement de l'aérodrome de Lognes-Emerainville, au profit de la Direction Générale de l'Aviation Civile, Direction de la Sécurité de l'Aviation Civile Nord, sise 9 rue de Champagne, 91200 ATHIS-MONS.

Le périmètre de l'enquête comprend les communes de Bussy-Saint-Georges, Bussy-Saint-Martin, Champs-sur-Marne, Collégien, Croissy-Beaubourg, Emerainville, Lognes, Noisiel, Pontault-Combault, Roissy-en-Brie, Torcy, Noisy-le-Grand, La Queue-en-Brie, Le Plessis-Trévise et Villiers-sur-Marne. Le siège de l'enquête est fixé en mairie de Lognes (11 esplanade des Droits de l'Homme – 77185) .

Madame Edith MARTINE, secrétaire générale du centre de sociologie des organisations, en retraite, est désignée commissaire enquêteur titulaire, et Madame Aïcha HAMMOU, responsable ressources humaines, en retraite, en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique sera tenu à la disposition du public : en version papier en mairies de Bussy-Saint-Georges (77), Bussy-Saint-Martin (77), Champs-sur-Marne (77), Collégien (77), Croissy-Beaubourg (77), Emerainville (77), Lognes (77), Noisiel (77), Pontault-Combault (77), Roissy-en-Brie (77), Torcy (77), Noisy-le-Grand (93), La Queue-en-Brie (94), Le Plessis-Trévise (94) et Villiers-sur-Marne (94), aux jours et heures habituels d'ouverture au public, sur les sites internet des services de l'État :

- en Seine-et-Marne : www.seine-et-marne.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques
- en Seine-Saint-Denis, à l'adresse suivante : www.seine-saint-denis.gouv.fr/Politiques publiques / Aménagement du territoire et constructions/Enquêtes publiques
- dans le Val-de-Marne, à l'adresse suivante : https://www.val-de-marne.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques-et-concertations-prealables

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra consulter et consigner ses observations et propositions :

- sur les registres d'enquête en format papier, côtés et paraphés par le commissaire enquêteur, et ouverts en mairies de Bussy-Saint-Georges, Bussy-Saint-Martin, Champs-sur-Marne, Collégien, Croissy-Beaubourg, Emerainville, Lognes, Noisiel, Pontault-Combault, Roissy-en-Brie, Torcy, Noisy-le-Grand, La Queue-en-Brie, Le Plessis-Trévise et Villiers-sur-Marne, aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Dès le début et avant la fin de l'enquête, les observations et propositions du public pourront également être adressées par voie postale à l'attention du commissaire enquêteur au siège de l'enquête (mairie de LOGNES).

Le commissaire enquêteur recevra le public aux lieux, dates et heures suivants :

Mairie d'Emerainville (16 place de l'Europe – 77184) le lundi 17 juin 2024 de 9h à 12h

Mairie de Lognes (11 esplanade des Droits de l'Homme – 77185) le samedi 22 juin 2024 de 9h à 12h

Mairie du Plessis-Trévise (36 avenue Ardouin – 94420) le lundi 1er juillet 2024 de 13h30 à 16h30

Mairie de Noisy-le-Grand (Place de la Libération – 93161) le mercredi 3 juillet 2024 de 14h à 17h

Le présent avis est consultable, et le dossier téléchargeable, sur les sites internet des préfectures, précités. Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête auprès de la préfecture de Seine-et-Marne - DCSE-BPE (12 rue des Saints-Pères 77 010 Melun Cedex). Copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera tenue à la disposition du public en mairies de Bussy-Saint-Georges, Bussy-Saint-Martin, Champs-sur-Marne, Collégien, Croissy-Beaubourg, Emerainville, Lognes, Noisiel, Pontault-Combault, Roissy-en-Brie, Torcy, Noisy-le-Grand, La Queue-en-Brie, Le Plessis-Trévise et Villiers-sur-Marne, ainsi que sur les sites Internet des services de l'État des préfectures de Seine-et-Marne, Seine-Saint-Denis et Val-de-Marne.

Ces documents seront également consultables sur les sites Internet des services de l'État dans les départements de Seine-et-Marne, de la Seine-Saint-Denis, et du Val de Marne.

Au terme de l'enquête publique, le plan de servitudes aéronautiques de dégagement (PSA) sera approuvé par arrêté ministériel et inséré aux documents d'urbanisme des communes concernées.

La ligne de référence est de 40 signes en corps minimal de 6 points didot.
Le calibrage de l'annonce est établi de filet à filet.
Les départements habilités sont 75, 78, 91, 92, 93, 94, 95 et 69.

L'inquiétude monte autour du financement de l'audiovisuel public

● La dissolution a rendu caduque la proposition de loi qui devait établir le mode de financement de l'audiovisuel public à partir de 2025.

● Les médias publics risquent d'être financés directement par le budget de l'Etat, une menace plus imminente que celle de la privatisation.

Le mécanisme transitoire de financement par une fraction de TVA mis en place depuis la suppression de la redevance, en 2022, arrive à son terme en fin d'année. *Photo Shutterstock*

AUDIOVISUEL

Fabio Benedetti Valentini *et* ***Stéphane Loignon***

Avec la dissolution de l'Assemblée nationale, ce n'est pas seulement le projet de fusion de l'audiovisuel public qui est tombé à l'eau, mais aussi la proposition de loi qui devait pérenniser un mode de financement indépendant pour les entreprises concernées – France Télévisions, Radio France, France Médias Monde (France 24, RFI…) et l'INA –, ainsi que pour Arte et TV5 Monde.

Or l'horloge tourne. Le mécanisme transitoire de financement par une fraction de TVA mis en place depuis la suppression de la redevance, en 2022, arrive à son terme en fin d'année. La suite ? C'est l'inconnu, et une source d'inquiétude, dans l'audiovisuel public, plus immédiate et tangible que la perspective d'une privatisation en cas de victoire du Rassemblement national aux élections législatives – un projet que Jordan Bardella souhaite réaliser « *à terme* », ainsi qu'il a rappelé ce week-end sur France 3.

Dans une séance de questions-réponses avec les journalistes en marge d'une conférence de presse la semaine passée, la présidente de France Télévisions, Delphine Ernotte, a partagé sa préoccupation, se disant « *inquiète* » pour le financement de tout le secteur. « *Là où le financement est une inquiétude majeure, c'est que quel que soit le résultat des élections, le problème se pose dès 2025* », résume un dirigeant du secteur.

Financement par le budget

Corollaire du projet de fusion, la proposition de loi organique des députés Quentin Bataillon et Jean-Jacques Gautier proposait d'instaurer un prélèvement sur les recettes de l'Etat, équivalent aux mécanismes qui financent les contributions aux collectivités locales ou à l'Union européenne. Une « *garantie de pérennité, de correspondance avec les besoins, de prévisibilité, de prise en compte de l'inflation* », énumère ce responsable, en soulignant que « *la remise en cause de cette perspective est un handicap par rapport à la construction d'une trajectoire d'investissement et de développement des entreprises, et pose aussi un problème d'indépendance des médias de service public* ».

« *Notre position est constante sur le sujet : un financement pérenne permettant la visibilité nécessaire à la conduite de la stratégie de l'entreprise et sa transformation numérique* », réclame Radio France. « *Disposer d'une recette affectée est un facteur imparable d'indépendance* », a aussi rappelé la semaine passée à nos confrères du « Monde » Marie-Christine Saragosse, la PDG de France Médias Monde.

Faute d'un mécanisme de ce type applicable dès 2025, les entités de l'audiovisuel public devraient être financées directement par le budget de l'Etat. Ce système a plusieurs inconvénients pour elles. D'abord, il laisse à Bercy la possibilité de baisses de crédits, y compris en cours d'année. Or le RN, notamment, ne cache pas qu'il veut faire des économies avec les médias publics.

Ensuite, il risque de ne pas correspondre aux critères du Media Freedom Act, selon lequel les procédures de financement doivent garantir « *que les fournisseurs de médias de service public disposent de ressources financières suffisantes, durables et prévisibles* », ces ressources devant permettre de préserver « *l'indépendance éditoriale des fournisseurs de médias de service public* ».

> « Le péché originel a été la suppression de la redevance, c'est une erreur que l'on va payer cash. »
> **PASCAL ROGARD**
> Directeur général de la SACD

Calendrier parlementaire serré

Sans cela, ces derniers risquent d'être considérés comme des médias gouvernementaux ou d'Etat, avec des conséquences possibles sur leur image, leur labellisation sur les réseaux sociaux et sur l'attribution de licences à émettre, en particulier pour RFI et France 24 à l'étranger. Un tel financement sur le budget serait aussi a priori contraire à l'avis exprimé lors de la suppression de la redevance par le conseil constitutionnel, *selon qui « la garantie des ressources du secteur de l'audiovisuel public* […] *constitue un élément de son indépendance ».*

Il faudrait aller très vite pour éviter le scénario de la budgétisation. Une session parlementaire d'une durée de quinze jours est prévue par la constitution, débutant le deuxième jeudi qui suit son élection, soit le 18 juillet. « *Cela supposerait qu'une proposition de loi organique soit placée très très très haut dans l'agenda parlementaire pour que cela atterrisse à l'Assemblée nationale et au Sénat, même avec une seule lecture, avant le projet de loi de finances en octobre* », souligne un bon connaisseur du secteur. Un « *défi* », selon cette source.

Certains ont aujourd'hui une impression de gâchis. « *C'est dommage d'en arriver là. Certains se sont beaucoup occupés de la réforme de la gouvernance sans se soucier du nerf de la guerre qui est le financement* », déplore un connaisseur du secteur. « *Le péché originel a été la suppression de la redevance, c'est une erreur que l'on va payer cash* », fustige aujourd'hui Pascal Rogard, le directeur général de la SACD. ■

Une privatisation qui bouleverserait le marché publicitaire français

Passé le choc de la dissolution, les acteurs du secteur commencent à penser aux opportunités.

Nicolas Madelaine

La privatisation de l'audiovisuel public – ou au moins d'une partie substantielle de celui-ci – n'est pas certaine. Il faudrait une majorité absolue à l'Assemblée pour le Rassemblement national (RN), qui est le seul parti à vouloir une telle mesure, son président, Jordan Bardella, ayant récemment confirmé l'envisager « *à terme* ». Il se pose sans doute également des questions de conformité avec le droit européen du Media Freedom Act. N'empêche, on n'a jamais été aussi proche d'une privatisation de tout ou d'une grande partie de France Télévisions et Radio France.

Une telle mesure, inédite en Europe, pose d'immenses questions de tous ordres, au premier chef de pluralisme, de qualité de l'information en France ou de soutien à la création. Mais comme l'ont montré les mouvements en Bourse de TF1 et M6, cette privatisation aboutirait aussi à une recomposition du secteur des médias vivant de la publicité.

Pour vivre sans les budgets de l'Etat, les médias du service public devraient essentiellement générer des ressources publicitaires. Les professionnels ont déjà travaillé à des hypothèses de déplafonnement de la publicité sur France Télévisions et Radio France par le passé, donc en connaissent un peu l'impact. L'un d'entre eux estime aujourd'hui que Radio France pourrait générer jusqu'à 250 millions d'euros de publicité (contre 40 à 50 aujourd'hui) et que France Télévisions pourrait dégager 800 millions de revenus (contre 350 millions aujourd'hui). Loin d'être neutre pour des marchés publicitaires français de 650 millions pour la radio, particulièrement touchée, et de 3 milliards pour la télévision, tous deux au mieux sans croissance. Et ce d'autant plus que des France 2 ou France Inter jouissent de très bonnes parts d'audience. Pour Bertelsmann, la vente de M6 plusieurs fois à l'étude pourrait devenir moins rémunératrice.

Mesures compensatoires

L'impact sur le Web et la presse est plus délicat à évaluer. « *Dans l'information, le secteur public privatisé serait peut-être obligé de mettre un "paywall" comme les autres médias, ce qui ferait moins de concurrence dans le gratuit* », explique Marc Feuillée, directeur général du groupe Figaro. Mais certains estiment que la puissance du réseau France Bleu auprès des annonceurs locaux affecterait la presse quotidienne régionale. La presse nationale, elle, ne serait pas imperméable à ce choc qui affecterait les prix de tous les espaces publicitaires, mais devrait mieux s'en tirer. Pour ce professionnel, seuls les géants Google et Meta s'en sortiraient indemnes « *car ils vendent des ciblages différents et touchent les jeunes, ce qui est moins le cas des médias publics* ».

Passé le choc de la dissolution et la déclaration par le Rassemblement national que la privatisation n'interviendrait que dans un deuxième temps, notamment parce qu'aucun projet élaboré ne semble avoir circulé, les professionnels, en tout cas, commencent clairement à cogiter sur les façons de gérer la situation. D'autant que si la privatisation n'était que partielle, elle deviendrait plus crédible.

Déjà, pour les annonceurs, une telle situation pourrait être gagnante puisqu'elle renforcerait l'offre d'espaces publicitaires. Certains imaginent aussi que le but du gouvernement ne serait pas de susciter l'opposition des groupes médias privés existants et que des aménagements seraient possibles, en compensation. « *Les secteurs interdits de publicité, les mentions spéciales après les annonces pourraient être assouplies*, dit un professionnel. *On pourrait aussi imaginer un régime où la chaîne privatisée conserverait une limite de 6 minutes de pub par heure, contre 9 minutes pour le privé.* » Peut-être pourrait-il également être plus facile de revendre les fréquences télévisuelles…

D'autres notent aussi que certaines recompositions pourraient fonctionner plus que d'autres. « *Si un grand groupe privé de télévision récupère une chaîne du service public, il s'en sort bien, certes au détriment des petits concurrents* », note un professionnel. Sachant quand même que la perpétuation de l'équilibre du marché publicitaire actuel n'est pas le seul critère que prendrait en compte une nouvelle majorité voulant privatiser.

« *Contrôler le service public via la budgétisation de ses finances serait sans doute plus simple pour le RN, d'autant qu'une partie de ses électeurs apprécient certains programmes du public, mais il est possible qu'il veuille donner une chaîne publique à Vincent Bolloré, par exemple* », note un autre professionnel… A n'en pas douter, l'inquiétude prédomine dans le secteur, mais les dirigeants ne resteraient pas les bras croisés. ■

La Suède, royaume européen des jeunes pousses du hardware

IMPACT

Dans ce petit pays de 10 millions d'habitants, entrepreneurs et investisseurs développent des start-up axées sur la décarbonation de tous les secteurs, dans un terreau fertile pour l'industrie.

Camille Wong

A une centaine de kilomètres au nord de Stockholm, Västeras s'impose comme l'un des berceaux industriels de la Suède. Cette ville de 100.000 habitants, connue pour avoir vu naître H & M, abrite aujourd'hui pléthore d'entreprises dans les secteurs de l'électrification, du nucléaire et de l'aviation.

Parmi elles, l'un des nouveaux fleurons européens : Northvolt. C'est ici que le spécialiste des batteries a choisi d'implanter son « campus ». Le lieu, dernier cri, est l'épicentre de sa R&D, qui a lui seul regroupe 1.200 employés sur les 6.500. Une sorte d'usine miniature de 20.000 m², où l'entreprise expérimente et développe ses cellules de batterie lithium-ion. Miniature, car elle est en réalité *« 20 fois plus petite »*, fait savoir la société à l'occasion d'une visite des lieux, que son vaisseau amiral, sa gigafactory située dans le nord de la Suède.

La start-up, qui n'en est plus vraiment une, a levé plus de 13 milliards d'euros, en fonds propres et dette. *« Nous bénéficions d'une grande confiance et donc d'une forte responsabilité au regard des fonds que nous avons levés »*, souligne d'ailleurs Sami Haikala, le directeur du développement de la société.

Fondée par deux anciens de Tesla, Peter Carlsson et Paolo Cerruti, Northvolt est l'un des emblèmes suédois des start-up du hardware, celles qui développent des produits matériels, en opposition aux start-up du logiciel (software). Et la Suède en regorge. Dans tous les secteurs : énergie, mobilité, construction, toujours avec un objectif de décarbonation. *« Une success story en nourrit une autre et c'est le cas de Northvolt »*, remarque Agate Freimane, la directrice de Norrsken VC, un fonds d'investissement suédois.

Trois quarts des fonds vers l'impact

Le fonds appartient à ces pionniers en Europe accompagnant des start-up climatiques, notamment sur le hardware. La Suède est l'un des rares pays de cette taille – 10 millions d'habitants – à posséder ses propres infrastructures : aéronautique, nucléaire, automobile, télécommunications… *« Nos start-up ne sont pas seulement des apps tech, elles remettent en question les méthodes de travail industrielles en termes de durabilité et de numérique »*, estime Marie Claire Maxwell de Business Sweden, un organisme public-privé qui promeut l'attractivité économique du territoire.

Les projets industriels bénéficient à la fois d'un foncier disponible en termes de surface et du mix énergétique local, notamment dans le Nord du pays, majoritairement composé de renouvelable, même si le nucléaire gagne du terrain. Une composante essentielle pour maîtriser les coûts environnementaux et de production, en particulier quand les usines sont gourmandes en énergie. Si l'écosystème tech souffre d'une baisse des financements comme le reste de l'Europe, il reste un moteur pour accompagner les greentechs, qui sont souvent des projets matériels par essence. Après les licornes de la tech, à l'instar de Klarna, Spotify ou encore Candy Crush, la quasi-totalité des fonds en « late stage » ont été injectés dans des start-up à impact en 2023, avec en tête H2 Green Steel (acier décarboné), Northvolt et Ingrid Capacity (stockage de l'énergie). Selon Dealroom, au global, les trois quarts des fonds des capital-risqueurs ont été déployés dans des start-up à impact.

« Cela reste tout de même difficile de lever sur du hardware, même si c'est devenu plus tendance pour les investisseurs. Le plus dur étant de trouver les bons partenaires investisseurs. Les banques peuvent aussi être frileuses et ont tendance à demander de grandes garanties d'assurance », estime Johan Höög, qui dirige la communication de Papershell. La start-up, tout de même financée à hauteur de 18 millions d'euros, fabrique divers objets décarbonés (meubles, cartes graphiques, skateboard…) à base de papier. Elle vient de terminer la construction de son usine à Tibro, en Suède.

Travailler avec les industriels

Pour convaincre les banques, les start-up tirent néanmoins profit du tissu industriel de la région et des grandes familles du pays. Elles nouent des partenariats capitalistiques avec des industriels, à l'instar de Northvolt (Volkswagen, BMW, Volvo…), H2 Green Steel (Mercedes, Schaeffler…), ou encore Candela, une start-up qui développe un ferry hydroptère électrique à foil pour le transport public. La société a levé plus de 70 millions d'euros depuis sa création en 2015, et a fait récemment entrer le groupe Beneteau à son capital. *« C'est une marque de qualité qui montre que nous avons réussi à construire quelque chose de solide »*, se félicite Gustav Hasselskog, son patron.

Il y a quelques semaines, Aira, une start-up qui développe des pompes à chaleur à grande échelle, a néanmoins sécurisé 200 millions d'euros de dette. La société est accompagnée par Vargas, un start-up studio créé par Harald Mix, un faiseur de licornes industrielles dans la climatech suédoise. Il a notamment cofondé Northvolt et H2 Green Steel, et investit dans les start-up industrielles des Nordiques à travers son fonds Altor Equity Partners. Le développement industriel est en revanche rarement un long fleuve tranquille. *« Nous n'avons pas de concurrents parce que nous faisons un travail très difficile. Il faut partir de zéro. Et pour cela, bien sûr, il faut beaucoup de capital, de ressources, de talents… Et de la persévérance »*, sourit Gustav Hasselskog.

Sa start-up devrait d'ici octobre transporter ses premiers voyageurs à Stockholm. *« Même après dix ans, nous avons encore une énorme focalisation sur la recherche et le développement. Il y a 50 personnes dans l'entreprise, sur 230, qui travaillent exclusivement dans la R&D »*, confie l'entrepreneur. Reste un dernier frein et pas des moindres : les talents. La Suède, par sa petite taille, souffre d'un déficit de compétences, malgré une population très éduquée. La création d'industries innovantes requiert aussi des compétences techniques et d'ingénierie qui n'existent pas encore, ou qui sont rares. L'angle environnemental séduit néanmoins les salariés issus des industries plus traditionnelles, à l'instar de Sami Haikala de Northvolt, un Finlandais qui a travaillé dans les batteries chez Foxconn et BAT. Malgré des reculades au sujet du climat depuis l'arrivée de la droite et de l'extrême droite au pouvoir en 2022, la Suède vise toujours la neutralité carbone en 2045, soit cinq ans plus tôt les pays de l'Union européenne.

Le pays a aussi plus d'un tour dans son sac pour attirer des employés qualifiés : un équilibre favorisé entre la vie personnelle et professionnelle, un congé maternité/paternité d'un an, une haute maîtrise de l'anglais en particulier dans la tech, une culture de la confiance et de la transparence… Des atouts, qui sauront peut-être faire oublier les longs hivers. ■

La Suède est l'un des rares pays de cette taille à posséder ses propres infrastructures (aéronautique, nucléaire, automobile, télécommunications…). *Photo Bloomberg*

Pappers, le chevalier blanc de l'open data

OPEN DATA

Cette start-up, qui s'est fait connaître avec une plateforme concurrente à societe.com, vient de lancer une offre sur l'immobilier.

Son modèle économique repose en grande partie sur la vente de ses solutions aux entreprises.

Charlie Perreau

Les start-up aiment bousculer le monde traditionnel. A ce jeu-là, Pappers n'a pas fait les choses à moitié. Ce spécialiste de l'open data, connu pour avoir créé une alternative gratuite à societe.com, vient de lancer une plateforme dédiée à l'immobilier. Concrètement, elle agrège et consolide les principales sources de données du secteur (transactions immobilières, propriétaires et copropriétés, ventes de fonds de commerce, permis de construire…).

Sa cible ? Les professionnels de l'immobilier qui peuvent s'en servir pour faire de la prospection. Mais la jeune société n'exclut pas de cibler un jour les particuliers pour leur permettre de faire des estimations, comme le propose Meilleurs Agents. *« Les données immobilières sont publiques. Nous avons juste mis tout au même endroit et l'avons mis à disposition gratuitement »*, souligne Pierre Fruchard, cofondateur de Pappers.

Des banques et assureurs comme clients

Cette accessibilité a toujours été au cœur des différents services proposés par la jeune pousse créée en 2020, au moment de l'ouverture des données du greffe. En à peine deux mois, Pierre Fruchard, son frère Antoine et Romain Banchetti ont monté le site Pappers Entreprises qui rassemblait à l'époque les comptes des entreprises, leurs statuts, les procès-verbaux des assemblées générales et les informations sur les dirigeants. Le tout gratuitement alors que societe.com fait payer les documents à l'unité quelques euros.

« Pendant un an, nous avons amélioré les fonctionnalités sans réfléchir au modèle économique. Nous voulions déjà avoir une grosse audience », rembobine le patron, qui a utilisé des données Sirene (base des entreprises), de l'INPI et du Bodacc (Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales).

Pappers trouve peu à peu des sources de revenus, notamment avec un abonnement permettant de faire de la veille sur des entreprises et des dirigeants, mais aussi, et surtout une API (sorte de connecteur informatique sécurisé) pour les entreprises. *« Les banques et assureurs l'utilisent pour la conformité par exemple. Nous travaillons quasiment avec l'ensemble des gros acteurs qui nous prennent des licences personnalisées »*, indique Pierre Fruchard. La start-up revendique *« plusieurs milliers de clients »* et 6,5 millions de visiteurs uniques. Pour séduire les grands comptes, Pappers propose aussi des API pour le Royaume-Uni, la Belgique et en Suisse. Et prévoit d'ajouter prochainement le Luxembourg à la liste.

Du juridique à la politique

Face à ce succès, la start-up a lancé en 2022 une Pappers Justice qui vient concurrencer la start-up Doctrine et d'autres éditeurs comme Lexbase et Lextenso qui ont des offres payantes. Toutes les décisions de justice ne sont en revanche pas encore disponibles (il manque celles du tribunal de commerce et quelques Prud'hommes) mais elles devront l'être d'ici à fin 2025 à la suite de l'entrée en vigueur de loi du 7 octobre 2016 pour une République numérique. Celle-ci prévoit la mise à disposition gratuite de toutes les données émanant des administrations publiques, y compris des décisions de justice.

En 2023, Pappers s'est attaquée à la politique avec un site qui agrège l'activité institutionnelle française et européenne (textes de loi, amendements, questions au gouvernement…). 2023 a aussi été l'année du lancement de Pappers Services, une plateforme qui regroupe des solutions de création d'entreprise (développé en partenariat avec la start-up LegalPlace), de registres dématérialisés ou encore de dépôt d'annonces légales en ligne. De quoi venir marcher sur les plateformes de legaltechs comme Legalstart.

Autant de services et donc autant de concurrents. *« Ils savent qu'on se positionne un peu comme le chevalier blanc. C'est dur de nous attaquer. S'ils le font, ils risquent un bad buzz »*, estime Pierre Fruchard qui avoue avoir un peu joué au *« cow-boy »* au début en *« tapant sur les concurrents. »* Pappers a en revanche toujours été prudent sur le volet financier. Depuis sa création, elle a toujours été financée et a enregistré un résultat de 200.000 euros en 2023. Mais elle ne communique pas sur son chiffre d'affaires et ne le publie même pas sur… Pappers. ■

Les villages vacances s'ajustent aux nouvelles habitudes des touristes

- Ces formules tout compris sont soumises à des attentes de leurs clients de plus en plus élevées dans un contexte très concurrentiel.
- Les entreprises répliquent en montant en gamme et en misant sur la proximité et le verdissement.

Installé à Clermont-Ferrand, VVF compte 90 villages pour 90 millions d'euros de chiffre d'affaires. *Photo VVF*

TOURISME

Françoise Sigot
— *Correspondante à Lyon*

Propulsés sur le devant de la scène dans les années 1950 avec l'arrivée du Club Med et ses fameux GO, les villages vacances font toujours rêver. L'an dernier, 35 millions de nuitées ont été enregistrées dans les quelque 900 établissements de ce secteur, selon l'Insee, qui compte à la fois les résidences de tourisme (des logements avec un coin cuisine) et les villages vacances (proposant aussi des animations). Une performance quasi stable par rapport à 2022. Sur le territoire français, *« le chiffre d'affaires des villages vacances a tangenté le milliard d'euros l'an dernier »*, souligne le consultant Guillaume Obert, fondateur du site Madeinfr et auteur d'une étude sur le secteur.

Même si la concurrence est rude face aux résidences de tourisme et, dans une moindre mesure, aux campings qui montent en gamme, ces formules tout compris tirent plutôt bien leur épingle du jeu. *« Dans un environnement inflationniste, avoir une prestation complète et sans surprise répond parfaitement aux attentes de la clientèle »*, assure Alexis Gardy, président de Belambra.

Avec ses 45 villages, tous situés en France, cet opérateur installé dans les Hauts-de-Seine a réalisé, l'an dernier, un chiffre d'affaires de 205 millions d'euros. 2024 s'annonce également porteuse. De quoi faire oublier le passage à vide de la crise du Covid-19, qui a fait s'effondrer l'activité de moitié. Des opérateurs, à l'image de Tourista, qui exploitait 18 villages, ne s'en sont pas remis. La société a été liquidée l'an dernier et ses villages ont pour la plupart été repris.

Se réinventer

La crise sanitaire a changé la donne. *« Les attentes bougent. Nos clients sont en quête de plus d'ouverture sur leur environnement, de découvertes, de bien manger et l'inflation renforce cette tendance. Elle pousse vers une recherche d'un bon rapport qualité prix »*, explique Damien Duval, directeur général de Cap France, un acteur créé en 1949 et qui gère 80 villages vacances pour 100 millions d'euros de chiffre d'affaires.

« Les gens ont envie de sécurité, de sérénité et d'avoir l'esprit libre », renchérit Mathieu Sauvestre, vice-président chargé du développement régional du Club Med, le géant d'un secteur très atomisé, qui compte beaucoup de petits acteurs issus de l'économie sociale et solidaire. L'exigence accrue des clients se traduit aussi par la volonté de disposer d'une offre à la fois tout compris et modulable. *« Le défi est d'intégrer des individualités dans une offre qui doit être flexible »*, concède Damien Duva.

Incluant sport, culture, nature, bien-être, détente, le menu des activités n'en finit pas de grossir. Et il se présente uniquement à la carte. D'un jour sur l'autre, les vacanciers piochent dans ce champ des possibles en étant sans concession sur l'étendue des choix et leur qualité. *« La consommation devient très individualisée. Donc, nous proposons des formats très ouverts »*, dit Stéphane le Bilhan, le directeur général de VVF (90 villages pour 90 millions d'euros de chiffre d'affaires), installé à Clermont-Ferrand.

« Les attentes vont clairement vers une montée en gamme. Spa, piscine, animations originales sont des éléments qui font la différence », note Guillaume Obert.

Produits locaux

Dans ce contexte, les entreprises du secteur n'ont d'autre choix que de tirer l'offre vers le haut. Depuis 2013, le Club Med et ses partenaires ont investi près d'un milliard d'euros dans la construction et la rénovation de ses villages, baptisés « resorts ». *« Dès le début des années 2000, en partant de notre expérience acquise avec nos clubs à l'étranger, nous avons commencé la transformation de notre modèle économique vers une offre haut de gamme*, raconte Mathieu Sauvestre. *La clientèle aisée est moins touchée par les aléas économiques et c'est un moyen d'internationaliser la fréquentation de nos clubs. »* Les revenus de l'entreprise (qui a 68 « resorts », dont 18 en France) sont en hausse de près de 20 % en 2023, à 1,9 milliard. *« Un tiers de nos clients vient chaque année et la moitié tous les trois ans. »*

Chez Cap France, où l'on propose trois niveaux de prestations, la tendance est aussi à une offre de plus en plus qualitative. *« Nous engageons environ 50 millions d'euros d'investissement tous les trois ans. Ce ne sont pas des investissements de rattrapage mais bien des actions sur l'équipement pour aller vers plus de qualité »*, souligne Damien Duval. Dans le même esprit, depuis deux ans, Belambra équipe ses clubs d'espaces de spa et bien être, et multiplie les animations décalées comme les apéros braseros au pied des pistes dans ses villages de montagne.

Pour se plier aux désidératas de leur clientèle, les exploitants de villages vacances misent aussi sur le verdissement. Aujourd'hui, plus aucun n'ose se risquer à proposer autre chose que des produits locaux dans ses buffets. Cap France met même sur la table de son village vacances de Figeac, dans le Lot, les tomates de son potager, ouvert à ses « villageois » amateurs de jardinage. Comme ailleurs, les équipements prennent soin d'être plus frugaux en énergie et les animations et excursions se font à proximité en misant sur le sens. Face à une concurrence en pleine métamorphose et une clientèle adepte de la nouveauté, la créativité est la ressource choisie par les gestionnaires pour durer… ■

VVF adapte son offre à une clientèle plus itinérante

L'opérateur associatif s'éloigne de plus en plus d'une offre de vacances standardisées pour aller vers le sur-mesure aussi bien en matière d'hébergement que d'activités. Cette évolution lui permet de renforcer son ancrage avec les territoires.

Stéphane le Bilhan, le directeur général de VVF, est formel : *« Notre clientèle devient beaucoup plus itinérante et, ce faisant, le village vacances devient un lieu étape. »* L'opérateur associatif, dont le siège est à Clermont-Ferrand, gère 90 destinations dans 63 départements et aucun n'échappe à cette tendance, accélérée depuis le Covid-19, mais dont il dit avoir perçu les prémisses depuis une dizaine d'années. Face à nouvelle donne, faite de quête de sens et de clients zappeurs, VVF adapte son offre.

Résultat ? Les hébergements sont aujourd'hui proposés à la carte sur des durées allant d'une nuit à plusieurs semaines et les activités comme la restauration deviennent un panel d'offres dans lesquels la clientèle pioche ce qui lui plaît. Stéphane le Bilhan estime que moins d'un tiers de ses clients optent pour un séjour tout compris, quand les autres composent leur propre programme. *« C'était l'inverse il y a moins de dix ans »*, commente-t-il.

« Recruter des passionnés »

Cette nouvelle donne n'influe guère sur les investissements dans les équipements mais, pour suivre ces tendances, VVF travaille sur le profil de ses gestionnaires de villages et d'animateurs. *« Les familles cherchent des expériences uniques faites de rencontres, et de découvertes avec des acteurs locaux. Notre enjeu est d'arriver à recruter des passionnés qui connaissent parfaitement leur territoire pour pouvoir répondre à ces attentes »*, explique le directeur général du groupe, qui emploie 1.200 équivalents temps plein.

L'exercice oblige par ailleurs à renforcer les liens avec les collectivités et les acteurs économiques et touristiques locaux. Un atout pour l'opérateur auvergnat, dont 60 % du parc appartient aux collectivités locales. *« Au-delà de l'accessibilité tarifaire de nos villages, notre objectif est de soutenir le développement économique des territoires où nous sommes présents »*, plaide Stéphane le Bilhan. Même si les lignes bougent, VVF parvient à maintenir son activité et sa rentabilité. L'an dernier, le groupe a réalisé 90 millions d'euros de chiffre d'affaires, contre 80 millions en 2022, en conservant des tarifs attractifs. Le panier moyen est de 970 euros pour quatre personnes. — **F. Si.**

« Un village vacances est un moteur pour l'économie locale »

DIDIER ARINO
Directeur du cabinet conseil Protourisme

Quel est le poids économique d'un village vacances pour un territoire ?

Il est colossal, notamment en termes de retombées économiques. Nous avons par exemple étudié l'impact économique et social de l'installation du Club Med aux Arcs, en Savoie, en 2018. Notre étude court sur la période antérieure à son arrivée et jusqu'en 2022. Déjà la construction du Resort a mobilisé 94 millions d'euros d'investissements, dont 75 % ont bénéficié à des entreprises régionales. Aujourd'hui, le club emploie 250 équivalents temps plein et on en dénombre autant en emplois induits.

Sur les nuitées, le Club Med en enregistre une moyenne de 120.000 en hiver et 50.000 en été et nous avons constaté que les nuitées hors du Club Med ont augmenté de 5 % à 7 % depuis son ouverture. La part de la clientèle internationale dans la station a elle aussi augmenté de 6 points entre 2018 et 2019.

Nous avons également fait une étude sur le village vacances Cap France à Samoëns, en Haute-Savoie, qui montre que pour un emploi au sein du village, on compte deux emplois à l'extérieur, car Cap France propose des activités moins intégrées. Un village vacances est un véritable moteur pour l'économie locale. D'autant plus que les exploitants privilégient dans leur grande majorité des fournisseurs régionaux pour tous leurs achats.

Les territoires sont-ils conscients de cette manne ?

Non, les élus sous-estiment l'impact économique et social d'un village vacances. Ils sont nombreux à penser que l'offre tout compris proposée dans ces établissements profite exclusivement au village vacances, alors que les retombées irriguent tout un territoire. De fait, cela reste un secteur où les investissements sont peu aidés, contrairement à l'installation d'une entreprise par exemple. Pourtant, les retours sur investissements sont là. Dans la Vienne, le département a aidé.

Quels sont les enjeux des exploitants de ces villages vacances pour rester dans une dynamique de croissance et d'entraînement de l'économie locale ?

Comme beaucoup d'acteurs économiques, ils sont dans un véritable mouvement en direction de la transition écologique, de la valorisation de produits locaux, de montée en qualité. Le plus grand pas qui reste à faire porte certainement sur leurs bâtiments qui sont vieillissants pour relever l'enjeu de la diminution des consommations d'énergie.
— *Propos recueillis par* **F. Si.**

Anaka/Protourisme

« Les élus sous-estiment l'impact économique et social d'un village vacances. »

Le breton Armoric Holding à l'offensive dans la défense

BRETAGNE

L'ETI, spécialiste de la transformation des métaux à haute valeur ajoutée, enregistre une forte croissance de son activité liée à la défense.

Guillaume Roussange
— Correspondant à Rennes

Ce sera sans doute l'un des événements du salon Eurosatory, le salon mondial des industries de défense, qui s'est ouvert ce lundi à Villepinte, en Seine-Saint-Denis : une démonstration par les membres du RAID de leur nouveau véhicule blindé Centurion D14, utilisé dès cet été à l'occasion des Jeux Olympiques de Paris.

Sorti des ateliers d'Essonne Sécurité, une filiale d'Armoric Holding implantée à Trémeur, dans les Côtes-d'Armor, cet engin témoigne du coup d'accélérateur donné par le groupe breton dans le secteur de la défense. « *Grâce à nos partenaires, nous présenterons également un véhicule blindé de transport de carburant, un véhicule anti-incendie ou un engin de TP à cabine blindée* », détaille Frédéric Louis, fondateur d'Armoric Holding.

Né il y a quinze ans du rachat de la modeste activité militaire des établissements Labbé de Lamballe (Côtes-d'Armor), le groupe a réussi à s'imposer dans un secteur pourtant réputé difficile d'accès. Son chiffre d'affaires devrait franchir la barre des 100 millions d'euros cette année avec quelque 500 salariés, contre une dizaine seulement en 2009. Une croissance portée par le retour des conflits de haute intensité, qui ont remis au cœur de la stratégie des armées la gestion des pièces détachées et de la maintenance.

Armoric Holding s'est construit par le rachat d'une dizaine de petites entreprises industrielles très spécialisées. Ce fut le cas, en 2016, de Scoma, le dernier fabricant français de rotules de direction, fondé par Jean Rédélé, le créateur de la marque Alpine, qui perdait alors 1,5 million par an. L'entreprise fournit désormais des grands donneurs d'ordres tels qu'Arquus ou Texelis et affiche, comme Essonne Sécurité, une croissance supérieure à 20 %. Son carnet de commandes avoisine les 5 millions d'euros.

Diversification géographique

« *Notre modèle industriel intégré nous permet de dégager de la valeur ajoutée. Nous réduisons les risques en diversifiant nos activités et nos zones géographiques* », souligne Sébastien Pilard, président du holding.

Dernier exemple en date de cette stratégie : la reprise en avril dernier de la société Hydrovideo (5 millions d'euros de chiffre d'affaires), qui emploie une trentaine de salariés à Durtal, entre Angers et Le Mans. Présentée comme l'un des leaders de l'inspection visuelle des réseaux d'assainissement, la PME va aussi être repositionnée sur les secteurs de la défense et du nucléaire.

« *Nous allons développer des technologies complémentaires pour ces industries et les promouvoir à l'international, au Maroc, au Royaume-Uni et en Inde* », reprend Frédéric Louis. Aujourd'hui, Armoric Holding, également présent dans le secteur de la mécanique de précision ou dans celui de la lutte anti-incendie au travers de sa marque Sides, réalise 20 % de son activité dans le militaire. Dans ce domaine, le groupe ambitionne de se doter d'une nouvelle brique technologique en se lançant, sans doute avec un partenaire européen, sur le segment des drones. ■

Unistellar lance ses premières jumelles à réalité augmentée

INNOVATEURS

Paul Molga
— Correspondant à Marseille

Les 1.000 premières jumelles intelligentes Envision seront proposées sur la plateforme Kickstarter au prix d'appel de 100 euros, les suivantes à 700 euros. *DR*

Unistellar récidive. Après le succès de la campagne de crowdfunding qui lui avait permis de lancer son télescope à réalité augmentée en 2017, ce sont des jumelles de nouvelle génération que va proposer la société marseillaise en utilisant le même modèle de financement participatif sur la plateforme Kickstarter. L'opération n'est pas encore calée, mais il existe déjà un prototype doté de fonctionnalités à faire pâlir d'envie l'agent 007. « *Ces jumelles connectées délivrent instantanément une information contextuelle qui donne sens à l'environnement terrestre, le jour, et céleste, la nuit* », explique Laurent Marfisi, cofondateur et directeur général de l'entreprise créée en 2015.

Comme son télescope, dont une nouvelle version – Odyssey – a été présentée au CES de Las Vegas en janvier dernier, les optiques sont truffées de technologies et de capteurs pour afficher des données utiles dans le champ d'observation de l'utilisateur. Connectées au smartphone, ces optiques proposent ainsi plusieurs modes d'interaction. Le principal – Smart Scounting Mode – superpose à la réalité une carte 3D pour améliorer la lecture du terrain en pleine nature avec des informations comme les sentiers, refuges, points d'eau et sommets aux alentours. « *Bientôt apparaitront aussi des données touristiques* », promet-il.

« Un GPS dans l'œil »

Un autre mode permet de guider littéralement les utilisateurs vers des points d'intérêt grâce à des guides apparaissant dans le champ de vision, voire de verrouiller une cible (par exemple un animal) pour permettre à un compagnon d'aventure, auquel on passe ses jumelles, de l'observer à son tour sans avoir à se faire décrire l'endroit. « *On a ainsi un GPS dans l'œil, qui permet aussi de lire et d'observer dans le ciel les plus beaux objets célestes* », poursuit ce passionné d'astronomie. L'entreprise entend ainsi « *étendre son audience* » et offrir « *un premier palier à l'observation des étoiles* ».

Ces jumelles intelligentes, baptisées Envision, devraient être vendues à un tarif public d'environ 1.000 euros, quand elles sortiront en 2025. Mais la campagne de crowdfunding en proposera 1.000 pièces au prix d'appel de 100 euros, puis les suivantes à 700 euros jusqu'à atteindre au moins 2,5 millions de dollars de préventes, un montant légèrement supérieur à la première campagne.

Au dernier pointage en 2022, l'entreprise annonçait avoir vendu 10.000 de ses télescopes de nouvelle génération à 3.000 euros l'unité. Son chiffre d'affaires s'établissait alors à 30 millions d'euros avec un effectif de 45 personnes. Depuis l'entrée au capital de Nikon, partenaire technologique historique, rejoignant le fonds Brighteye Ventures arrivé en 2019, elle ne communique plus ses chiffres.

Il est vrai que le marché naissant des jumelles numériques qui combinent les avantages des optiques traditionnelles et des appareils photos est très disputé : à l'échelle mondiale, il pesait 723 millions de dollars en 2022 et devrait dépasser le milliard d'ici à 2030 avec une croissance annuelle de plus de 3 %, selon le cabinet d'étude Business Research. Avec ses technologies, alimentées par des recherches absorbant 17 % de son activité et protégées par une dizaine de brevets, Unistellar compte bien figurer parmi les futurs leaders. ■

Les planchas Eno en sauvegarde après deux ans de surchauffe

NOUVELLE-AQUITAINE

La fin de la flambée des biens d'équipements de la maison et la crise du pouvoir d'achat ont mis l'entreprise en surstock.

Léa Delpont
— Correspondante à Bordeaux

Un printemps maussade après une année de surstock : l'entreprise de fonderie Eno, spécialisée dans les planchas d'extérieur et les appareils de cuisson pour le nautisme, a opté pour une procédure de sauvegarde pour passer l'orage.

Les premières difficultés sont apparues dès l'an dernier pour la société de Niort, dans les Deux-Sèvres, quand les grandes enseignes de bricolage et de jardinage « *ont coupé le robinet après avoir surcommandé pendant les années Covid, qui ont vu s'envoler les produits de la maison* », explique le cogérant Antoine Thomas. Les planchas en fonte émaillée représentent la moitié de l'activité. C'est également l'image de marque de l'entreprise, inscrite au patrimoine vivant au titre de ce savoir-faire rare. L'ancien fabricant de cuisinières et poêles, créé en 1909, est l'un des derniers à maîtriser cette technique en France. « *Quand les conteneurs chinois n'arrivaient plus, la grande distribution a fait appel à nous. On a produit, investi, embauché, mais ça s'est arrêté brutalement l'an dernier avec la crise du pouvoir d'achat et le retour des produits d'import* ». Et en juillet 2023, les négociations avec les banques pour une rallonge de prêt (en sus des PGE) ont échoué, « *les conditions de remboursement étant beaucoup trop rapides dans une période aussi incertaine* », selon Antoine Thomas.

> Eno a demandé une procédure de sauvegarde limitée à la dette bancaire.

> Le fabricant se dit « confiant » pour l'avenir.

Eno a utilisé sa trésorerie pour rembourser ses créances de fournisseurs et demandé une procédure de sauvegarde limitée à la dette bancaire. « *Ainsi, nous avons deux fois six mois pour aménager un plan d'apurement à notre main, et non à celle de banquiers impatients* ». Le fabricant, qui se dit « *confiant* », a réduit son effectif de 130 personnes il y a un an à 70 aujourd'hui, « *sans licenciement* », en jouant sur les contrats intérimaires et des départs volontaires. Eno a réalisé 15 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2023, dont 20 % au Canada et aux Etats-Unis où la marque déposée La Plancha se fait une petite place à côté du barbecue. La société espère atteindre 13 millions de revenus en 2024, avec une présaison en baisse de 50 %.

« *Le retard vient encore de la grande distribution, pas très en forme, à l'image de Leroy Merlin. Et les magasins indépendants ou franchisés sont beaucoup plus dynamiques pour vendre des produits comme les nôtres qui ont besoin d'explications : plus durables, réparables, meilleure chauffe…* », argumente Antoine Thomas : « *On voit bien que le consommateur moyen va vers le premier prix, tandis que le consommateur aisé continue d'acheter du haut de gamme* ».

Pour Eno, l'activité bateau, dont il est un leader mondial, reste dynamique. Ainsi que sa nouvelle gamme de meubles modulaires en Inox (sur roulettes et combinables) pour aménager des cuisines extérieures autour des planchas – à gaz ou électriques. L'entreprise présentera l'année prochaine une innovation de taille avec le modèle émaillé… à induction. ■

Les crédits impayés font leur retour dans les comptes des banques françaises

● A la fin du premier trimestre, le coût du risque a augmenté de 22 % sur un an pour quatre grandes banques.
● Les défaillances reviennent peu à peu à la normale alors que la situation politique ajoute encore aux incertitudes.

BANQUE

Edouard Lederer

Une si longue anomalie. Pendant près de sept ans, de 2016 à 2022, à la faveur de la politique de taux faibles de la Banque centrale européenne (BCE), le nombre de crédits impayés a fondu dans la zone euro, tout comme le coût du risque, c'est-à-dire les sommes mises de côté par les banques pour couvrir le risque de crédit.

C'est ce chapitre qui est peu à peu en train de se refermer, avec la hausse des taux et dans le climat anxiogène lié aux élections législatives surprise en France. Des craintes qui ont plombé les valeurs boursières de BNP Paribas, Société Générale et Crédit Agricole la semaine dernière. *« Le risque le plus évident pesant sur les valorisations des banques est sans doute l'effet que pourrait avoir un retournement économique sur la qualité des actifs bancaires »*, écrivaient la semaine dernière les analystes d'AlphaValue.

Une facture absorbable

D'autant que ce tremblement de terre politique intervient à un moment où le coût du risque commençait déjà à remonter, avec la fin des aides massives apportées à l'économie durant le Covid. Au premier trimestre, le coût du risque de quatre grandes banques françaises (BNP Paribas, Société Générale, groupe Crédit Agricole et BPCE), a atteint 2,1 milliards d'euros, selon des données compilées par KPMG. Contre 1,7 milliard un an plus tôt. Soit une hausse de 22 % sur un an.

« Les banques s'étaient habituées à travailler avec un coût du risque anormalement faible », estime Arnaud Bourdeille, associé responsable du secteur banque chez KPMG. La facture est largement absorbable pour les quatre banques, qui ont cumulé 7 milliards d'euros de résultat net au premier trimestre. Mais elle témoigne d'un retour à la normale potentiellement coûteux pour les établissements de crédit.

Cela se lit aussi dans la santé des entreprises. Au premier trimestre, *« sur douze mois glissants, la barre des 60.000 défaillances est franchie, soit un niveau supérieur aux moyennes de long terme 1991-2019 (55.000 défaillances sur cette période) et post-crise de 2008 »*, note KPMG. La dynamique est particulièrement forte dans le secteur du commerce et celui de la construction, avec à fin avril des hausses de respectivement 23,5 % et 35,5 % du nombre de faillites, selon de récentes données de la Banque de France.

A l'échelle européenne, *« la qualité des actifs s'est détériorée, mais de façon mineure. Il est trop tôt pour crier victoire »*, estimait jeudi dernier Pedram Moezzi, économiste spécialisé dans les risques bancaires pour S&P Global Market Intelligence, lors d'une conférence de la Fédération bancaire européenne (EBF) consacrée à la remontée des risques. Pour ce spécialiste, des incertitudes demeurent, notamment sur l'évolution ces prochains mois de l'inflation et des salaires. *« Notre prévision actuelle est prudemment optimiste, c'est du "wait and see" »*, ajoute l'économiste.

La situation des emprunteurs s'est tendue ces derniers mois sur fond de risques géopolitiques accrus et de hausse des taux déclenchée en 2022 pour lutter contre l'inflation : avec des liquidités plus rares et plus chères, renouveler ou réaménager un prêt est devenu plus ardu, ce qui accélère les difficultés. Surtout pour les entreprises qui se sont endettées massivement quand les taux étaient au plancher.

Situation sous contrôle

En France, la période a ainsi été marquée par plusieurs grands dossiers de place (Casino, Altice, Atos, notamment), générant des négociations tendues entre emprunteurs et créanciers. L'immobilier commercial (bureaux, centres commerciaux, entrepôts, etc.) est un autre point d'attention, aussi, pour les superviseurs bancaires. Avec la faillite du promoteur Signa, des difficultés ont déjà surgi en Allemagne et en Autriche.

La situation reste néanmoins sous contrôle. Cette hausse des impayés intervient sur des bilans bancaires assainis. Les créances douteuses (crédits impayés depuis trois mois) représentaient début 2024 autour de 345 milliards d'euros en Europe, après avoir dépassé les 1.000 milliards d'euros en 2015. Par ailleurs, *« les banques ne sont pas les seules à se préparer aux risques. Les entreprises le font aussi »*, fait valoir une grande banquière européenne, qui souligne la *« résilience »* de ses clients. ■

« LES ECHOS » / SOURCE : BANQUE DE FRANCE / PHOTO : ALIAKSANDR ANTANOVICH/SHUTTERSTOCK

Les établissements bancaires craignent de voir tousser le moteur du crédit aux entreprises

La dissolution de l'Assemblée nationale ajoute de l'incertitude économique pour les entreprises, dont la demande de crédit s'est déjà tassée ces derniers mois. Les financements de trésorerie plongent, par ailleurs, depuis un an.

Ne surtout pas perdre leur deuxième moteur. Ces derniers mois, et malgré une embellie au mois d'avril, les banques françaises ont vu leur production de crédits immobiliers ralentir fortement. A présent, c'est le deuxième réacteur, le crédit aux entreprises, qui donne des signes de faiblesse.

En cause, la hausse des taux, qui a rendu le crédit plus onéreux, et la difficulté pour les entrepreneurs de se projeter dans l'avenir, en raison notamment des prochaines élections, et de leurs conséquences pour l'heure indéchiffrables. *« L'instabilité politique peut générer un ralentissement de l'activité économique, qui peut évidemment se répercuter sur les banques et leur profitabilité »*, souligne Eric Dor, directeur des études économiques à l'IESEG.

Projets mis en pause

Dans ce climat, les banquiers sont nombreux à voir leurs clients s'inquiéter, et mettre en pause leurs projets. Les incertitudes pourraient conduire à mettre en veille les projets de fusions-acquisitions dans les secteurs plus exposés politiquement (énergie, finance, transport...). L'attentisme pourrait aussi se prolonger dans l'immobilier commercial ou la construction, qui tourne décidément au ralenti.

Déjà avant les résultats des élections européennes et la dissolution surprise de l'Assemblée nationale, le financement des entreprises présentait un visage contrasté en France. A fin avril, le crédit bancaire aux entreprises augmentait de 1,4 % : après un début d'année poussif, cela constituait un frémissement, selon des données publiées la semaine dernière par la Banque de France. Mais après des années de croissance de plus de 5 %, le rythme de hausse reste faible et correspond à un plus bas depuis dix ans.

Les crédits d'investissement tiennent bien le coup, avec des encours en hausse de 3,7 % sur un an. Mais les financements de trésorerie plongent, mois après mois. Les encours ont commencé à diminuer en juin 2023, le plus fort recul (−8,1 %) étant intervenu en février. *« Les financements de court terme sont liés à la conjoncture immédiate, et très liés à la confiance des entrepreneurs »*, expliquait – avant la dissolution – un banquier qui espérait alors que la baisse des taux décidée par la BCE constitue un signal positif. Difficile de croire, en raison des incertitudes des politiques surgies depuis, que les entrepreneurs aient plus le moral.

Si le recours à ces crédits de court terme a diminué, cela peut aussi être lié à la situation financière des entreprises. Au sortir de la crise sanitaire, leur trésorerie était gonflée à bloc, notamment grâce aux prêts garantis par l'Etat (PGE) accordés pour plus de 140 milliards d'euros. Face à la flambée d'inflation intervenue ensuite, et la hausse des taux, certains ont sans doute préféré puiser dans leurs réserves plutôt que de s'endetter, en attendant que le ciel s'éclaircisse.

Ces signaux cachent toutefois des situations très contrastées. *« La croissance de l'encours des crédits mobilisés est toujours très différenciée selon les secteurs économiques »*, note la banque de France. Elle reste forte dans les activités de conseil et de services (+10,2 %) ou dans le transport (+6 %). Mais le crédit se contracte dans la construction, l'industrie et le commerce.

— *E. Le.*

Le plan d'épargne avenir climat sera lancé en juillet

ÉPARGNE

La mise en place de ce produit doit servir à financer des projets bas carbone dans le cadre de la loi sur l'industrie verte.

Tifenn Clinkemaillié

Un nouveau produit d'épargne sera bientôt disponible. La mise en place du plan d'épargne avenir climat (PEAC), annoncée en avril 2023 par l'exécutif, aura lieu le 1er juillet, selon une série de décrets parus au « Journal officiel » dimanche.

Réservé aux moins de 21 ans, le PEA climat a vocation à financer des projets bas carbone. Il prendra la forme d'un compte titre ou d'un contrat de capitalisation dans la limite d'*« un plan par personne physique »*, plafonné à 22.950 euros, précise le texte. L'épargne, mise de côté par les parents, sera bloquée jusqu'à la majorité des enfants et pendant cinq ans minimum. Un mécanisme indispensable pour *« financer des projets de beaucoup plus long terme, dont a besoin la transition écologique »*, indique Bercy.

Car le PEAC est l'un des outils de la loi industrie climat. Adopté en octobre 2023, le texte législatif a pour but de réindustrialiser la France tout en favorisant la décarbonation. Il prévoit par exemple d'encourager le déploiement de grandes technologies de décarbonation, comme l'éolien, le photovoltaïque ou l'hydrogène décarboné. Et pour financer ces projets, l'exécutif mise aussi sur l'épargne privée.

Selon l'étude d'impact de la loi relative à l'industrie verte, les mineurs détiendraient 40 milliards d'euros d'épargne répartis par leurs parents sur le Livret A, le livret jeune, le plan épargne logement ou les assurances-vies. Sur ces 40 milliards, l'exécutif espère récolter un milliard d'euros chaque année sur le PEAC *« à son plein potentiel »*.

A titre de comparaison, le Livret A a engrangé une collecte nette de près de 29 milliards d'euros en 2023, mais de seulement quelque 10 milliards en 2018 ou 2019. Le livret d'épargne populaire (LEP), accessible sous conditions de revenus, et particulièrement apprécié des jeunes, a de son côté enregistré une collecte de 21 milliards d'euros en 2023, plus du double de 2022.

Pour convaincre les Français de l'adopter, le PEAC bénéficiera de *« conditions fiscales exceptionnelles : zéro impôt et zéro cotisation »*, avait assuré Bercy en mai. Sa rémunération devrait aussi être avantageuse. Le gouvernement a promis qu'elle serait supérieure à celle du Livret A, dont le taux est actuellement gelé à 3 %.

21
ANS
L'âge maximal requis pour pouvoir ouvrir un plan d'épargne avenir climat.

Produit risqué

Mais à l'inverse de ce dernier, le PEAC est un produit risqué. Distribué par les acteurs traditionnels de l'assurance-vie (assureurs, banquiers), son rendement dépendra de leurs stratégies d'investissement. Même si le ministre des Finances, Bruno Le Maire, parle d'un capital garanti à « 99 % » à la sortie, l'instrument n'est pas à strictement parler un produit à capital garanti comme peut l'être le Livret A ou l'assurance-vie en euros.

Concrètement, le PEAC sera fermé automatiquement au 30e anniversaire de son titulaire. A l'origine, le projet de loi prévoyait un abondement de l'Etat si le plan était ouvert dans l'année de naissance de l'enfant. Un amendement adopté par le Sénat a supprimé cette disposition.

Au niveau européen aussi, l'épargne pourrait servir la croissance. Fin mai, au château de Meseberg, près de Berlin, Emmanuel Macron et Olaf Scholz ont fait part de leur volonté commune de créer *« un produit d'épargne européen »*. Le produit, risqué et investi en actions, pourrait permettre de financer les enjeux liés à la transition énergétique, numérique, la défense et les retraites. ■

Londres ravit à Paris sa place de première Bourse européenne

BOURSE

Les sociétés cotées à Paris ont perdu près de 200 milliards d'euros de capitalisation la semaine dernière.

Elles pèsent désormais moins lourd que leurs homologues britanniques.

Florian Maussion

Chassé-croisé au sommet entre Paris et Londres. A l'issue de sa pire semaine en deux ans, dans la foulée de la dissolution de l'Assemblée nationale par Emmanuel Macron et de l'annonce d'élections législatives anticipées, la Bourse de Paris a rendu à son homologue britannique la couronne de place financière la mieux valorisée d'Europe, qu'elle lui avait ravie fin 2022.

Le CAC 40, qui a décroché de plus de 6 % la semaine dernière, effaçant ses gains depuis le début de l'année, a perdu à lui seul 157 milliards d'euros. Les petites valorisations n'ont pas été épargnées, le CAC Mid & Small ayant lâché dans le même temps 25 milliards. Résultat, la capitalisation totale des sociétés cotées à Paris est tombée vendredi soir à 2.925 milliards d'euros, en recul de près de 200 milliards. Un repli suffisant pour permettre à Londres de reprendre la première place en Europe, avec une petite avance de 43 milliards d'euros.

La capitale britannique avait cédé son titre mi-novembre 2022, freinée par une économie post-Brexit à la peine quand son homologue française caracolait, notamment sous l'impulsion du secteur du luxe. La situation est totalement différente aujourd'hui.

Londres reprend ainsi sa couronne de place financière la mieux valorisée d'Europe, que Paris lui avait ravie fin 2022. *Photo Hollie Adams/Bloomberg*

Incertitudes françaises, sérénité britannique

Côté français, l'incertitude politique s'est brutalement imposée aux investisseurs. L'environnement budgétaire est déjà très fortement dégradé, avec un déficit attendu à 5,1 % en fin d'année. Or les programmes du Rassemblement national et du Nouveau Front Populaire entraîneraient des dépenses très importantes – même si nul ne sait dans quelle mesure ils seraient mis en œuvre. Les banques, premières victimes de la défiance des investisseurs, n'ont pas été les seules à être sanctionnées par les marchés la semaine dernière. La menace d'une renationalisation des autoroutes, défendue par le RN et LFI ces dernières années, a pesé sur les cours d'Eiffage et de Vinci, qui ont cédé plus de 10 %.

S'ajoute à cela la perspective d'une crise politique appelée à se prolonger plusieurs semaines. Au moins jusqu'au second tour des législatives anticipées, le 7 juillet, mais potentiellement plus loin, si les urnes ne donnent aucune majorité claire et imposent de négocier une coalition de gouvernement. *« Il n'y aura aucune certitude au cours des trois ou quatre prochaines semaines et le marché risque de devenir plus instable »*, a déclaré Alberto Tocchio, de Kairos Partners, à Bloomberg.

Côté britannique, la fin de la récession et la progression plus forte qu'anticipé du PIB au premier trimestre (+0,6 %) ont redonné de l'attrait aux sociétés cotées à Londres. Et les élections générales du 4 juillet suscitent bien moins d'inquiétudes que les législatives françaises, avec une victoire largement anticipée d'un parti Travailliste très « pro business ».

Si sa dynamique s'est quelque peu enrayée depuis un mois, dans le sillage des autres indices européens, le FTSE 100 reste en progression de près de 5,5 % depuis le début de l'année, porté notamment par les bons résultats de Shell, Unilever, Rolls Royce ou encore AstraZeneca.

Le CAC 40, lui, a repris un peu de terrain ce lundi, gagnant 0,91 %, alors que le FTSE 100 était stable, mais il est loin d'avoir récupéré de sa semaine chaotique. Sur le marché obligataire, le « spread » entre les taux français et allemand à 10 ans a terminé la journée à 79 points de base (pb), après être monté au-delà des 80 pb dans la matinée, dépassant son pic de 2017 et atteignant son niveau le plus élevé depuis la crise de la dette en zone euro en 2012. L'indice V2X de volatilité de l'indice paneuropéen Euro Stoxx 50, qui s'est envolé la semaine dernière, reste lui aussi à des niveaux élevés. ■

M&A : Natixis étend son réseau de boutiques à l'international

BANQUE

La banque d'investissement de BPCE a annoncé lundi deux investissements minoritaires en Belgique et aux Pays-Bas.

Anne Drif

Le psychodrame tout juste clos avec ses banquiers M&A français et Jean-Marie Messier, Natixis passe à la vitesse supérieure à l'international. La banque d'investissement de BPCE élargit son réseau en fusions-acquisitions avec deux prises de participations minoritaires à l'étranger. Arrivé des Etats-Unis où, jusqu'à la fin de l'année dernière, il dirigeait le département corporate finance et pilotait la relation avec la plus grosse boutique affiliée à Natixis, Solomon Partners, le nouveau patron du M&A mondial de Natixis, Yann Le Fur, renforce son maillage en Belgique avec Tandem Capital et aux Pays-Bas avec Emendo Capital. Des boutiques familières de la banque française : Natixis a déjà conduit plusieurs mandats, notamment avec la boutique belge, pour l'accompagnement d'EDF Luminus dans des centrales à gaz en Belgique ou celui du groupe d'infrastructures énergétiques Fluxys à Oman.

« Ces investissements renforcent notre position en infrastructures sur ces marchés, peu investis en direct par les banques concurrentes en M&A, souligne Mohamed Kallala, responsable mondial de Natixis CIB. Notre ambition est d'accroître la part des fusions-acquisitions, métier clé de Natixis CIB, dans la croissance de nos revenus dans les prochaines années », ajoute-t-il, alors que BPCE dévoilera son nouveau plan stratégique la semaine prochaine.

De nouvelles opérations pourraient venir compléter le réseau actuel de sept boutiques piloté par Yann Le Fur, comme en Grande-Bretagne ou en Asie du Sud-Est. Hors de France, la banque s'est implantée en Espagne en 2015 (360 Corporate), aux Etats-Unis en 2016 (Solomon Partners), puis en Angleterre (Fenchurch), en Chine (Vermilion) et en Australie (Azure capital) en 2018. Deux rachats en France ont servi de socle à sa croissance : Leonardo dans le capital-investissement (devenu Natixis Partners) et Clipperton dans la tech.

L'an dernier, les activités M&A de Natixis portées par les boutiques ont généré 319 millions d'euros de revenus, en hausse de 13 % dans un marché au plus bas depuis une décennie. Mais c'est bien le pôle international qui tire le gros de la croissance, notamment Solomon Partners. Depuis son rachat il y a huit ans, l'équipe américaine a doublé de taille, à plus de 200 personnes, et génère un tiers des revenus du M&A du groupe. Natixis y a élargi son champ d'intervention au private equity et au conseil sur les deals d'infrastructures. L'équipe de 120 personnes de Natixis Partners, en France, a généré autour de 20 % des revenus du pôle.

Départ chez Jean-Marie Messier

En fin d'année dernière, des tensions ont émergé au moment où Natixis, en pleine réflexion sur son plan stratégique, poussait à plus d'intégration avec les autres équipes. Les banquiers de Natixis Partners ont tenté de se tourner vers la boutique de Jean-Marie Messier jusqu'à ce qu'un accord soit conclu, préservant une partie de leur autonomie. En revanche, l'épisode a eu des répercussions sur Messier & Associés. Hubert Preschez, arrivé il y a à peine trois ans de HSBC et seul autre associé actionnaire aux côtés de l'ancien patron de Vivendi et de Mediobanca, est sur le départ. Les discussions passées autour de l'arrivée de banquiers de private equity de Natixis ont suscité des tensions. La rupture avec Hubert Preschez intervient après plusieurs précédents, dont celui du poids lourd Erik Maris, parti rejoindre le fonds d'investissement Advent.

Dans l'entourage de la boutique, on préfère souligner deux arrivées *« très réussies »* : celle de l'ancien dirigeant d'EADS Marwan Lahoud, en provenance de Tikehau, et celle de Mathieu Gross, qui a été en charge des « telcos » chez Crédit Agricole CIB avant de rejoindre Messier & Associés. ■

Affaire Greensill : UBS propose de rembourser les investisseurs lésés de Credit Suisse

BANQUE

L'offre devrait coûter environ 900 millions de dollars à la première banque helvétique, qui a racheté son ex-rivale Credit Suisse en mars 2023.

Rachel Cotte

UBS poursuit ses efforts pour purger les litiges de Credit Suisse. La première banque helvétique – qui a racheté son ex-rivale en mars 2023 lors d'un sauvetage orchestré par les autorités – a proposé lundi de dédommager ses investisseurs lésés par l'effondrement de la fintech Greensill Capital, en leur rachetant leurs parts de fonds. S'ils acceptent, ils récupéreront 90 % de la valeur d'actif net calculée au 25 février 2021, deux mois avant la faillite de la société. Celle-ci proposait à des entreprises d'échelonner leurs dettes en remboursant leurs fournisseurs à leur place, en échange de créances qu'elle plaçait sous forme de titres dans des fonds.

Credit Suisse a convaincu plus de 1.000 clients d'investir dans ces fonds, présentés comme peu risqués car garantis par des contrats d'assurance. Mais les assureurs avaient décidé en 2021 de ne pas prolonger la couverture de Greensill, provoquant ainsi la chute de la fintech. En juin 2023, Credit Suisse avait annoncé avoir procédé à un septième versement pour rembourser ses investisseurs lésés, portant le remboursement total à 7 milliards de dollars, sur un total de 10 milliards de dollars de fonds sous gestion.

La compensation proposée par UBS tiendra compte des montants déjà remboursés. *« L'offre vise à donner aux investisseurs du fonds des certitudes, avec une sortie accélérée de leurs positions et un niveau élevé de récupération financière »*, souligne la banque dans un communiqué.

Fusion dès le 1er juillet

Avec cette opération, le groupe tente de tirer un trait sur l'un des principaux scandales dans lesquels était empêtré Credit Suisse avant son rachat. L'offre, qui devrait coûter environ 900 millions de dollars au nouveau géant bancaire suisse, ne devrait pas avoir d'effet significatif sur les résultats financiers ou les fonds propres de la banque, *« compte tenu des provisions enregistrées dans le cadre de l'acquisition de Credit Suisse »*, précise-t-elle.

90 %
DE LA VALEUR D'ACTIF NET calculée au 25 février 2021, soit deux mois avant la faillite de la fintech Greensill Capital, devraient être récupérés.

UBS fait néanmoins toujours face à des poursuites judiciaires liées à l'affaire Greensill, selon Bloomberg. Dans son rapport annuel 2023, le groupe a annoncé que les dépenses pourraient *« dépasser substantiellement le niveau des provisions »* qu'il a constituées. Outre la gestion des nombreux litiges qui ont causé la perte de Credit Suisse, UBS doit finaliser l'intégration juridique de l'ex-deuxième banque helvétique. Après avoir achevé aux Etats-Unis la transition vers une société holding intermédiaire unique le 7 juin dernier, elle devrait acter en Suisse la fusion des deux entités locales dès le 1er juillet. A terme, la marque « Credit Suisse » devrait disparaître. ■

en bref

Kirill Kudryavtsev/AFP

Crise politique en France : la BCE attentive à l'évolution des marchés

DETTE Les remous provoqués sur les marchés par la dissolution de l'Assemblée nationale ne laissent pas la Banque centrale européenne indifférente. Sa présidente, Christine Lagarde (photo), a déclaré être *« attentive »* à l'évolution de la situation, estimant que *« la stabilité des prix va de pair avec la stabilité financière »*. Elle n'a toutefois pas montré une trop forte inquiétude. Plus tôt dans la journée, l'économiste en chef de la BCE, Philip Lane, s'est montré optimiste. Il a estimé que la correction en cours, qui a vu les taux français bondir la semaine dernière, n'était pas injustifiée et qu'il s'agissait d'un rééquilibrage des prix.

Les Etats-Unis ouvrent un nouveau front avec la Chine autour du graphite

● Washington va instaurer des droits de douane sur les importations chinoises de graphite naturel et synthétique.
● C'est le composant principal des anodes de batteries électriques, dont Pékin contrôle 97 % de la production mondiale.

MATIÈRES PREMIÈRES

Etienne Goetz

Après les puces électroniques, les voitures électriques et les terres rares, Washington a décidé d'ouvrir un nouveau front avec Pékin. Les Etats-Unis sont déterminés à ne plus dépendre de la Chine pour leur approvisionnement en graphite, un ingrédient incontournable des batteries de voitures électriques. Depuis la mi-juin, les importations de graphite naturel et synthétique sont soumises à des droits de douane de 25 %.

Au départ, cette mesure devait s'appliquer seulement à partir de 2026 et ne concerner que le graphite naturel, pour laisser le temps à l'industrie automobile américaine de s'adapter. Mais le représentant américain au Commerce a décidé d'avancer l'entrée en vigueur des droits de douane, quand bien même la Chine produit encore plus de 97 % des anodes de batteries dans le monde.

Ecraser les prix

L'objectif est de développer au plus vite des capacités de production sur le sol américain. Elles représentent aujourd'hui à peine 1 % de l'offre mondiale. Outre-Atlantique, le sentiment d'urgence est d'autant plus grand que la Chine a d'ores et déjà utilisé le graphite comme levier dans les tensions entre les deux puissances. En décembre, Pékin avait instauré des restrictions à l'exportation de graphite et aux technologies qui permettent de le produire.

« La Chine a la capacité de continuer à surapprovisionner le marché et à faire baisser les prix, ce qui va désinciter à investir ici, et donc repousser le moment à partir duquel nous pourrons commencer à avoir suffisamment de matériaux aux Etats-Unis pour répondre à la demande locale », a expliqué Chris Burns, PDG de Novonix, un producteur nord-américain de graphite synthétique, à S&P Global Commodity Insights.

10 % du prix d'une batterie

Pékin a déjà eu recours à cette stratégie, notamment dans le cas des terres rares. Une fois les prix écrasés, les mines occidentales ont fermé les unes après les autres, faisant basculer toute la chaîne de valeur en Asie. *« Des politiques telles que les droits de douane [...] ont presque plus d'impact que les injections de capitaux par le biais des mesures liées à l'IRA, la loi sur la réduction de l'inflation »*, précise le dirigeant.

L'IRA consiste à octroyer des subventions pour les biens manufacturés aux Etats-Unis avec des matières premières américaines ou extraites dans des pays alliés comme le Canada ou l'Australie. Dans la mesure où le graphite est encore d'origine chinoise, l'administration Biden a accordé aux industriels une dérogation de deux ans à partir de 2025.

Moins connu que le cobalt, le lithium ou le nickel (pour la cathode), le graphite est pourtant un élément essentiel des batteries puisqu'il représente près de la moitié de leur poids. C'est une ressource qui est peu chère : elle ne représente que 10 % du prix d'une batterie. Le prix n'est pas vraiment un enjeu pour les fabricants de batteries. En revanche, ils doivent être sûrs qu'ils auront accès à la ressource.

Emission de carbone

« Le marché du graphite est opaque et cloisonné, si bien que les données concernant l'offre, la demande ainsi que les échanges commerciaux, restent très approximatives », rappelle le rapport CyclOpe, bible francophone des matières premières. On recense toutefois deux principaux usages du graphite : celui des anodes de batteries, donc, mais aussi celui de la sidérurgie.

Pour la mobilité électrique, les fabricants peuvent aussi bien intégrer du graphite naturel, un minerai qui est broyé puis purifié et transformé en petites sphères, que synthétique. Ce dernier est obtenu en chauffant du coke de pétrole entre 2.600 et 3.000 degrés, un processus très émetteur de gaz à effet de serre. ■

Les chiffres clés

25 %

LES DROITS DE DOUANE auxquels sont soumises les importations de graphite naturel et synthétique aux Etats-Unis depuis mi-juin.

1 %

DE L'OFFRE MONDIALE Ce que représentent les capacités de production de graphite sur le sol américain.

Une usine de production de graphite à Hegang, dans le nord-est de la Chine. Les Etats-Unis sont déterminés à ne plus dépendre de Pékin pour leur approvisionnement en graphite. *Photo Xie Jianfei/Xinhua*

Une société américaine rachète un gigantesque gisement de terres rares au Groenland

Critical Metals a acquis 92,5 % du projet Tanbreez au Groenland. Les Etats-Unis veulent sécuriser une chaîne de valeur non chinoise pour le secteur de la défense.

La domination chinoise sur les terres rares peut-elle être contrée ? A Washington, on veut y croire. Et les investissements américains se multiplient. En début de semaine dernière, l'américain Critical Metals a annoncé avoir déboursé 211 millions de dollars (197 millions d'euros) pour mettre la main sur 92,5 % du projet d'extraction de terres rares Tanbreez, au Groenland. Il s'agit de l'un des plus vastes gisements au monde et le projet a d'ores et déjà reçu des autorités locales les permis nécessaires pour exploiter le sous-sol.

Les terres rares sont un ensemble de 17 métaux très recherchés dans la tech, les énergies bas carbone et surtout la défense. Ces métaux, qui agissent à la manière de vitamines, permettent de fabriquer les aimants permanents que l'on trouve dans les éoliennes en mer – pour avoir moins de maintenance à réaliser –, mais aussi dans les radars ou d'autres équipements. Un avion de chasse F-35, par exemple, contient plusieurs centaines de kilos de ces métaux.

Contrôle par le raffinage

« Les Etats-Unis et l'Otan veulent vraiment sécuriser une chaîne d'approvisionnement en terres rares qui soit extérieure à la Chine et qui n'ait rien à voir avec la Chine », a expliqué Tony Sage, directeur général de la compagnie minière. L'empire du Milieu exerce un contrôle de fait sur le marché. Selon l'Agence internationale de l'énergie (AIE), il extrait environ 60 % de ces métaux, et en raffine près de 90 %.

Pékin n'a pas hésité à utiliser l'arme des terres rares par le passé. Ce fut le cas contre le Japon en 2010 ou lors du conflit commercial ouvert par Donald Trump entre 2016 et 2020. Voyant que ses rivaux commençaient à investir, Pékin a décidé en décembre dernier d'instaurer un embargo sur les technologies liées aux terres rares pour les empêcher de développer des capacités de raffinage en dehors de Chine.

Le Pentagone à la manœuvre

Les Etats-Unis ont commencé par réduire leur dépendance à la Chine en rouvrant en 2018 la mine de Mountain Pass, en Californie, avec l'aide du ministère de la Défense. Face à la chute des prix orchestrée par Pékin dans les années 1990, la mine avait mis la clé sous la porte au début des années 2000. Grâce à ce renouveau minier, la part de marché des Etats-Unis dans la production d'oxydes de terres rares est passée de 0 à plus de 15 % en seulement quelques années.

Mais Washington dépend toujours de la Chine pour le raffinage, surtout pour les terres rares « lourdes », les plus recherchées par l'industrie de l'armement. Le pays manque encore d'usines de raffinage. C'est pour cette raison que le Pentagone a passé un contrat de 120 millions de dollars avec l'australien Lynas en 2022 pour construire une usine de terres rares « lourdes » au Texas.

— E. Go.

Le projet de mine de lithium en Serbie renaît de ses cendres

Le président serbe annonce être prêt à donner son feu vert à la construction par Rio Tinto de la plus grosse mine de lithium en Europe, dans la vallée du Jadar.

Coup de théâtre dans le monde du lithium. Alors que le gigantesque projet de mine de lithium en Serbie semblait enterré depuis 2022, à la suite de l'opposition des populations locales, le président serbe Aleksandar Vucic vient d'annoncer dans les colonnes du « Financial Times » qu'il était sur le point de donner son feu vert à Rio Tinto, le porteur du projet, pour démarrer l'exploitation du gisement dans la vallée de Jadar.

Cette mine deviendrait la plus grosse sur le sol européen, susceptible à partir de 2028 d'extraire 58.000 tonnes de carbonate de lithium. De quoi équiper 1,1 million de voitures électriques.

Petit retour en arrière. En 2022, alors que la guerre en Ukraine vient de commencer, les Serbes sont appelés aux urnes. Mais un dossier empoisonne la campagne électorale : l'ouverture d'une mine de lithium dans la vallée de Jadar. Inquiets des conséquences environnementales de ce projet dans une région déjà ultra-polluée, les Serbes font alors de cette mine le symbole de leur défiance à l'égard du président sortant, qui a dès le départ soutenu l'exploitation du lithium.

Etudes environnementales

Les opposants déplorent alors l'opacité entretenue par Rio Tinto et Aleksandar Vucic et leur reprochent de refuser de publier les rapports d'impact environnemental. Après des semaines de manifestation, le gouvernement de l'époque décide de révoquer les permis d'exploitation octroyés à Rio Tinto. Une décision qui permet au président sortant d'être réélu en 2022. Le mastodonte australien consent également à publier le résultat de ses premières études d'impact environnemental.

Plus d'une centaine d'experts indépendants, qui ont travaillé six ans et demi, montrent aujourd'hui sur plus de 2.000 pages que le projet de Jadar peut être *« développé en toute sécurité et dans le respect des normes nationales et internationales les plus strictes en matière de protection de l'environnement »*, se félicite Rio Tinto dans un communiqué. *« La publication des études préliminaires d'impact environnemental encourage un dialogue public et éclairé sur le projet Jadar en lieu et place d'un débat politisé fondé sur des informations fausses et erronées »*, ajoute Marijanti Babic, responsable de Rio Tinto en Serbie.

> « La publication des études préliminaires d'impact environnemental encourage un dialogue public et éclairé sur le projet Jadar en lieu et place d'un débat politisé fondé sur des infos fausses et erronées. »
> **MARIJANTI BABIC** Responsable de Rio Tinto en Serbie

Réalignement avec l'Union européenne

Le développement de cette mine serait une excellente nouvelle pour l'économie serbe. *« Je crois vraiment que cela pourrait changer la donne pour la Serbie et l'ensemble de la région »*, a expliqué le président. Selon le ministre de l'économie Sinisa Mali, le projet pourrait gonfler le PIB du pays (actuellement un peu plus de 63 milliards de dollars, soit 59 milliards d'euros) de 10 à 12 milliards. Le dirigeant serbe s'est aussi montré confiant dans le fait d'obtenir, de la part de l'Union européenne, l'engagement d'investir en Serbie dans la chaîne de valeur complète, y compris dans le raffinage, la fabrication de batteries ou de voitures électriques.

Une telle issue serait aussi un soulagement pour les Européens. Bien que Belgrade soit officiellement candidat à devenir membre de l'Union européenne depuis 2012, le pays est régulièrement courtisé par la Russie et la Chine. Il est l'un des rares pays du continent à ne pas avoir pris de sanctions contre Moscou. L'exploitation du gisement et le développement d'une chaîne de valeur à destination du bloc européen seraient de nature à rassurer les dirigeants à Bruxelles. Ils *« pensaient que nous allions donner la mine aux Chinois*, décrypte le président serbe dans le quotidien britannique. *Mais nous n'avions aucune intention de le faire puisque nous avions promis de faire affaire avec l'Union européenne. »*

— E. Go.

Les Echos

GESTION D'ACTIFS

Depuis leur approbation par le régulateur américain en janvier, les ETF investis en bitcoins ont déjà vu affluer 14 milliards de dollars d'argent frais. Les produits européens sont plus complexes et bien moins populaires.

ETF bitcoin : les Européens distancés par les Américains

Séverine Leboucher

Jean de La Fontaine est formel : *« Rien ne sert de courir, il faut partir à point. »* Mais lorsqu'il s'agit de la course que se livrent les acteurs de l'asset management pour intégrer les cryptoactifs à leur offre, difficile d'être aussi affirmatif. Dans le rôle du lièvre : les gérants américains. Depuis que le 10 janvier dernier, leur régulateur, la Securities and Exchange Commission (SEC), a donné à onze d'entre eux le feu vert pour proposer des ETF (exchange-traded funds ou fonds cotés en Bourse) directement investis en bitcoins (« au comptant »), les superlatifs pleuvent.

Dès les premières semaines, la collecte des véhicules lancés par les géants américains BlackRock et Fidelity s'envole à plus de 2 milliards de dollars chacun. Il a ainsi fallu moins de deux mois à BlackRock pour atteindre la barre symbolique des 10 milliards de dollars d'encours.

Des produits apparus dès 2019 en Europe

« Le record était jusque-là détenu par l'ETF d'Invesco répliquant le Nasdaq et cela lui avait pris plus d'un an », souligne Bryan Armour, directeur de la recherche sur la gestion passive pour l'Amérique du Nord chez Morningstar. Parti de rien, BlackRock est devenu, fin mai, le gestionnaire du plus gros fonds de bitcoins au monde, damant le pion au spécialiste américain des cryptos en place depuis plus de dix ans, Grayscale, mis au tapis pour ne pas avoir abaissé ses frais afin de s'adapter à cette nouvelle concurrence. Mais ce démarrage en trombe semble aussi faire de l'ombre aux acteurs européens. Plusieurs d'entre eux s'étaient pourtant positionnés tôt sur les cryptoactifs en offrant des véhicules régulés, eux aussi « au comptant ». *« Les premiers produits cotés en Bourse investis directement en bitcoins, et non grâce à des dérivés, sont apparus dès 2019 en Europe »*, rappelle Pierre Debru, directeur de la recherche chez WisdomTree, un des acteurs de ce marché.

Leur structure reste toutefois plus complexe. Si, aux Etats-Unis, on parle ainsi d'ETF, c'est-à-dire de « fonds », il n'en va pas de même en Europe. Pour être qualifié d'ETF, un produit coté en Bourse doit répondre aux exigences de la directive Ucits (OPCVM en français). Or un fonds Ucits n'a pas le droit d'investir dans des cryptoactifs. De ce côté-ci de l'Atlantique, on parle donc d'ETC, le « C » signifiant « commodities » (matières premières). Une structure déjà retenue pour les produits adossés à l'or par exemple, mais qui freine le développement du marché.

Les chiffres sont sans appel : en cinq mois – en tenant compte de l'effet de marché très positif sur la période –, l'encours des ETF bitcoins américains est passé de zéro à plus de 60 milliards de dollars, alors que l'ensemble de ces produits cryptos plafonne à 14 milliards en Europe, après plus de cinq ans d'existence.

> **« Aux Etats-Unis, une grande partie des flux vers les ETF bitcoins sont venus de l'épargne retraite des Américains. »**
>
> GEOFFREY KENDRICK
> Responsable de la recherche en crypto chez Standard Chartered

Guerre des frais entre les deux continents

En outre, depuis janvier, la « tortue » Europe peine à profiter de l'élan américain. *« Nous constatons beaucoup de curiosité de la part de nos clients mais à ce stade, les flux d'investissement restent limités »*, témoigne Julien Valarcher, responsable de la distribution des ETF en France pour Invesco, qui propose aux institutionnels ce type de produit depuis 2021.

De fait, c'est même une décollecte de quelques centaines de millions d'euros que connaît le marché européen depuis le début d'année. *« Les flux américains sont le reflet d'une demande qui était jusqu'ici artificiellement bloquée par les régulateurs : en Europe, ces investissements se sont faits beaucoup plus graduellement »*, défend Pierre Debru.

C'est aussi la guerre des prix qui a joué : certains investisseurs professionnels internationaux semblent avoir transféré leurs avoirs vers les supports américains, dont les frais de gestion avaient parfois été temporairement abaissés à zéro. Depuis, l'industrie européenne a réagi et, elle aussi, coupé drastiquement ses tarifs.

Il n'est pas certain que cela suffise à dynamiser le marché. Les produits européens restent mal compris des distributeurs de solutions d'épargne. Comme ils ne bénéficient pas du label « Ucits », beaucoup évacuent le sujet. C'est aussi le montage financier associé qui est difficile à expliquer. Certes, les gérants qui proposent ces ETC détiennent véritablement des bitcoins en portefeuille, et non – comme c'était le cas jusqu'en 2019 – des dérivés. Mais pour les mettre à disposition de leurs clients, ils sont obligés d'émettre de la dette garantie par ce stock de titres. Une étape qui éloigne l'investisseur final du cryptoactif lui-même. Enfin, au-delà de la technique, ce sont surtout les réticences encore fortes de la finance traditionnelle à l'égard du monde des cryptos qui expliquent le blocage.

Des distributeurs européens encore hésitants

« Les distributeurs de produits d'épargne européens sont encore pris dans leurs contradictions internes, avec d'un côté un intérêt pour ce que la classe d'actifs peut apporter à un portefeuille, et de l'autre un blocage au niveau de la direction générale, par peur du risque d'image », note Benoît Pellevoizin, directeur général pour la France de CoinShares, un spécialiste des ETF cryptos.

Les portes de l'assurance-vie semblent ainsi durablement fermées pour ces supports. Le canal de l'épargne de long terme joue pourtant un rôle essentiel dans l'institutionnalisation du bitcoin. *« Aux Etats-Unis, une grande partie des flux vers les ETF bitcoins sont venus de l'épargne retraite des Américains »*, observe ainsi Geoffrey Kendrick, responsable de la recherche en crypto chez Standard Chartered.

Si la plupart des acteurs continuent de croire à la démocratisation du marché européen des cryptoactifs, profitant de la légitimité donnée par le régulateur américain, certains s'inquiètent que cet essor échappe à l'industrie de la gestion d'actifs locale. *« On est en train de donner la technologie aux Etats-Unis »*, regrette Yves Choueifaty, président de la société de gestion française Tobam, qui avait lancé un fonds – non coté – sur le bitcoin dès 2017.

Il exhorte l'Europe à réagir en traitant le bitcoin comme un actif ordinaire, pas comme une catégorie qu'on ostracise d'entrée de jeu en l'excluant des règles Ucits. La « tortue » doit trouver le moyen d'accélérer si elle veut éviter de faire mentir Jean de La Fontaine. ■

Les asset managers lorgnent désormais sur l'ether

Fin mai, le régulateur américain s'est prononcé en faveur du lancement d'ETF investis en ether. Le deuxième cryptoactif en termes de taille de marché, derrière le bitcoin, ne laisse pas les gérants indifférents.

Un cryptoactif peut en cacher un autre. Alors qu'elle ne se familiarise que depuis quelques mois avec les ETF sur le bitcoin – ces fonds cryptos cotés en Bourse lancés avec un spectaculaire succès aux Etats-Unis en janvier –, l'industrie de l'asset management est d'ores et déjà invitée à se tourner vers un autre de ces actifs digitaux : l'ether, le cryptoactif associé à la blockchain Ethereum. Le régulateur américain a en effet posé, fin mai, les jalons pour la cotation prochaine des premiers ETF sur l'ether.

Plusieurs gestionnaires, dont BlackRock, Fidelity ou encore Invesco, sont dans les starting-blocks. *« On ne peut pas laisser le sujet de côté : l'industrie des ETF est sans cesse en réflexion pour des innovations »*, souligne Julien Valarcher, responsable de la distribution des ETF en France pour Invesco. Certains analystes leur prédisent un avenir radieux. *« Leur collecte pourrait atteindre entre 15 et 45 milliards de dollars sur les douze premiers mois, ce qui serait proche, en proportion de la taille des deux marchés, de ce que devraient atteindre les ETF bitcoin »*, se projette Geoffrey Kendrick, responsable de la recherche en crypto chez Standard Chartered.

Différent du bitcoin

A condition d'aplanir plusieurs obstacles. Le premier est technique : à la différence du bitcoin, dont la performance financière ne vient que de la potentielle appréciation de son cours, l'ether peut générer un rendement financier : les détenteurs de ces cryptoactifs peuvent les mettre à disposition pour valider les transactions sur la blockchain Ethereum et être rémunérés pour cela.

Mais cette pratique, le « staking », a été d'emblée interdite par le régulateur au sein des futurs ETF. *« Il restera donc plus intéressant financièrement pour un investisseur d'acheter directement des ethers sur des plateformes crypto pour profiter de ce rendement »*, observe Benoît Pellevoizin, directeur général pour la France de CoinShares.

Plus fondamentalement, certains gérants s'interrogent sur la place que pourrait prendre l'ether dans un portefeuille diversifié. *« Par sa nature, l'ether est plus proche d'une action que d'une monnaie »*, estime Yves Choueifaty, président de Tobam. La raison d'être première de la blockchain Ethereum n'est pas de sous-tendre l'ether. Elle a aussi une multitude d'applications industrielles dans la mesure où elle permet de digitaliser des secteurs comme la finance et les jeux vidéo. Cette plus grande complexité de l'écosystème autour de l'ether peut freiner certains investisseurs.

Mais elle peut aussi séduire les avant-gardistes. *« Si le bitcoin est parfois perçu comme une forme d'or digital, l'ether peut, de son côté, être vu comme une version digitale de l'indice Nasdaq »*, glisse Geoffrey Kendrick. — **S. L.**

LA PERSONNALITÉ

DR

Sandrine Chaudey prend la tête de la multigestion d'AllianzGI

Son actualité

A la suite du départ d'Eric Machenaud à la retraite, Sandrine Chaudey devient responsable de l'équipe multigestion d'Allianz Global Investors (AllianzGI) en France. La multigestion consiste à combiner plusieurs types d'actifs, comme les actions et les obligations, selon les conditions de marché et les objectifs de rendement et de risque. A l'échelle du groupe, la multigestion, sous la responsabilité de Gregor Hirt, représente plus d'un quart des encours sous gestion. La semaine dernière, AllianzGI a également annoncé le départ de son directeur mondial des investissements obligataires, Franck Dixmier. Il sera remplacé en août prochain par Michael Krautzberger.

Son parcours

Diplômée en gestion et économie de l'IESEG School of Management et de l'université du Québec à Montréal (QAM), Sandrine Chaudey, 43 ans, a démarré sa carrière en 2002 en tant que gérante obligataire chez Cortal Consors Fund Management (aujourd'hui BNP Paribas AM). Elle a rejoint AllianzGI début 2005 où elle a géré la gamme de fonds Allianz Team depuis sa création en 2011, ainsi que des mandats dédiés aux entreprises et investisseurs institutionnels depuis 2019.

Sa société

Filiale de gestion du groupe d'assurance allemand éponyme, AllianzGI comptabilisait à fin décembre 533 milliards d'euros d'actifs sous gestion, dont 85,3 milliards d'euros en France. Les actifs gérés dans l'ensemble du groupe sont répartis entre 23 % d'actions, 32 % d'obligations, 28 % de multigestion et 17 % de non-coté. Les clients institutionnels, dont la maison mère Allianz, représentent 69 % des encours, et les particuliers 31 %. — *Caroline Mignon*

SUR LE WEB

Retrouvez notre page gestion d'actifs tous les mardis

et sur le site lesechos.fr

euronext

SÉANCE DU 17 - 06 - 2024
CAC 40 : 7571,57 (0,91 %) NEXT 20 : 10655,84 (0,18 %)
CAC LARGE 60 : 8137,64 (0,88 %)
CAC ALL-TRADABLE : 5603,88 (0,84 %)
DATE DE PROROGATION : 25 JUIN

A : Indicateur acompte, solde ou total du dividende. **BPA** : Bénfice par action. **PER** : Price Earning Ratio. Les plus hauts et plus bas ajustés sont sur l'année civile. Les valeurs classées par ordre alphabétique sont regroupées en trois classes de capitalisation signalées par les lettres **A** pour les capitalisations supérieures à 1 milliard d'euros, **B** pour les capitalisations comprises entre 1 milliard d'euros et 150 millions d'euros et **C** pour les capitalisations inférieures à 150 millions d'euros. ■ : Valeurs de l'indice CACNext20. ◆ : Valeurs de l'indice CACLarge60. ▲ : Valeurs de l'indice CACMid60. △ : Valeurs de l'indice CACSmall. Les bénéfices par action : source FacSet JCF Estimates.

CAC 40

VALEURS MNÉMO / INFO / OST / ISIN / DEVISE	DATE DÉTACH. / DIV		OUV / VOL. / NB TITRES	CLOT / + HAUT / + BAS	% VEIL / % MOIS / % 52 S.	% AN / + HAUT AN / + BAS AN	BPA / PER / RDT
ACCOR (AC) ◆		A	37,31	**37,29**	+ 0,7	+ 7,77	
			946007	37,67	- 9,86	43,74	
FR0000120404	05/06/24 1,18		242.366.124	36,84	+ 12,73	33,69	3,16
AIR LIQUIDE (AI) ◆		A	159,36	**160,38**	+ 0,69	+ 0,17	
			631890	160,96	- 4,97	179,473	
FR0000120073	20/05/24 3,2		578.103.173	159,04	+ 5,05	150,618	2
AIRBUS GROUP (AIR) ◆		A	144,82	**145,8**	+ 1,38	+ 4,31	3,4
			1150087	145,8	- 8,28	172,78	42,94
NL0000235190	16/04/24 2,38		792.283.683	142,84	+ 11,14	136,62	1,92
ARCELORMITTAL (MT) ◆		A	21,81	**21,83**	+ 0,05	- 14,98	
			3372325	21,91	-10,05	26,95	
LU1598757687	16/05/24 0,2		852.809.772	21,48	- 15,26	21,48	
AXA (CS) ◆		A	29,47	**29,98**	+ 1,87	+ 1,66	
			6132543	30,25	-11,01	35,19	
FR0000120628	30/04/24 1,98		2.271.272.203	29,47	+ 13,56	29,04	6,6
BNP PARIBAS (BNP) ◆		A	58,75	**59,14**	+ 1,25	- 5,51	
			4341390	59,59	-18,21	73,08	
FR0000131104	21/05/24 4,6		1.130.810.671	58,1	+ 4,54	53,08	7,78
BOUYGUES (EN) ◆		A	30,8	**31,12**	+ 1,04	- 8,79	
			981429	31,35	-12,61	38,26	
FR0000120503	30/04/24 1,9		379.159.280	30,66	+ 2,2	30,44	6,11
CAP-GEMINI (CAP) ◆		A	182,8	**182,8**	+ 0,27	- 3,15	
			299444	184,45	-11,86	227,4	
FR0000125338	29/05/24 3,4		172.608.113	182,05	+ 2,21	179,6	1,86
CARREFOUR (CA) ◆		A	14,43	**14,54**	+ 0,94	- 12,22	
			1999030	14,605	-11,91	16,92	
FR0000120172	28/05/24 0,87		677.969.188	14,16	- 11,64	14,16	5,98
CREDIT AGRICOLE (ACA) ◆		A	13,005	**12,985**	- 0,38	+ 1,03	
			8038802	13,175	-18,02	15,925	
FR0000045072	29/05/24 1,05		3.025.902.350	12,87	+ 19,85	12,118	8,09
DANONE (BN) ◆		A	59,1	**59,08**	+ 0,48	+ 0,68	
			1037612	59,34	- 1,43	63,8	
FR0000120644	03/05/24 2,1		679.260.800	58,82	+ 6,84	57,08	3,56
DASSAULT SYSTEMES (DSY) ◆		A	35,71	**35,37**	- 0,95	- 20,04	
			1155406	35,86	- 6,3	48,875	
FR0014003TT8	27/05/24 0,23		1.338.435.363	35,07	- 14,47	35,07	0,65
EDENRED (EDEN) ◆		A	40,53	**39,89**	- 1,6	- 26,32	
			685343	40,54	-14,76	58,76	
FR0010908533	10/06/24 1,1		249.588.059	39,13	- 35,33	39,13	2,76
ENGIE (ENGI) ◆		A	13,25	**13,205**	- 0,49	- 17,04	1,21
			9144956	13,3	-16,27	16,64	10,95
FR0010208488	02/05/24 1,43		2.435.285.011	13,07	- 8,02	13,07	10,83
ESSILORLUXOTTICA (EL) ◆		A	206	**206,2**	+ 2,59	+ 13,55	
			474410	207,4	- 1,15	212,4	
FR0000121667	06/05/24 3,95		457.318.291	204,5	+ 19,27	172,82	1,92
EUROFINS SCIENT. (ERF) ◆		A	52,14	**52,62**	+ 0,96	- 10,78	
			444085	52,9	- 9,68	62,1	
FR0014000MR3	03/07/19 2,45		190.742.750	51,7	- 14,44	51,32	1,9
HERMES INTL (RMS) ◆		A	2115	**2125**	+ 0,62	+ 10,75	
			46388	2125	- 7,41	2436	
FR0000052292	02/05/24 21,5		105.569.412	2087	+ 7	1788,8	1,01
KERING (KER) ◆		A	303,9	**304,65**	+ 0,71	- 23,65	
			202982	304,65	- 8,25	438,6	
FR0000121485	02/05/24 9,5		123.420.778	300,45	- 42,27	299,2	3,12
L.V.M.H. (MC) ◆		A	713,8	**717,4**	+ 0,84	- 2,21	
			349463	717,4	- 8,4	886,4	
FR0000121014	23/04/24 7,5		500.141.700	701	- 17,41	644	1,05
LEGRAND (LR) ◆		A	93,64	**92,8**	- 0,71	- 1,38	
			351471	94,16	- 8,21	104,9	
FR0010307819	31/05/24 2,09		262.245.733	92,44	+ 1,38	88,44	2,25
L'ORÉAL (OR) ◆		A	444,15	**446,9**	+ 1,46	- 0,83	
			245796	447,15	- 0,16	461,85	
FR0000120321	26/04/24 6,6		534.725.475	441,45	+ 7,7	407,85	1,48
MICHELIN (ML)		A	37,04	**37**	+ 0,27	+ 13,99	
			1349357	37,43	- 0,8	38,52	
FR001400AJ45	22/05/24 1,35		714.958.226	36,95	+ 34,69	30,06	3,65
ORANGE (ORA) ◆		A	9,348	**9,344**	+ 0,56	- 9,32	
			6490050	9,408	-13,56	11,37	
FR0000133308	04/06/24 0,42		2.660.056.599	9,23	- 10,05	9,192	4,5
PERNOD-RICARD (RI) ◆		A	132,2	**131,3**	- 0,46	- 17,81	
			418538	132,35	-11,73	164,55	
FR0000120693	24/11/23 2,64		255.631.733	128,5	- 35,42	128,5	2,01
PUBLICIS GROUPE (PUB) ◆		A	98,6	**98,86**	+ 1,13	+ 17,69	
			426556	99,16	- 6,52	108,4	
FR0000130577	03/07/23 2,9		268.723.468	97,92	+ 33,52	83,16	2,93
RENAULT (RNO) ◆		A	48,05	**48,66**	+ 1,08	+ 31,85	
			1459361	49,38	- 3,07	54,54	
FR0000131906	22/05/24 1,85		295.722.284	48,05	+ 32,39	33,265	3,8
SAFRAN (SAF) ◆		A	198,05	**199,9**	+ 1,65	+ 25,36	
			696929	200,9	- 4,12	218,9	
FR0000073272	28/05/24 2,2		427.260.541	197,05	+ 42,32	156,68	1,1
SAINT-GOBAIN (SGO) ◆		A	72,9	**73,26**	+ 1,33	+ 9,9	
			1160090	73,54	- 9,98	82,76	
FR0000125007	10/06/24 2,1		510.474.683	72,48	+ 30,38	61,27	2,87
SANOFI (SAN) ◆		A	86,85	**87,67**	+ 1,44	- 2,33	
			1843669	87,78	- 1,68	96,5	
FR0000120578	13/05/24 3,76		1.266.362.556	85,94	- 8,35	84,93	4,29
SCHNEIDER ELECTRIC (SU) ◆		A	222,15	**223,1**	+ 0,86	+ 22,73	
			641271	224,65	- 2,64	239	
FR0000121972	28/05/24 3,5		574.150.523	220,8	+ 36,89	171,1	1,57
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE (GLE) ◆		A	22,11	**22,41**	+ 1,17	- 6,72	
			5562875	22,58	-17,7	27,95	
FR0000130809	27/05/24 0,9		802.979.942	21,945	- 3,53	21,265	4,02
STELLANTIS NV (STLAP)		A	18,956	**18,976**	+ 0,87	- 10,26	
			3736419	19,206	- 8,75	27,345	
NL00150001Q9	22/04/24 1,32		3.165.220.176	18,824	+ 19,63	18,204	8,17
STMICROELETRONICS (STMPA) ◆		A	39,81	**39,735**	+ 0,84	- 12,18	0,23
			1272097	40,18	+ 3,69	45,815	174,85
NL0000226223	18/03/24 0,05		911.281.920	39,64	- 12,87	36,26	0,15
TELEPERFORMANCE (RCF) ◆		A	93,16	**96,74**	+ 3,69	- 26,74	
			237052	97,26	- 9,25	153,8	
FR0000051807	28/05/24 3,85		60.443.054	93	- 40,36	80,76	3,98
THALES (HO) ◆		A	150,3	**152,05**	+ 1,16	+ 13,51	
			297232	152,65	- 8,95	174,5	
FR0000121329	21/05/24 2,6		210.210.140	149,85	+ 12,38	131,45	1,71
TOTALENERGIES (TTE) ◆		A	61,23	**62**	+ 0,94	+ 0,65	
			3550252	62,29	- 7,39	70,11	
FR0000120271	20/03/24 0,74		2.397.679.661	61,21	+ 15,24	57,45	1,19
UNIBAIL-R/WFD (URW)		A	72,02	**70,56**	- 2,68	+ 5,44	
			728846	73,16	-11,33	82,16	
FR0013326246	14/05/24 2,5		139.316.397	70,34	+ 48,77	63,96	3,54
VEOLIA ENV. (VIE) ◆		A	27,93	**27,7**	- 0,79	- 3,01	
			3096868	28,05	- 9,54	31,6	
FR0000124141	08/05/24 1,25		726.148.514	27,36	- 5,56	27,36	4,51
VINCI (DG) ◆		A	98,5	**98,3**	+ 0,16	- 13,54	
			1274722	99,28	-14,56	120,62	
FR0000125486	23/04/24 3,45		589.577.241	97,44	- 11,02	97,44	3,51
VIVENDI (VIV) ◆		A	9,5	**9,518**	+ 0,19	- 1,63	
			2241566	9,624	- 6,18	10,54	
FR0000127771	30/04/24 0,25		1.029.918.125	9,5	+ 14,02	9,382	2,63

SRD

VALEURS FRANÇAISES

VALEURS MNÉMO / INFO / OST / ISIN	DATE DÉTACH. COUPON / DIV		OUV / VOL. / NB TITRES	CLOT / + HAUT / + BAS	% VEIL / % MOIS / % 52 S.	% AN / + HAUT AN / + BAS AN	BPA / PER / RDT
AB SCIENCE (AB) △		B	1,074	**1,06**	- 3,64	- 70,18	
			176674	1,074	-49,52	4,465	
FR0010557264			52.075.569	1,002	- 77,16	1,002	
ABC ARBITRAGE (ABCA) △		B	3,975	**3,96**	- 0,88	- 17,59	
			87453	3,985	- 5,6	4,87	
FR0004040608	23/04/24 0,1		59.608.879	3,9	- 33,56	3,58	
ABIVAX (ABVX) △		B	11,9	**12,02**	+ 1,52	+ 22,4	
			37364	12,32	- 6,97	15,42	
FR0012333284			62.928.818	11,74	- 24,4	9,35	
ABIONYX PHARMA SA (ABNX) △		B	1,366	**1,3**	- 4,83	+ 0,93	
			193657	1,398	+19,27	1,482	
FR0012616852			32.459.012	1,24	+ 2,04	0,91	
ADOCIA (ADOC) △		B	7,24	**7,01**	- 4,89	- 39,25	
			170426	7,3	-26,6	12,4	
FR0011184241			14.731.513	6,86	+ 77,02	6,86	
AÉROPORTS DE PARIS (ADP) ◆		A	112,8	**112,3**	- 0,44	- 4,18	
			133829	115,2	-11,51	133,2	
FR0010340141	10/06/24 3,82		98.960.602	112,1	- 19,44	112,1	3,4
AIR FRANCE-KLM (AF) ■		A	9,69	**9,474**	- 2,25	- 30,3	
			1582538	9,828	-10,28	13,828	
FR001400J770			262.769.869	9,36	- 47,22	9,008	
AKWEL (AKW) △		B	11,9	**12,04**	+ 1,18	- 25,5	
			5954	12,3	-10,81	17,44	
FR0000053027	03/06/24 0,3		26.741.040	11,9	- 14	11,9	2,49
AYVENS (AYV) ▲		A	5,315	**5,43**	+ 1,31	- 15,75	
			1400450	5,43	-24,32	7,51	
FR0013258662	31/05/24 0,47		816.960.428	5,17	- 46,76	5,11	8,66
ALPES (CIE DES) (CDA) △		B	14	**14,18**	+ 0,43	+ 0,42	
			42592	14,26	- 5,47	16,28	
FR0000053324	20/03/24 0,91		50.622.242	13,92	- 3,93	12,48	5,64
ALTAREA (ALTA) ▲		A	84	**85,2**	+ 0,71	+ 6,5	
			9644	86,6	-14,37	111,8	
FR0000033219	11/06/24 8		20.804.017	83	- 18,7	66,8	
ALSTOM (ALO) ■◆		A	15,615	**16,01**	+ 3,26	+ 31,44	
			2279480	16,245	-11,47	19,88	
FR0010220475	17/07/23 0,25		384.291.068	15,52	- 39,38	10,66	
ALTAREIT (AREIT)		B	462	**462**		+ 2,67	
			1	462	- 3,35	480	
FR0000039216			1.750.487	462	- 20,34	440	
ALTEN (ATE) ▲		A	108,8	**108,8**	+ 0,46	- 19,17	
			26861	110,2	-12,75	146,9	
FR0000071946	04/07/23 1,5		35.209.501	108,6	- 27,85	108,3	1,38
AMUNDI (AMUN) ▲		A	60,4	**61**	+ 1,25	- 0,97	
EX-DS 15/03/17			222440	61,1	-14,63	72,35	
FR0004125920	03/06/24 4,1		204.647.634	59,8	+ 11,72	58,75	6,72
ANTIN INFRA PARTNERS (ANTIN) ▲		A	10,78	**10,32**	- 3,64	- 25,11	
			74786	10,78	-21,7	17,28	
FR0014005AL0	17/06/24 0,39		179.193.288	10,1	- 35,62	10,1	3,78
ARAMIS (ARAMI)		A	4,25	**4,285**	- 2,61	- 1,49	
			42213	4,39	+11,3	5,03	
FR0014003U94			82.856.671	4,22	- 14,47	3,3	
ARGAN (ARG)		A	71	**71,9**	+ 1,27	- 15,61	
			21958	73	- 7,35	86,1	
FR0010481960	27/03/24 3,15		25.402.673	70,8	- 2,04	70,7	
ARKEMA (AKE) ■◆		A	83,7	**83,9**	+ 0,24	- 18,54	
			83447	85,25	-12,7	104,4	
FR0010313833	17/05/24 3,5		75.043.514	83,7	- 0,76	82,85	4,17
ARTMARKET.COM (PRC) △		C	4,24	**4,42**	- 1,34	- 12,82	
			5754	4,42	+ 1,14	6,15	
FR0000074783			6.651.515	4,24	- 40,99	4,11	
ASSYSTEM (ASY)		B	53,1	**54,1**	- 1,1	+ 9,29	
OPA 24/11/17			32715	54,6	- 5,91	61,2	
FR0000074148	03/04/24 7		15.668.216	50,8	+ 16,34	46,4	12,94
ATOS SE (ATO)		A	0,95	**0,988**	+ 12,68	- 85,99	
			7992464	1,065	-52,73	7,83	
FR0000051732	14/05/21 0,9		111.653.359	0,914	- 92,83	0,637	
AUBAY (AUB) △		C	40	**40,2**	- 0,12	- 3,48	
			17195	40,9	-10,77	47,35	
FR0000063737	17/05/24 0,7		13.064.446	39,25	- 15,1	37,8	1,74
AVENIR TELECOM (AVT)		C	0,11	**0,111**	- 5,62	- 3,32	
			172980	0,115	-19,48	0,198	
FR001400CFI7				0,105	- 35,2	0,105	
AXWAY SOFTWARE (AXW) △		B	25,2	**25,1**	+ 0,4	- 4,92	
			3183	25,2	+ 1,62	30,9	
FR0011040500	05/06/23 0,4		21.633.597	24,9	+ 19,52	23,5	
BAINS MER MONACO (BAIN)		B	103,5	**103,5**		+ 1,47	
			95	105,5	- 0,48	111	
MC0000031187	10/10/23 1,2		24.516.661	103,5	- 2,36	99	1,16
BALYO (BALYO) △		C	0,51	**0,482**	- 10,58	- 41,86	
			27433	0,539	-20,33	0,839	
FR0013258399			34.356.767	0,48	- 41,08	0,48	
BASTIDE LE CONFORT (BLC) △		C	19,8	**19,82**	- 1,64	- 26,04	
			10154	20,1	- 5,84	28	
FR0000035370	07/01/22 0,27		7.352.928	19,5	- 34,91	13,8	
BELIEVE (BLV) ▲		A	15	**15**		+ 42,86	
			270002	15,04		16,92	
FR0014003FE9			97.782.265	15	+ 30,21	8,79	
BÉNÉTEAU (BEN) ▲		B	10,76	**11,14**	+ 2,39	- 10,74	
			118929	11,18	-17,97	14,38	
FR0000035164	12/06/24 0,73		82.789.840	10,72	- 31,23	10,72	6,55
BIC (BB) ▲		A	63,1	**64,2**	+ 1,26	+ 2,15	
			24644	64,3	- 3,46	71,5	
FR0000120966	10/06/24 2,85		42.270.689	62,9	+ 18,45	61	4,44
BIGBEN INT. (BIG) △		C	2,42	**2,48**	+ 0,41	- 28,32	
			51291	2,605	-11,9	3,88	
FR0000074072	27/07/22 0,3		18.538.970	2,415	- 53,12	2,33	
BIOMÉRIEUX (BIM) ▲		A	90,75	**90,8**		- 9,74	
			81823	91,05	- 5,32	108,9	
FR0013280286	07/06/24 0,85		118.361.220	89,55	- 1,67	89,55	0,94
BOIRON (BOI) △		A	33	**34**	- 2,02	- 15,46	
			9690	34,3	- 0,29	42,8	
FR0000061129	03/06/24 1,35		17.545.408	32,15	- 11,34	32,15	3,97
BOLLORÉ (BOL) ▲		A	5,71	**5,73**	- 0,17	+ 1,33	
			682789	5,765	- 7,06	6,425	
FR0000039299	05/09/23 0,02		2.849.681.316	5,665	+ 0,7	5,615	0,35
BONDUELLE (BON) △		B	6,85	**6,79**	- 1,31	- 37,93	
			29562	6,9	-14,59	10,94	
FR0000063935	02/01/24 0,25		32.630.114	6,75	- 42,75	6,75	3,68
BUREAU VERITAS (BVI) ■◆		A	26,7	**26,4**	- 0,98	+ 15,44	
			1202873	27,02	- 4,07	28,68	
FR0006174348	04/07/23 0,77		453.745.520	26,32	+ 4,22	22,52	2,92
CARMILA (CARM) △		C	15,92	**15,88**	- 0,87	+ 1,93	
			102936	16,2	- 3,05	18	
FR0010828137	29/04/24 1,2		142.441.073	15,8	+ 10,58	14,72	
CATANA GROUP (CATG) △		C	4,41	**4,35**	- 1,36	- 23,95	
			161095	4,44	-18,23	5,92	
FR0010193052	05/03/24 0,15		30.706.178	4,115	- 38,99	4,115	3,45
CEGEDIM (CGM)		B	13,1	**13**	- 2,26	- 27,21	
			6354	13,2	- 7,47	18,8	
FR0000053506	29/06/22 0,5		13.997.173	12,9	- 34,21	11,3	
CGG (VIRI) ▲		B	0,49	**0,5**	+ 0,04	- 16,44	
			8621958	0,508	-10,7	0,639	
FR0013181864			713.676.258	0,474	- 24,97	0,361	
CHARGEURS (CRI) △		C	10,8	**10,7**	- 7,76	- 8,39	
			23082	10,84	-18,94	13,3	
FR0000130692	02/05/23 0,54		24.862.314	10,02	- 10,39	10,02	
CHRISTIAN DIOR (CDI)		A	670	**680,5**	+ 0,74	- 3,82	
EX D OP 08/06/17			3806	680,5	- 7,98	832,5	
FR0000130403	23/04/24 7,5		180.507.516	666,5	- 16,91	618,5	1,1
CLARANOVA SE (CLA) △		B	1,816	**1,9**	+ 0,11	- 10,59	
			142949	1,932	-16,85	3,05	
FR0013426004			57.206.910	1,814	+ 9,57	1,814	
CLARIANE (CLARI) ▲		A	2,14	**2,162**	+ 5,26	- 10,07	
			1265057	2,236	-39,94	5,45	
FR0010386334	21/06/23 0,25		142.392.305	2,08	- 71,74	1,321	
COFACE (COFA) ▲		A	12,95	**13,1**	+ 1	+ 10,64	
			423750	13,13	-15,86	15,95	
FR0010667147	22/05/24 1,3		150.179.792	12,9	+ 1,55	11,53	9,92
COVIVIO (COV) ▲		A	45,06	**44,74**	- 0,09	- 8,09	
			129077	45,3	-10,16	51,05	
FR0000064578	19/04/24 3,3		111.463.388	44,66	- 3,2	39,54	
DASSAULT AV. (AM)		A	174	**175,8**	+ 0,92	- 1,9	
			58249	177,6	-16,05	212,4	
FR0014004L86	20/05/24 3,37		78.951.812	173,1	+ 1,85	168,9	1,92
DASSAULT SYSTEMES (DSY) ◆		A	35,71	**35,37**	- 0,95	- 20,04	
			1155406	35,86	- 6,3	48,875	
FR0014003TT8	27/05/24 0,23		1.338.435.363	35,07	- 14,47	35,07	0,65
DBV TECHNOLOGIES (DBV) △		B	0,946	**0,953**	+ 0,21	- 48,46	
			68171	0,973	-24,96	1,896	
FR0010417345			96.493.078	0,936	- 73,75	0,91	
DEEZER SA (DEEZR)		2	1,865	**1,825**	- 1,62	- 14,12	
			3623	1,865	- 8,29	2,4	
FR001400AYG6			117.054.347	1,805	- 18,53	1,685	
DERICHEBOURG (DBG) △		B	4,3	**4,434**	+ 2,59	- 12,72	
			265944	4,492	- 9,36	5,295	
FR0000053381	14/02/24 0,16		159.397.489	4,278	- 13,4	3,858	3,61
DMS (DGM) △		C	0,96	**0,98**	+ 1,87	- 13,66	
			12864	0,988	- 5,77	1,37	
FR0012202497			16.120.556	0,95	- 31,47	0,95	
EDENRED (EDEN) ◆		A	40,53	**39,89**	- 1,6	- 26,32	
			685343	40,54	-14,76	58,76	
FR0010908533	10/06/24 1,1		249.588.059	39,13	- 35,33	39,13	2,76
EIFFAGE (FGR) ■◆		A	84,76	**86,22**	+ 1,48	- 11,13	
			433314	86,4	-17,37	107,75	
FR0000130452	20/05/24 4,1		98.000.000	84,56	- 14,63	84,56	4,76
EKINOPS (EKI) △		B	3,34	**3,58**	+ 4,99	- 38,91	
			14054	3,58	-10,5	5,94	
FR0011466069			26.994.049	3,34	- 54,57	3,1	
ELIOR (ELIOR) ▲		B	3,078	**3,13**	+ 1,23	+ 6,75	
			621438	3,178	-16,62	3,98	
FR0011950732	07/04/20 0,29		253.611.809	3,046	+ 12,67	2,136	
ELIS (ELIS) ▲		A	20,7	**20,66**	- 0,19	+ 9,37	
			427388	20,98	- 9,47	23,58	
FR0012435121	27/05/24 0,43		235.567.817	20,32	+ 16,99	18,08	2,08
ERAMET (ERA) ▲		B	95,95	**96,65**	- 0,26	+ 35,17	
			90316	98,6	- 4,59	114,5	
FR0000131757	04/06/24 1,5		28.755.047	94,8	+ 6,03	58,5	1,55
ESSO (ES) △		C	163,2	**166**	- 0,12	+202,64	
			21946	171,6	-13,81	205	
FR0000120669	10/07/23 2		12.854.578	160,6	+228,39	48,98	1,21
EURAZEO (RF) ▲		A	72,15	**72,6**	+ 0,9	+ 1,04	
			89007	73,05	- 5,1	86,75	
FR0000121121	14/05/24 2,42		76.081.874	71,75	+ 8,76	69,35	3,33
EUTELSAT COM. (ETL) ▲		A	3,676	**3,768**	+ 2,39	- 11,34	
			166458	3,8	-13,7	4,706	
FR0010221234	17/11/22 0,93		475.178.378	3,662	- 37,3	3,382	
EXAIL TECHNOLOGIES (EXA) △		B	18,02	**18,14**	- 0,98	- 6,01	
			37126	18,48	-17,36	24,6	
FR0000062671	23/06/21 0,32		17.424.747	17,56	+ 0,78	17,56	
EXCLUSIVE NETWORKS (EXN)		A	19,2	**19,04**	- 1,14	- 1,96	
			21114	19,44	- 6,21	23,1	
FR0014005DA7	05/07/22 0,2		91.670.286	19,04	- 3,84	16,9	
EXOSENS PROM (EXENS)		A	20,9	**21**		+ 5	
			27244	21,23	+ 5	24,945	
FR001400Q9V2			50.782.552	20,6	+ 5	20,6	
FDJ (FDJ) ▲		A	31	**31,46**	+ 1,48	- 4,2	
			228892	31,46	- 7,63	39,46	
FR0013451333	03/05/24 1,78		185.270.000	30,98	- 15,25	30,7	5,66
PHAXIAM TX (PHXM)		C	2,1	**2,07**	- 1,43	- 55	
			12034	2,245	-32,24	4,7	
FR0011471135			60.751.054	2	- 74,94	2	
FNAC DARTY (FNAC) ▲		A	32,05	**33,5**	+ 1,82	+ 21,82	
			26999	33,8	+ 1,21	35,95	
FR0011476928	13/06/23 1,4		27.778.578	31,95	- 0,71	23,1	4,18
FONCIÈRE LYONNAISE (FLY)		A	66,2	**65**	- 2,11	- 2,99	
			2142	66,4	- 4,69	72	
FR0000033409	18/04/24 2,4		42.950.800	63,8	- 6,07	63,8	
FORVIA (FRVIA) ■◆		A	11,76	**12,05**	+ 2,47	- 40,99	
			1036976	12,27	-24,55	21,17	
FR0000121147	04/06/24 0,5		197.089.340	11,76	- 46,4	11,685	4,15
GECINA (GFC) ■◆		A	91,5	**91,1**	- 0,49	- 17,26	
			116796	92,1	-10,69	111,1	
FR0010040865	04/03/24 2,65		76.670.861	91	- 8,44	86,4	
GENFIT (GNFT) ▲		B	3,8	**3,915**	- 2,37	+ 10,59	
			628346	4,025	+12,66	5,79	
FR0004163111			49.862.483	3,625	- 5,89	3,025	
GENSIGHT (SIGHT) △		B	0,31	**0,318**	+ 0,63	- 30,87	
			73089	0,33	-19,29	0,598	
FR0013183985			101.870.764	0,282	- 62,85	0,282	
GERARD PERRIER (PERR)		B	91	**91**	- 0,22	- 8,82	
			462	91,2	- 5,99	102	
FR0000061459	10/06/24 2,3		3.973.148	90,6	- 10,78	90	2,53
GETLINK (GET) ■◆		A	15,75	**15,395**	- 0,9	- 7,06	
			1057841	15,75	- 7,98	16,89	
FR0010533075	30/05/24 0,55		550.000.000	15,39	- 1,09	14,915	3,57
GL EVENTS (GLO) △		B	17,54	**17,64**	- 0,45	- 10,09	
			25533	17,92	-13,1	23,55	
FR0000066672	03/07/23 0,35		29.982.787	17,5	- 14,78	17,5	1,98

SRD Suite

VALEURS FRANÇAISES

VALEURS MNÉMO / INFO / OST / ISIN / DEVISE	DATE DÉTACH. / DIV		OUV / VOL. / NB TITRES	CLOT / + HAUT / + BAS	% VEIL / % MOIS / % 52 S.	% AN / + HAUT AN / + BAS AN	BPA / PER / RDT
GRAINES VOLTZ (GRVO)		C	26	**24,5**	- 5,77	- 16,1	
			415	26	-14,04	30,6	
FR0000065971	29/03/22 2		1.480.265	24,2	- 38,21	21,8	
GROUPE CRIT (CEN) △		B	67,4	**67,8**	- 0,29	- 13,74	
			1189	67,8	- 7,88	79,6	
FR0000036675	05/07/23 3,5		11.250.000	66,4	- 9,6	66,4	5,16
GTT (GTT) ▲		A	118,8	**119,2**	- 0,17	- 0,58	
			127421	120,2	-12,74	151,1	
FR0011726835	12/12/23 1,85		37.078.357	117,7	+ 23,97	117,7	1,55
GUERBET (GBT) △		B	33,8	**35,4**	+ 2,31	+ 81,54	
			18637	35,6	- 4,58	39,2	
FR0000032526	29/06/23 0,5		12.641.115	33,8	+102,75	17,02	1,41
GUILLEMOT (GUI) △		C	6,5	**6,36**	- 2,15	- 6,33	
			15448	6,54	- 5,36	7,48	
FR0000066722	07/06/23 0,25		15.087.480	6,06	- 12,03	4,405	
ICADE (ICAD) ▲		A	25,5	**25,46**	- 0,55	- 28,36	
			127296	25,92	- 9,52	35,9	
FR0000035081	04/03/24 2,42		76.234.545	25,34	- 37,72	23,2	
ID LOGISTIC (IDL)		A	348	**357,5**	+ 2,58	+ 16,83	
			4436	359	- 5,17	406,5	
FR0010929125			6.173.328	347	+ 38,03	298	
IMERYS (NK) ▲		A	34,44	**34,78**	- 0,29	+ 22,12	
			147246	35,16	- 1,86	38,5	
FR0000120859	21/05/24 1,35		84.940.955	34,44	- 2,58	24,96	3,88
INFOTEL (INF) △		C	46	**45,3**	- 1,09	- 14,53	
			3119	46	- 4,43	53,6	
FR0000071797	29/05/24 2		6.934.791	45,1	- 17,34	43,7	4,42
INNATE PHARMA (IPH) △		B	2,1	**2,025**	- 4,71	- 22,71	
			252790	2,24	-15,98	2,8	
FR0010331421			80.860.563	1,89	- 34,25	1,89	
INTERPARFUMS (ITP) ▲		A	44,05	**44,55**	+ 0,45	- 11,61	
			37015	45,35	- 7,19	55,2	
FR0004024222	26/04/24 1,15		69.196.570	44	- 31,46	43,7	2,58
INVENTIVA (IVA) △		B	2,56	**2,58**	- 6,86	- 37	
			75081	2,68	-28,33	4,44	
FR0013233012			52.477.188	2,56	- 37,98	2,56	
IPSEN (IPN) ▲		A	120,5	**120,4**	- 0,08	+ 11,58	
			59955	120,9	- 0,33	126,7	
FR0010259150	30/05/24 1,2		83.814.526	119,4	+ 7,4	99,7	1
IPSOS (IPS) ▲		A	61,75	**62**	+ 0,49	+ 9,25	
			40882	62,85	- 7,39	68,2	
FR0000073298	03/07/23 1,35		43.203.225	61,75	+ 17,31	55,55	2,18
JACQUET METALS (JCQ) △		B	15,62	**15,74**	+ 0,64	- 19,69	
			19322	16	-12,07	20	
FR0000033904	05/07/23 1		22.497.209	15,6	- 18,28	15,44	6,35
JCDECAUX (DEC) ▲		A	18,93	**18,9**	- 0,79	+ 3,85	
			150255	19,33	-12,34	22,36	
FR0000077919	21/05/19 0,58		213.161.658	18,74	- 1,66	16,65	
KAUFMAN & BROAD (KOF) △		B	27,6	**27,75**	- 0,54	- 7,81	
			39795	27,95	-12,46	34,4	
FR0004007813	09/05/24 2,4		19.862.022	27	+ 0,54	26,05	8,65
KLEPIERRE (LI) ■◆		A	25,6	**25,6**	+ 0,24	+ 3,73	
			714624	25,86	+ 0,55	27,62	
FR0000121964	22/03/24 0,9		286.861.172	25,44	+ 13,17	22,69	
LAGARDÈRE (MMB) ▲		A	20,85	**21,2**	+ 2,17	+ 15,34	
			31751	21,2	- 2,97	22,45	
FR0000130213	26/04/24 0,65		141.133.286	20,8	- 3,64	17,8	3,07
LDC (LOUP)		A	138	**141**	+ 2,17	+ 0,71	
			1857	142,5	- 4,41	159	
FR0013204336	28/08/23 2,7		17.635.433	136,5	+ 21,55	125	1,92
LNA SANTÉ (LNA) △		B	26,5	**25**	- 8,43	+ 24,38	
			11039	27	+15,74	28,4	
FR0004170017	06/07/23 0,5		10.709.416	25	- 22,84	18,14	2
LECTRA (LSS) △		B	27,15	**27,5**	+ 0,73	- 12	
			11825	27,55	-17,66	35,2	
FR0000065484	30/04/24 0,36		37.832.965	27,05	- 5,98	27	1,31
LHYFE (LHYFE)		B	3,49	**3,595**	- 2,04	- 28,67	
			21494	3,635	-14,1	5,49	
FR0014009YQ1			47.908.148	3,48	- 48,64	3,445	
LINEDATA SERVICES (LIN) △		B	66,2	**71,6**	+ 0,85	+ 28,78	
			1156	72	- 3,24	81,6	
FR0004156297	05/07/23 1,75		4.960.807	63	+ 37,16	55,6	2,44
LISI (FII) △		A	23,7	**24,2**	+ 2,11	+ 2,54	
			19379	24,3	-16,41	29,3	
FR0000050353	30/04/24 0,31		46.538.313	23,25	- 3,01	20,85	1,28
LUMIBIRD (LBIRD) △		C	10,5	**10,65**	- 0,47	- 12,56	
			9595	10,8	-19,01	15,48	
FR0000038242			22.466.882	10,4	- 28,52	10,4	
M6-MÉTROPOLE TV (MMT) ▲		A	11,94	**12,16**	+ 1	- 6,03	
			148608	12,24	-10,32	14,96	
FR0000053225	30/04/24 1,25		126.414.248	11,8	- 8,23	11,8	10,28
MAISONS DU MONDE (MDM) △		B	4,225	**4,235**	+ 0,12	- 25,31	
			34255	4,325	-16,8	5,73	
FR0013153541	05/07/23 0,3		39.189.288	4,18	- 58,19	3,864	7,08
MANITOU (MTU) △		B	22,45	**22,4**	- 1,54	- 3,45	
			28478	22,95	-17,8	29	
FR0000038606	17/06/24 1,35		39.668.399	22,05	- 2,4	19,78	6,03
MAUREL ET PROM (MAU) △		B	6,1	**6,265**	+ 2,12	+ 2,87	
			261129	6,265	- 6,42	6,865	
FR0000051070	03/07/23 0,23		201.261.570	6,055	+ 56,63	4,7	3,67
MCPHY ENERGY (MCPHY) △		B	2,4	**2,39**	+ 0,63	- 29	
			83220	2,52	-27,13	3,5	
FR0011742329			29.031.788	2,325	- 74,93	1,552	
MEDINCELL (MEDCL)		B	13,6	**13,02**	- 6,6	+ 80,83	
			271363	14	- 8,31	17,5	
FR0004065605			29.091.239	12,68	+ 79,34	6,91	
MERCIALYS (MERY) ▲		B	10,6	**10,66**	- 1,48	+ 7,19	
			343871	10,88	- 4,57	11,87	
FR0010241638	29/04/24 0,99		93.886.501	10,52	+ 27,89	9,775	
MERSEN (MRN) ▲		B	33,8	**34,8**	+ 2,35	- 1,14	
			38917	35,05	-12,56	40,25	
FR0000039620	04/07/23 1,25		24.418.312	33,8	- 15,43	30,3	3,59
METABOLIC EXPLORER (METEX) △		C		/060524		- 68,71	
						0,578	
FR0004177046			50.919.133		- 89,08	0,05	
MONCEY (FIN.) NOM. (FMONC)		B	6800	**6950**		- 9,15	
			8	7050	- 6,71	8100	
FR0000076986	20/06/23 28		182.871	6600	- 8,55	6600	0,4
NACON (NACON)		B	1,182	**1,156**	- 2,53	- 30,7	
			187971	1,194	+ 0,52	1,838	
FR0013482791			88.080.631	1,136	- 43,33	1,054	
NANOBIOTIX (NANO) △		B	4,15	**4,062**	- 3,74	- 38,83	
			167215	4,398	-39,96	7,93	
FR0011341205	13/05/19		47.133.328	4,032	- 16,33	4,032	
NEOEN (NEOEN) ▲		A	36	**36,1**	- 0,82	+ 19,22	
			277346	36,5	+21,96	37,98	
FR0011675362	20/05/24 0,15		152.848.774	36	+ 23,55	21,8	0,42
NEURONES (NRO)		B	41,3	**42,1**	- 1,06	- 3,77	
			12173	43,4	- 9,56	48,15	
FR0004050250	12/06/24 1,2		24.278.716	40,9	+ 1,57	40,9	2,85
NEXANS (NEX) ▲		A	102,6	**103,1**	+ 1,08	+ 30,09	
			112755	104,5	- 5,84	114,6	
FR0000044448	21/05/24 2,3		43.753.380	101,95	+ 26,35	72,1	2,23
NEXITY (NXI) ▲		A	9,015	**9,2**	+ 1,49	- 45,4	
			466394	9,42	-24,03	17,19	
FR0010112524	24/05/23 2,5		56.129.724	8,81	- 50,7	8,415	
ODET (CIE DE L') (ODET)		A	1390	**1370**	- 1,58	- 5,78	
			546	1390	- 9,63	1626	
FR0000062234	20/06/23 3,6		6.585.990	1356	- 10,22	1348	0,26
ORPÉA (ORP) ▲		A	10,8	**10,93**	+ 0,42	- 34,89	
			314933	11,004	-19,4	17,979	
FR001400NLM4			159.191.703	10,4	- 93,29	9,968	
OSE IMMUNO (OSE) △		C	6,03	**6,15**	- 2,23	+ 43,69	
			231189	6,34	-17	8,63	
FR0012127173			21.767.777	5,96	+ 76,22	3,115	
OVH (OVH) △		A	4,72	**4,768**	+ 0,13	- 44,65	
			275204	4,826	-27,09	11,28	
FR0014005HJ9			188.532.591	4,6	- 50,57	4,43	
PEUGEOT INVEST (PEUG) △		A	96,8	**96,9**	- 0,82	- 4,44	
			6595	98,4	-13,17	119,6	
FR0000064784	19/05/23 1		24.922.589	95,7	- 4,81	95,7	3,35
PHARMAGEST INT. (PHA) △		A	56,2	**55,9**	- 2,78	- 8,51	
			18585	57,7	- 7,3	67,4	
FR0012882389	03/07/23 1,15		15.174.125	55,5	- 33,45	46,15	2,06
PIERRE & VACANCES (VAC) △		C	1,278	**1,334**	+ 3,41	- 14,05	
			536942	1,35	-11,77	1,668	
FR0000073041	19/03/12 0,7		454.447.336	1,252	- 20,97	1,142	
PLANISWARE PROM (PLNW)		A	25,4	**25,35**	- 1,04	+ 26,18	
			9433	26,025	+11,18	28,045	
FR001400PFU4			69.391.000	25,35	+ 58,44	19,306	
PLASTIC OMNIUM (OPM) ▲		A	9,67	**9,855**	+ 1,23	- 17,88	
			176576	9,92	-16,41	13,2	
FR0000124570	30/04/24 0,39		145.522.153	9,6	- 40,88	9,6	3,96
POXEL (POXEL) △		C	0,522	**0,492**	- 10,06	- 10,71	
			249305	0,537	-22,76	0,898	
FR0012432516			47.897.636	0,48	- 34,14	0,364	
QUADIENT (QDT) △		B	21,1	**21,2**	+ 0,24	+ 10,3	
			35726	21,45	+ 6,85	23,1	
FR0000120560	03/08/23 0,6		34.468.912	20,55	+ 14,59	17,32	2,83
RALLYE (RAL)		A		/220424		- 66,84	
						0,169	
FR0000060618	20/05/19 1		52.925.203		- 98,19	0,015	
RAMSAY GDS (GDS)		A	16,45	**16,15**	- 1,82	- 15	
			511	16,45	+17,88	19,9	
FR0000044471	02/12/14 1,4		110.389.690	16,15	- 19,25	12	
RÉMY COINTREAU (RCO) ◆		A	80,1	**79,35**	- 0,94	- 31	
			129845	80,55	-14,68	114,9	
FR0000130395	28/09/23 3		51.252.969	77,65	- 46,33	77,65	3,78
REXEL (RXL) ■◆		A	24,82	**24,64**	+ 0,16	- 0,52	
			788078	25,06	- 9,91	28,88	
FR0010451203	15/05/24 1,2		301.735.000	24,3	+ 10,05	22,98	4,87
ROBERTET S.A. (RBT)		B	808	**806**	- 0,37	- 2,89	
			1079	810	- 9,94	907	
FR0000039091	29/06/23 8,5		2.167.745	796	- 3,36	762	1,06
RUBIS (RUI) ▲		A	26,92	**27**	- 0,59	+ 20	
DIV 2 28/07/17			366917	27,38	-15,89	34,3	
FR0013269123	14/06/24 1,98		103.596.246	26,58	+ 13,16	22,5	7,33
SARTORIUS STED. BIO. (DIM) ▲		A	178,7	**172**	- 3,78	- 28,18	
DIV 6 10/05/16			90061	179,75	-12,6	281	
FR0013154002	02/04/24 0,69		97.330.405	172	- 37,79	172	0,4
SAVENCIA (BH)		B	49,6	**49,7**	- 1,78	- 9,64	
			22270	50,2	- 4,42	55,2	
FR0000120107	13/05/24 1,4		14.032.930	48,2	- 14,31	48,2	2,82
SCOR (SCR) ■▲		A	24,5	**24,94**	+ 1,63	- 5,74	
			462382	24,94	-17,47	32,48	
FR0010411983	21/05/24 1,8		179.362.195	24,46	+ 1,63	24,26	7,22
SEB (SK) ▲		A	102,3	**104,4**	+ 1,56	- 7,61	
			59973	105	- 9,06	120,2	
FR0000121709	03/06/24 2,62		55.337.770	102,1	+ 17,5	99,9	2,51
SECHE ENVIRONNEMENT (SCHP) △		B	85,9	**91,1**	+ 4,47	- 17,18	
			9605	91,7	-13,24	121,4	
FR0000039109	07/07/23 1,1		7.857.732	85,5	- 18,66	85,5	1,21
SERGEFERRARI GROUP (SEFER) △		C	6,05	**6,05**		- 24,94	
			4998	6,05	-18,24	8,2	
FR0011950682	26/04/23 0,4		12.299.259	6	- 57,03	5,6	6,61
SES-IMAGOTAG (VU) ▲		B	133,9	**131,8**	- 1,86	- 2,95	
			23342	138,2	-17	175,1	
FR0010282822	25/06/12 0,5		15.958.658	130,7	- 23,46	120,2	
SHOWROOMPRIVÉ (SRP) △		B	0,91	**0,912**	- 1,94	- 14,45	
			33539	0,922	- 6,17	1,17	
FR0013006558			118.902.909	0,91	- 31,53	0,9	
SOITEC (SOI) ■▲		A	109,8	**108,6**	- 1,36	- 32,88	
EX-DS 13/05/16 REGR.1P20			63037	111,8	- 1,9	164,1	
FR0013227113			35.712.302	108,5	- 28,88	86	
SOLOCAL GROUP (PAJ)		B	0,053	**0,052**	+ 6,78	- 40,84	
			691206	0,055	-18,5	0,089	
FR0014000609			129.505.837	0,05	- 65,43	0,03	
SODEXO (SW) ■◆		A	84,2	**84,35**	+ 0,42	+ 12,68	
			156386	85	- 1,69	89,4	
FR0000121220	20/12/23 3,1		147.454.887	83,9	+ 10,81	71,94	3,68
SOLUTIONS 30 (ALS30)		A	1,499	**1,489**	- 1,26	- 44,15	
			941029	1,541	-31,19	2,896	
FR0013379484			107.127.984	1,473	- 51,18	1,454	
SOPRA STERIA GP (SOP) ▲		A	186,9	**186,7**	- 0,11	- 5,61	
			50675	188,9	-15,29	239,6	
FR0000050809	28/05/24 4,65		20.547.701	185,5	+ 0,38	185,5	2,49
SMCP (SMCP) △		B	1,846	**1,952**	+ 6,32	- 42,92	
			269861	1,968	-18,67	3,555	
FR0013214145			75.591.187	1,818	- 74,11	1,806	
SPIE (SPIE) ▲		A	32,4	**32,62**	+ 0,68	+ 15,27	
			388449	32,78	-11,84	38,6	
FR0012757854	14/05/24 0,61		166.907.584	32,02	+ 11,1	27,32	1,87
STEF (STF) △		B	116,2	**116,2**	- 1,02	+ 1,75	
			4600	117	- 9,08	138	
FR0000064271	30/04/24 5,1		12.850.000	114,2	+ 6,8	112,6	4,39
SWORD GROUP (SWP) △		B	34,9	**34,6**	- 2,12	- 13,17	
			6890	35,15	- 4,16	40	
FR0004180578	30/04/24 1,45		9.544.965	34	- 16,53	34	4,91
SYNERGIE (SDG) △		B	34	**33,6**	- 1,18	- 4,55	
			1017	34,2	- 7,18	36,8	
FR0000032658	29/06/23 0,8		24.362.000	33,1	+ 5	29,15	2,38
TELEPERFORMANCE (RCF) ◆		A	93,16	**96,74**	+ 3,69	- 26,74	
			237052	97,26	- 9,25	153,8	
FR0000051807	28/05/24 3,85		60.443.054	93	- 40,36	80,76	3,98
TERACT (TRACT)		B	0,736	**0,714**	- 2,99	- 61,82	
			6930	0,74	-13,14	1,885	
FR001400BMH7			73.394.562	0,714	- 87,39	0,376	
TF1 (TFI) ▲		A	7,455	**7,66**	+ 2,82	+ 7,36	
			296812	7,72	-14,03	9,17	
FR0000054900	22/04/24 0,55		210.991.593	7,425	+ 16,32	7,105	7,18
TFF GROUP (TFF) ▲		B	42,1	**39,8**	- 5,46	- 11,36	
			3658	42,1	- 9,75	47,5	
FR0013295789	08/11/23 0,6		21.680.000	39,8	+ 2,05	39,8	1,51
THERMADOR GROUPE (THEP)		B	80,7	**82,5**	+ 1,23	- 2,37	
			5895	83,1	- 6,14	90,9	
FR0013333432	12/04/24 2,08		9.200.849	80,4	- 8,44	79,4	2,52
TIKEHAU CAPITAL (TKO) △		A	21,15	**21,3**	+ 0,47	+ 3,4	
EX D S 03/07/17			25328	21,35	+ 1,19	22,15	
FR0013230612	09/05/24 0,75		176.192.916	21	- 9,36	19,82	3,52
TRANSGÈNE (TNG) △		C	1,054	**1,02**	- 5,56	- 25,55	
			85998	1,098	-23,08	1,52	
FR0005175080			101.395.056	1	- 47,91	1	
TRIGANO (TRI) ▲		A	117,9	**117,9**	- 1,91	- 20,5	
			44759	120,9	-18,13	163,8	
FR0005691656	22/05/24 1,75		19.336.269	116,5	- 16,03	116,5	1,48
UBISOFT ENTERTAINMENT (UBI) ◆		A	21,31	**21,11**	- 1,26	- 8,65	
			432338	21,4	- 0,85	24,6	
FR0000054470			127.450.324	20,58	- 20,67	18,47	
VALEO (FR) ■◆		A	9,712	**9,75**	+ 0,72	- 29,93	
			1359082	9,86	-22,86	14,75	
FR0013176526	28/05/24 0,4		244.633.504	9,648	- 53,33	9,612	4,1
VALLOUREC REG (VK) ▲		B	14,43	**14,76**	+ 1,97	+ 5,24	
			638083	14,82	-11,48	18,2	
FR0013506730			229.877.070	14,31	+ 43,65	12,785	
VALNEVA (VLA) ▲		B	3,23	**3,244**	- 1,1	- 31,27	
			614880	3,326	-20,88	4,996	
FR0004056851			139.276.901	3,168	- 52,21	2,95	
VERALLIA (VRLA) △		A	36,52	**36,34**	- 0,11	+ 4,25	
			131101	36,98	- 2,57	39	
FR0013447729	14/05/24 2,15		120.805.103	35,84	+ 7,9	31,16	5,92
VERIMATRIX (VMX) △		B	0,378	**0,366**	- 3,68	- 20,09	
			67346	0,379	-18,67	0,626	
FR0010291245			85.535.147	0,363	- 42,63	0,341	
VETOQUINOL (VETO)		B	96,1	**97,3**	+ 0,31	- 4,98	
			2014	98	- 3,85	110	
FR0004186856	04/06/24 0,85		11.881.902	96	+ 6,22	92,6	0,87
VICAT (VCT) △		A	34,5	**34,9**	+ 0,87	+ 6,24	
			13792	35,05	- 6,18	38,4	
FR0000031775	29/04/24 2		44.900.000	34,4	+ 25,09	32,4	5,73
VIRBAC (VIRP) ▲		A	336	**341**	+ 0,44	- 5,15	
			3583	342	- 3,81	377,5	
FR0000031577	26/06/23 1,32		8.458.000	336	+ 17,38	316,5	0,39
VIVENDI (VIV) ◆		A	9,5	**9,518**	+ 0,19	- 1,63	
			2241566	9,624	- 6,18	10,54	
FR0000127771	30/04/24 0,25		1.029.918.125	9,5	+ 14,02	9,382	2,63
VOLTALIA (VLTSA) ▲		A	10,14	**10,14**	- 0,59	- 2,69	
			132442	10,44	+14,19	12,1	
FR0011995588			131.318.716	10,06	- 35	5,82	
WAVESTONE (WAVE) △		B	59	**55,3**	- 6,75	- 5,79	
			30651	59,5	- 9,64	67,2	
FR0013357621	02/08/23 0,38		24.906.332	55,3	+ 14,14	50,1	0,69
WENDEL (MF) ▲		A	82,85	**84,05**	+ 1,69	+ 4,22	
			61709	84,15	- 9,82	97,6	
FR0000121204	21/05/24 4		44.430.554	82,6	- 15,65	77,55	4,76
WORLDLINE (WLN) ■▲		A	10,35	**10,28**	- 0,68	- 34,4	
			1272567	10,47	-11,72	15,96	
FR0011981968			283.272.686	10,085	- 70,46	9,336	
XILAM ANIMATION (XIL) △		C	4,015	**3,98**	- 1	+ 0,51	
			8356	4,1	-18,69	5,92	
FR0004034072			5.893.799	3,91	- 84,45	3,62	

AUTRES VALEURS DE LA ZONE EURO

VALEURS MNÉMO / INFO / OST / ISIN / DEVISE	DATE DÉTACH. / DIV		OUV / VOL. / NB TITRES	CLOT / + HAUT / + BAS	% VEIL / % MOIS / % 52 S.	% AN / + HAUT AN / + BAS AN	BPA / PER / RDT
EURONEXT (ENX) ■◆		A	89,8	**89,15**	- 0,17	+ 13,35	
			144694	89,9	- 2,89	94,3	
NL0006294274	21/05/24 2,11		107.106.294	88,25	+ 35,18	76,35	2,78
NOKIA (NOKIA) ◆		A	3,407	**3,404**	+ 0,34	+ 11,1	0,3
			173666	3,419	- 5,42	3,768	11,50
FI0009000681	22/04/24 0,03		5.613.496.565	3,39	- 13,65	3,012	1,18
PLUXEE (PLX) ■		A	26	**26,72**	+ 2,67		
			122097	26,72	-13,53	31,82	
NL0015001W49			147.174.692	25,82		24,23	
SES (SESG) ■◆			4,928	**4,858**	- 1,38	- 18,49	
			549445	4,968	- 5,12	6,395	
LU0088087324	16/04/24 0,43		371.457.600	4,852	- 1,02	4,132	10,29
X-FAB SILICON (XFAB) △		A	6,38	**6,52**	+ 2,19	- 35,95	
			146898	6,57	- 6,99	10,3	
BE0974310428			130.781.669	6,37	- 34,41	6,255	

VALEURS ZONE INTERNATIONALE

VALEURS MNÉMO / INFO / OST / ISIN / DEVISE	DATE DÉTACH. / DIV		OUV / VOL. / NB TITRES	CLOT / + HAUT / + BAS	% VEIL / % MOIS / % 52 S.	% AN / + HAUT AN / + BAS AN	BPA / PER / RDT
GE AEROSPACE (GNE)		A	144,5	**150**	+ 3,81	+ 30,44	
			868	150	+ 1,01	165,998	
US3696043013	USD 12/04/24 0,24		1.093.267.127	144	+ 53,06	108,999	
SCHLUMBERGER (SLB)		A	40	**40,55**	+ 1,12	- 13,8	3,45
			6234	40,55	- 8,77	52,3	
AN8068571086	USD 05/06/24 0,28		1.427.000.000	39,8	- 7,53	39,3	
TOTAL ENERGIES GABON (EC)		A	168,5	**167**	- 1,77	+ 6,37	
			1661	169,5	- 4,57	180,5	
GA0000121459	07/06/23 20,8		4.500.000	165,5	- 4,57	150,6	12,46

carnet

PORTRAIT

par **Claude Vincent**

Lucie Weill, l'esprit de famille

DR

Déterminée ! S'il fallait ne retenir qu'un trait de caractère de Lucie Weill, ce serait celui-là. Ne pas se fier au doux sourire de cette jeune femme de 32 ans, directrice générale adjointe de Lily of the Valley, un luxueux hôtel 5 étoiles tourné vers le bien-être, la santé et le sport à la Croix-Valmer, près de Saint-Tropez. Le fruit, peut-être, de l'arrivée toute récente d'un deuxième enfant. Derrière le visage rayonnant transparaît vite un caractère affirmé. L'héritage, à coup sûr, d'une grand-mère admirée, Nicole, prénom qu'elle a donné à son aînée. *« Elle était médecin dans la clinique où je suis née, à Vincennes, confie sa descendante. Elle était indépendante, moderne, une femme de conviction et de combat. »* Mais pas seulement.

« Ordonnée, organisée » Lucie Weill a eu très jeune les idées claires sur son avenir : *« Je voulais être styliste, je dessinais, je cousais, je me voyais exercer dans le monde du luxe. »* Et elle a fait ce qu'il fallait pour. A 13 ans, collégienne à Dupanloup, à Boulogne-Billancourt, elle écume déjà les salons étudiants pour glaner des informations, comprendre les métiers, les filières.

C'est dans l'un d'eux qu'elle découvre la chaire que LVMH, propriétaire du Groupe Les Echos-Le Parisien a fondé avec l'Essec, une formation aux métiers du luxe qu'elle intégrera presque dix ans plus tard. « Vingt élèves, des intervenants de haute volée. En fait, un petit vivier de jeunes talents pour les entités du groupe », dit-elle. La bonne élève décroche une licence et un master en droit des affaires à Panthéon-Assas. Pas vraiment en raison d'un intérêt forcené pour la matière. *« Je souhaitais surtout acquérir une bonne culture générale et développer ma capacité de travail pour être maîtresse de mon destin »*, explique-t-elle.

Diplômée à 21 ans, elle file à la London University of the Arts. Ce sera son passeport pour la chaire LVMH-Essec. Ce cursus fini, elle intègre logiquement l'une des maisons du groupe de luxe, Givenchy, au marketing puis au retail. Histoire de *« monter plus vite »*, révèle Lucie Weill, qui ne se voyait pas autrement qu'au Comex un jour. Mais elle réalise qu'un grand groupe n'est pas ce qu'il lui faut. *« Je n'avais pas envie de badger à la cantine »*, résume-t-elle, tout sourire. Quand début 2016, un hôtel est à vendre à la Croix Valmer – où les Weill possèdent une maison – l'idée de l'hôtellerie se fait jour en famille.

La famille, c'est un père, Alain Weill, créateur de NextradioTV (BFM, RMC…), ancien PDG de SFR, d'Altice France et aujourd'hui président de « L'Express » dont elle « admire la volonté, le courage, les convictions ». Et très présent dans sa vie dès 19 ans après la séparation d'avec sa mère, laquelle a monté la fondation du groupe RMC ; c'est aussi une sœur journaliste – comme son mari à elle – dont elle est très proche, et un frère docteur en physique, spécialiste des trous noirs.

Les codes du luxe

Quand Alain Weill se lance dans l'hôtellerie à la Croix-Valmer en créant WMH (filiale de Nextnow) et veut l'embarquer dans l'affaire, elle hésite d'abord, aux prises avec quelques petits doutes sur sa légitimité et à l'idée *« de travailler avec papa »*. *« Mais en réalité l'hôtellerie de luxe me convient très bien, c'est proche du retail, que j'aime : une expérience éphémère, un process de création qui se doit d'être rapide, un retour immédiat mais avec les codes et la permanence propres aux maisons de luxe »*, analyse Lucie Weill. Dans les hautes sphères de WMH, chargée de l'opérationnel de Lily of the Valley, elle veille de près autant à la bonne marche de l'établissement qu'au développement du concept, affiné depuis 2019. *« Nous sommes bénéficiaires »* assure-t-elle, désormais tournée vers l'ouverture d'un deuxième Lily, à Courchevel cette fois, d'ici deux à trois ans. Avant d'attaquer l'étranger, probablement les Etats-Unis. Elle pencherait pour les Hamptons, papa pour Miami. Et ensuite, peut-être l'Italie. En attendant, elle va *« assidûment »* continuer à pratiquer le yoga, à dénicher les adresses de bons petits restos et à cuisiner, sa marotte. ■

ENTREPRISES

ONET
Xavier Jessaume
est nommé directeur général des activités de sécurité humaine au sein de ce groupe d'ingénierie et de services.

Xavier Jessaume, 48 ans, est titulaire d'une licence en sciences économiques et du programme grande école de Neoma Business School ainsi que d'un executive MBA de l'Emlyon business school. Il a notamment été directeur national des activités de sécurité humaine chez Prosegur et assuré des rôles de direction régionale et des opérations chez UPS et Chronopost.

ALPHABET
Cyril Jacquin
devient directeur des opérations et informatique pour la France de cette filiale de BMW Group, spécialisée dans la location longue durée de véhicules aux entreprises.

Cyril Jacquin, 52 ans, est diplômé de l'Estaca. Il a débuté chez BMW France en 1996. D'abord instructeur puis conseiller technique, il a été nommé responsable systèmes après-vente et support technique dès 2003. En 2010, il était devenu chef du service marketing et business development et en 2016 directeur des services à la clientèle.

BCG
Marine Baudin-Sarlet
Gildas Bouteiller
Guillaume Darrieus
Ludovic Gavard
Anouk Lazare
deviennent directeurs associés du cabinet de conseil Boston Consulting Group en France.

Marine Baudin-Sarlet, 33 ans, diplômée de HEC Paris, est entrée au BCG à Paris en tant qu'associate en 2014. Dès 2019, elle a œuvré au bureau londonien avant de revenir en France en 2022.

Gildas Bouteiller, 47 ans, est diplômé de l'université de Paris-Est Marne-La-Vallée et de l'Ecole supérieure de commerce international. Il a notamment été DSI de Lagardère Sports and Entertainment. Il est arrivé en tant que directeur en 2020.

Guillaume Darrieus, 39 ans, diplômé de HEC, a rejoint le bureau parisien du BCG en tant qu'associate en 2009. Entre 2013 et 2017, il a participé au développement du bureau de Casablanca avant de revenir à Paris.

Ludovic Gavard, 47 ans, titulaire d'un master en ingénierie de CentraleSupélec, a notamment travaillé chez Accenture et dans l'industrie pharmaceutique. C'est en 2020 qu'il a rejoint BCG.

Anouk Lazare, 32 ans, est diplômée de HEC. Elle a rejoint BCG en tant qu'associate en 2014.

FÉDÉRATION

INSURANCE EUROPE
Frédéric de Courtois
est élu président de cette Fédération européenne de l'assurance et de la réassurance.

Frédéric de Courtois, 57 ans, diplômé de Télécom ParisTech et du Collège des ingénieurs, est actuaire. Depuis 2021, il est directeur général adjoint et membre du comité de direction du groupe AXA. Il y a officié vingt-trois ans jusqu'à prendre la direction générale d'AXA Italie, Grèce et Serbie. Il a ensuite œuvré chez Generali où il a notamment été general manager groupe chargé de la plupart des fonctions centrales et de l'implémentation de la stratégie.

Ils sont nés un 18 juin

- **Pierre-Emerick Aubameyang,** footballeur, 35 ans.
- **Thierry Chambon,** directeur général d'Energisme, 59 ans.
- **Jamel Debbouze,** humoriste et acteur, 49 ans.
- **Julie Depardieu,** actrice, 51 ans.
- **Jürgen Habermas,** philosophe et sociologue, 95 ans.
- **Richard Gasquet,** joueur de tennis, 38 ans.
- **Marie Gillain,** actrice, 49 ans.
- **Margarita Louis-Dreyfus,** PDG du groupe Louis-Dreyfus, 62 ans.
- **Paul McCartney,** chanteur-auteur-compositeur, 82 ans.
- **Thabo Mbeki,** ancien président sud-africain, 82 ans.
- **Isabella Rossellini,** actrice, 72 ans.
- **Guillaume Sarkozy,** ex-délégué général de Malakoff Médéric, senior advisor chez Omnes Capital, 73 ans.
- **Maurice Sissoko,** directeur général de Citallios, 58 ans.

Envoyez vos nominations à
carnetlesechos@nomination.fr

EURONEXT HORS SRD

ACTIONS FRANÇAISES

ISIN	VALEUR		OUV	+HT	+BS	CLÔT	ÉCART	VOL
FR0000076887	A.S.T. GROUPE △	C	0,47	0,479	0,424	**0,439**	- 2,44	4766
FR0013185857	ABEO △	C	11,55	11,55	11,05	**11,15**	- 3,88	1582
FR0012616852	ABIONYX PHARMA △	B	1,366	1,398	1,24	**1,3**	- 4,83	193657
FR0000064602	ACANTHE DEV.	C	0,4	0,41	0,4	**0,403**	+ 0,5	36545
FR0000076861	ACTEOS △	C	1,25	1,275	1,25	**1,275**		1161
FR0012821890	ADUX △	C	1,34	1,47	1,31	**1,47**	+ 5	29847
FR0013333077	AFFLUENT MEDICAL	B	1,62	1,62	1,58	**1,58**	- 3,36	1400
FR0000053837	ALTAMIR	B	26	26	25,3	**26**	- 0,76	3427
FR0012789667	AMPLITUDE △	C	3,06	3,18	3,04	**3,18**	+ 4,61	20907
FR001400JWR8	ARVERNE GROUP	B	6,6	6,6	6,5	**6,5**	- 2,11	1171
FR0011992700	ATEME △	B	5	5	4,75	**5**	- 1,96	2566
FR0013455482	ATLAND	B	49	49	45,4	**48,2**	- 3,6	727
FR0000039232	AUREA △	C	5,4	5,4	4,89	**4,96**	- 8,15	2254
FR001400CFI7	AVENIR TELECOM	C	0,11	0,115	0,105	**0,111**	- 5,62	172980
FR0013258399	BALYO △	C	0,51	0,539	0,48	**0,482**	- 10,58	27433
FR0000035370	BASTIDE CONF.MED. △	C	19,8	20,1	19,5	**19,82**	- 1,64	10154
FR0000039299	BOLLORE ▲	A	5,71	5,765	5,665	**5,73**	- 0,17	682789
FR0000074254	BOURSE DIRECT	C	4,72	5,24	4,72	**4,79**	- 2,05	14492
FR0000045544	CA TOULOUSE 31 CCI	C	70,1	74,5	69	**70,01**	- 2,08	2015
FR0010151589	CAFOM	C	8,92	8,92	8,84	**8,84**	- 0,9	1579
FR0012969095	CAPELLI △		5,5	5,52	5,44	**5,44**	- 1,09	554
FR001400OKR3	CASINO GUICHARD	A	3,25	3,8	3,25	**3,706**	+ 15,81	382516
FR0010193979	CBO TERRITORIA	C	3,52	3,55	3,52	**3,55**	+ 0,85	37667
FR0000053506	CEGEDIM	B	13,1	13,2	12,9	**13**	- 2,26	6354
FR0013426004	CLARANOVA SE △	B	1,816	1,932	1,814	**1,9**	+ 0,11	142949
FR0004031763	COHERIS △	C	5,66	5,9	5,6	**5,9**	+ 1,72	3107
FR0000060303	COVIVIO HOTELS	A	14	14,55	14	**14**	+ 1,45	4318
FR0000185506	CRCAM ATL. VENDEE	C	89,5	90,4	88,5	**90,4**	- 2,15	844
FR0010483768	CRCAM BRIE PIC. CC	B	18,15	18,2	18	**18**	- 2,65	3242
FR0000045213	CRCAM ILLE-VILAINE	C	63,02	63,1	62,95	**63,08**	- 2,5	735
FR0010461053	CRCAM LANGUED CCI	C	49	49,4	47,5	**49**	- 0,2	711
FR0000185514	CRCAM NORD FR.	B	12,6	12,86	12,6	**12,802**	- 5,92	15602
FR0000044364	CRCAM NORM. SEINE	C	79,5	79,5	76	**78,49**	- 1,27	850
FR0000045528	CRCAM PARIS IDF	B	64,93	64,93	63	**63,1**	- 3,1	1520
FR0000045346	CRCAM SUD RHONE	C	128,98	128,98	121,2	**121,2**	- 6,06	598
FR001400AYG6	DEEZER	2	1,865	1,865	1,805	**1,825**	- 1,62	3623
FR0000062978	DEKUPLE △	C	34,6	34,9	33	**34**	- 4,23	2142
FR0013283108	DELTA PLUS GROUP △	B	78,2	79,2	75,2	**77,6**	- 1,77	1636
FR0012202497	DIAGNOSTIC MEDICAL△	C	0,96	0,988	0,95	**0,98**	+ 1,87	12864
FR0010428771	EAGLE FOOTBALL GR.△	C	2,14	2,14	2,14	**2,14**	- 0,93	862
FR0000031023	ELECT.STRASBOURG	B	116,5	116,5	115	**116**		1805
FR0000038184	F.I.P.P.	C	0,126	0,126	0,126	**0,126**	+ 7,69	25000
FR0011271600	FERMENTALG △		0,46	0,468	0,414	**0,451**	- 5,06	521875
FR0011665280	FIGEAC AERO △	C	5,64	5,74	5,22	**5,38**	- 4,27	25906
FR0010341032	FONCIERE INEA	B	30	30,4	29,4	**30,2**	- 0,98	871
FR0014005SB3	FORSEE POWER SA	B	0,85	0,9	0,821	**0,866**	- 3,02	96640
FR0013030152	FRANCAISE ENERGIE △	C	30	31,5	28,95	**31,35**	+ 3,47	23732

EURONEXT HORS SRD Suite

ACTIONS FRANÇAISES

ISIN	VALEUR		OUV	+HT	+BS	CLÔT	ÉCART	VOL
FR0010588079	FREY	B	26,4	26,4	26,4	**26,4**	- 3,65	839
FR0000061459	GERARD PERRIER	B	91	91,2	90,6	**91**	- 0,22	462
FR0012612646	GROUPE PARTOUCHE	B	19,3	19,3	18,2	**19,15**	- 1,8	6471
FR0010214064	GROUPE PIZZORNO	C	74,2	77,2	72	**72,2**	- 6,72	1695
FR0004155000	GROUPE SFPI △	C	1,98	1,98	1,905	**1,955**	- 3,22	9980
FR0000066722	GUILLEMOT △	C	6,5	6,54	6,06	**6,36**	- 2,15	15448
FR0000066755	HAULOTTE GROUP △	B	2,72	2,95	2,7	**2,86**	+ 0,35	17594
FR0000054231	HIGH CO. △	C	2,62	2,73	2,54	**2,7**	+ 3,05	31929
FR0012821916	HIPAY GROUP △	C	6,3	6,86	6,3	**6,76**	+ 7,64	1206
FR0000065278	HOPSCOTCH GROUPE △		20,8	21,3	20,4	**20,8**	- 2,8	2095
FR0014003VY4	HYDROGÞNE FRANCE ▲	B	6,38	6,7	6,33	**6,68**	+ 5,03	3791
FR0000051393	IDI	B	65	65,8	63,8	**65**	- 1,52	3992
FR0000033243	IMMO. DASSAULT	B	45	45	44	**44,6**	- 1,76	2545
FR0000071797	INFOTEL △	C	46	46	45,1	**45,3**	- 1,09	3119
FR0013233012	INVENTIVA △	B	2,56	2,68	2,56	**2,58**	- 6,86	75081
FR0012872141	JACQUES BOGART △	C	6,84	7,42	6,84	**6,86**	+ 0,59	743
FR0000075343	LABO EUROMEDIS	C	4,31	4,32	4,3	**4,32**	+ 0,23	711
FR0000066607	LACROIX GROUP △	C	22	22	20,6	**20,9**	- 7,11	2388
FR001400JY13	LATECOERE △	C	0,012	0,012	0,01	**0,011**	+ 9,09	1417504
FR0006864484	LAURENT-PERRIER	B	121	122,5	120,5	**120,5**	- 0,82	638
FR0014009YQ1	LHYFE	B	3,49	3,635	3,48	**3,595**	- 2,04	21494
FR0012634822	MAAT PHARMA	C	6,9	6,9	6,52	**6,7**	- 6,94	2709
FR0010609263	MAUNA KEA TECH △	C	0,38	0,386	0,361	**0,372**	- 2,62	158407
FR0000051070	MAUREL ET PROM △	B	6,1	6,265	6,055	**6,265**	+ 2,12	261129
FR0000060873	MBWS △	C	3,3	3,31	3,2	**3,27**	- 0,91	12345
FR0004065605	MEDINCELL	B	13,6	14	12,68	**13,02**	- 6,6	271363
FR0010298620	MEMSCAP △	C	5,85	5,94	5,21	**5,48**	- 9,72	167346
FR00140085W6	MRM	C	16,4	16,4	16,3	**16,3**	- 3,55	978
FR001400IE67	MYHOTELMATCH	C	0,5	0,582	0,5	**0,534**	- 12,46	14404
FR0013482791	NACON SAS	B	1,182	1,194	1,136	**1,156**	- 2,53	187971
FR0004050250	NEURONES	B	41,3	43,4	40,9	**42,1**	- 1,06	12173
FR0012650166	NHOA △	C	1,064	1,076	1,064	**1,068**	+ 0,38	303656
FR0000121691	NRJ GROUP	B	7,72	7,74	7,42	**7,64**	- 1,8	24554
FR0000052680	OENEO △	B	10,2	10,55	10,2	**10,5**	+ 2,94	18626
FR0010609206	OREGE	C	0,274	0,274	0,267	**0,271**	+ 0,37	1827
FR0012127173	OSE IMMUNO △	C	6,03	6,34	5,96	**6,15**	- 2,23	231189
FR0004038263	PARROT	B	1,96	1,97	1,9	**1,955**	- 3,7	6405
FR0000038465	PASSAT △	C	5,9	5,95	5,9	**5,95**	- 0,83	5009
FR0011027135	PATRIMOINE ET COMM	B	21,6	21,6	19,5	**20,5**	- 5,53	2024
FR0011471135	PHAXIAM TX	C	2,1	2,245	2	**2,07**	- 1,43	12034
FR0013252186	PLASTIQUES DU VAL △	C	2,63	2,66	2,63	**2,63**	- 0,76	19378
FR0012432516	POXEL △	C	0,522	0,537	0,48	**0,492**	- 10,06	249305
FR0012613610	PRODWAYS GROUP △	C	0,599	0,599	0,556	**0,579**	- 2,53	60019
FR0013344173	ROCHE BOBOIS SA ▲	B	47,8	48,5	46,7	**47,6**	- 0,42	1374
FR0000054199	S.T. DUPONT	C	0,055	0,055	0,055	**0,055**		2000
FR0000039109	SECHE ENVIRONNEM. △	B	85,9	91,7	85,5	**91,1**	+ 4,47	9605
FR0011950682	SERGEFERRARI GP △	C	6,05	6,05	6	**6,05**		4998

EURONEXT HORS SRD Suite

ACTIONS FRANÇAISES

ISIN	VALEUR		OUV	+HT	+BS	CLÔT	ÉCART	VOL
FR0000060790	SIGNAUX GIROD △	C	16,9	16,9	16,3	**16,4**	- 4,65	817
FR0000078321	SODITECH	C	1	1	1	**1**	- 8,26	4455
FR0014000609	SOLOCAL GROUP	B	0,053	0,055	0,05	**0,052**	+ 6,78	691206
FR0004188670	TARKETT ▲	B	8,68	8,88	8,46	**8,62**	- 2,05	3754
FR001400BMH7	TERACT	B	0,736	0,74	0,714	**0,714**	- 2,99	6930
FR0000033003	TOUAX △	C	4,47	4,49	4,22	**4,35**	- 3,55	6571
FR0000036816	TOUR EIFFEL △	B	9,78	9,98	9,78	**9,98**	+ 2,05	1188
FR0000035784	TRANSIT.EVERGREEN ▲	C	1,98	1,98	1,785	**1,835**	- 8,25	2729
FR0000074197	UNION TECH.INFOR. △	C	0,56	0,57	0,54	**0,56**	- 1,75	821
FR0000050049	VIEL ET CIE	C	9,3	9,72	9,3	**9,48**	- 1,04	3446
FR0000062796	VRANKEN - POMMERY	C	14,85	15	14,85	**15**	- 1,64	1158
FR0012532810	WAGA ENERGY	B	16,3	16,86	16,1	**16,6**		9636
FR0004034072	XILAM ANIMATION △	C	4,015	4,1	3,91	**3,98**	- 1	8356

CHANGES

COURS AU COMPTANT

17-06-2024 1 EURO EN DEVISE	COURS BCE	VAR. VEILLE EN %	VAR. ANNÉE EN %
DOLLAR US	1,0721	0,16	-2,86
LIVRE STERLING	0,8449	0,10	-2,58
FRANC SUISSE	0,9558		2,90
COURONNE DANOISE	7,4601	-0,02	0,06
COURONNE NORV.	11,4638	0,24	2,12
KUNA CROATE	7,5331	-0,21	-4,67
COURONNE SUEDOISE	11,2718	0,13	1,21
DOLLAR CANADIEN	1,4739	0,27	0,76
YEN JAPONAIS	169,16	0,30	8,68
DOLLAR AUSTRALIEN	1,6238	0,37	0,20
ROUBLE RUSSE	94,8699	-1,06	-3,69
ROUPIE INDIENNE	89,5581	0,14	-2,45
DOLLAR NEO-ZELANDAIS	1,7524	0,55	0,34
COURONNE TCHEQUE	24,7265	-0,06	0,15
FORINT HONGROIS	396,1255	-0,51	3,57
ZLOTY POLONAIS	4,3558	-0,61	0,51
LEV BULGARE	1,9558	0,14	0,02
DOLLAR HONG-KONG	8,3742	0,15	-3,00
WON SUD COREEN	1481,88	0,05	3,72
PESO MEXICAIN	19,8435	0,21	5,94
REAL	5,8021	1,28	8,31
DOLLAR SINGAPOUR	1,4503	0,08	-0,59
RAND SUD-AFRICAIN	19,5761	-0,55	-3,07
LIVRE TURQUE	35,2038	0,31	8,29
RENMIBI YUAN	7,6227	-1,83	-2,39
RUPIAH	17667,5259	-0,09	4,02
PESO PHILIPPIN	62,9176	0,12	2,83
RINGGIT MALTAIS	5,0604	0,16	-0,21
BATH THALANDAIS	39,5061	0,56	3,88

TAUX

MARCHÉS MONÉTAIRES ET EURODEVISES

17-06-2024	JOUR	MARCHÉS MONÉTAIRES 1 MOIS	3 MOIS	6 MOIS	1 AN
ZONE EURO	3,72/3,42	3,84/3,54	3,88/3,58	3,84/3,54	3,71/3,41

17-06-2024	6 MOIS	ECARTS DE TAUX AVEC L'ALLEMAGNE 2 ANS	5 ANS	7 ANS	10 ANS
ALLEMAGNE	98,55	2,76	2,38	2,28	2,35
PORTUGAL	0	0,22	0,36	0,57	0,72
FRANCE	-0,27	0,29	0,57	0,70	0,81
ESPAGNE	-0,13	0,36	0,60	0,85	0,98
ITALIE	-0,26	0,66	3,40	1,31	1,56

CERTIFICAT/FONDS

INVESTIR 10

VALEUR	ISIN	CLÔT	% VAR.
INVESTIR 10 GRANDES VALEURS	I10GS - FR0011630474	**167,52**	1,48
INVESTIR PEA PALATINE	FR0013284114	**127,55**	-1,85

SICAV/FCP

CODE ISIN	DÉSIGNATION DES VALEURS	CLASSIFICATION	VAL. UNIT HORS FRAIS EN EUROS**	DATE DE LA VALOR.	DERNIER DIVIDENDE NET EN EUROS** MONT.	DATE

CODE ISIN	DÉSIGNATION DES VALEURS	CLASSIFICATION	VAL. UNIT HORS FRAIS EN EUROS**	DATE DE LA VALOR.	DERNIER DIVIDENDE NET EN EUROS** MONT.	DATE

CODE ISIN	DÉSIGNATION DES VALEURS	CLASSIFICATION	VAL. UNIT HORS FRAIS EN EUROS**	DATE DE LA VALOR.	MONT.	DATE
LU2004923152	SWISS ALL CAPS (CHF) EUR A		151,4	14/06		
LU2004923749	SWISS SMALL & MID CAPS (CHF) EUR A		123,32	14/06		
LU2404427101	EU ALL CAPS A		98,7	14/06		
LU2404427523	WORLD QUALILIFE STOCKS A		77,69	14/06		
LU1626130816	SILK ROAD ZONE STOCKS A		121,34	14/06		
LU0851564038	BALANCED (EUR) A		140,44	14/06		
LU0851564384	DYNAMIC (EUR) A		176,99	14/06		

@Valeur unitaire hors frais : valeur de la part ou de l'action hors droits d'entrée ou de sortie éventuels. Les SICAV éligibles au PEA sont signalées par un astérisque *. Le pictogramme ● indique la cotation d'un FCP. Classification des OPCVM : actions françaises (AF), actions de la zone EURO (AE), actions internationales (AI), monétaires EURO (ME), monétaires à vocation internationale (MI), obligations et autres titres de créances libellés en EURO (OE), obligations et autres titres de créances internationaux (OI), sicav luxembourgeoises (LX), diversifiés (DI), garantis ou assortis d'une protection (GP). ** : en euros ou dans la devise indiquée dans la colonne «DÉSIGNATION DES VALEURS».

Les Echos

Les Echos sont une publication du Groupe Les Echos
PRINCIPAL ASSOCIÉ UFIPAR (LVMH)
PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL **Pierre Louette**
DIRECTRICE GÉNÉRALE PÔLE LES ECHOS **Bérénice Lajouanie**
DIRECTEUR DÉLÉGUÉ **Bernard Villeneuve**
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION & PRÉSIDENT DE LA SAS LES ECHOS **Pierre Louette**
Edité par Les Echos, SAS au capital de 794.240 euros RCS 582 071 437
10, boulevard de Grenelle, CS10817, 75738 Paris Cedex 15
Tél. : 01 87 39 70 00. www.lesechos.fr

DIRECTEUR DES RÉDACTIONS **Christophe Jakubyszyn**
DIRECTEUR ÉDITORIAL **Nicolas Barré**
DIRECTEURS DÉLÉGUÉS DE LA RÉDACTION **Dominique Seux** et **François Vidal**
RÉDACTEURS EN CHEF **David Barroux** (Entreprises) **Julie Chauveau** (Entreprises) **Alexandre Counis** (Finance et Marchés) **Muriel Jasor** (Leadership et Management) **Arnaud Le Gal** (Les Echos Entrepreneurs et opérations spéciales) **Etienne Lefebvre** (France et International) **Clémence Lemaistre** (Information digitale) **Lucie Robequain** (France, International et Enquête) **Marie-Christine Sonkin** (Patrimoine)
DIRECTEUR DE CRÉATION **Fabien Laborde**
DIRECTRICE ARTISTIQUE **Marion Moulin**
EDITORIALISTES **Cécile Cornudet, Sabine Delanglade, Eric Le Boucher, Jean-Francis Pécresse, Jean-Marc Vittori, Laurent Flallo, Sylvie Ramadier** (Le Crible)

ÉDITRICE **Marie Van de Voorde-Leclerq**
ÉDITRICE ADJOINTE **Adéline Léger**
DIRECTRICE DU MARKETING ET DES REVENUS CLIENTS **Lise Benamou**
DIRECTEUR STRATÉGIE ET COMMUNICATION **Fabrice Février**

PUBLICITÉ
Les Echos Le Parisien Médias
Tél. : 01 87 39 78 00.
PRÉSIDENTE **Corinne Mrejen**
DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT **Nicolas Danard**
DIRECTRICE COMMERCIALE **Emmanuelle Denis**

DÉLÉGUÉ À LA PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES **Xavier Genovesi**
dpo@lesechosleparisien.fr

SERVICE ABONNEMENTS
LES ECHOS
45, av. du Général Leclerc, 60643 Chantilly Cedex.
Tél. : 01 70 37 61 36
du lundi au vendredi de 9 h à 18 h. Abonnement France métropolitaine : 429 € TTC.

IMPRESSION
L'Imprimerie (Tremblay-en-France), Midi-Print (Gallargues).
Origine du papier : France. Taux de fibres recyclées : 100%.
Ce journal est imprimé sur du papier porteur de l'Ecolabel européen sous le numéro FI/37/002.
Eutrophisation : P_{tot} 0.01kg/tonne de papier
Membre de l'ACPM OJD CPPAP : 0426 C 83015.

Les Echos

Retrouvez-nous sur www.lesechos.fr

Les chiffres de l'économie

// **Budget de l'Etat 2024 :** 511,6 milliards d'euros (prévisions PLF 2024) // **PIB 2023 :** 2.818,1 milliards d'euros (prévisions PLF2024) // **Plafond Sécurité sociale :** 3.864 euros/mois à partir du 01-01-2024 // **SMIC horaire :** 11,65 euros (brut par heure) à partir du 01-01-2024 // **Capitalisation boursière de Paris :** 2.591,60 milliards d'euros (au 03-06-2024) // **Indice des prix (base 100 en 2015) :** 120,07 au 22-05-2024 // **Taux de chômage (BIT) :** 7,5 % au 1er trimestre 2024 // **Dette publique :** 3.101,2 milliards d'euros (4e trimestre 2023)

Elections, piège à actions

La pression sur les valeurs françaises en Bourse va se maintenir.

Vérité au-delà de la Manche, erreur en deçà ? Les élections surprises ne font pas peur à la City qui est repassée, vendredi, en termes de capitalisation boursière, devant la place parisienne tétanisée par la dissolution. La vingtaine d'entreprises tricolores réalisant au moins 31 % de leur chiffre d'affaires dans l'Hexagone et sensibles à l'écartement des taux souverains ont accentué leur traditionnelle décote par rapport à la trentaine de sociétés très internationalisées, observe Goldman Sachs. Pour cette liste qui comprend notamment Bouygues, Orange, Vinci, Carrefour, Vivendi, Engie, Crédit Agricole et Société Générale, chaque renchérissement de 0,02 point de pourcentage du coût de l'assurance contre un défaut de la dette française induit une baisse supplémentaire de 6 points par rapport aux valeurs moins exposées, calcule la banque. La pression va se maintenir.

Aux abris

La poussée électorale de l'extrême droite freine les valeurs européennes de la défense.

Attention, « grenade dégoupillée » ! Heureusement pour eux, les investisseurs dans les industries européennes de la défense ont le jeu de jambes alerte. Ils n'ont pas attendu les sous-titres du président de la République française sur sa fine tactique de la dissolution pour courir aux abris (-8 % en euros pour l'indice spécialisé de Goldman Sachs depuis le 9 juin). La montée, dans toute l'Europe, de partis d'extrême droite complaisants avec la Russie poutinienne les a cependant pris à revers dans leur élan qui leur avait fait préférer le Vieux Continent à l'Oncle Sam. Le réarmement, en poussant à la hausse les budgets militaires (+11 % cette année), devrait propulser la croissance annuelle des bénéfices du secteur à 16 % jusqu'en 2026, selon Barclays, soit à peu près le double de celle des Américains. Les gérants avaient pris de l'avance sur cette renaissance. La décote sectorielle en Bourse sur le reste du marché, de 40 % à 50 % jusqu'à l'invasion de l'Ukraine, s'est muée en une prime, d'encore 40 %, selon Goldman Sachs. Après la débandade générale, de Thales (-12 % depuis le 9 juin), troisième plus forte chute du CAC 40, au fabricant allemand de blindés Rheinmetall, en tête du DAX depuis février 2022 mais parmi ses lanternes rouges sur la semaine (-8 %), en passant par le britannique BAE Systems, en retard de 3 % sur la City, il risque de ne pas y avoir grand monde pour tenir cette tranchée…

La bonne espérance

Le recentrage d'ING Group n'a pas érodé ses ambitions européennes.

« Point n'est besoin d'espérer pour entreprendre ni de réussir pour persévérer. » ING ne demande pas à ses investisseurs internationaux la même fermeté de conviction que celle de Guillaume le Taciturne, le « père de la patrie » néerlandaise. Car en activant ses leviers de croissance tout en optimisant sa consommation de capital, son patron Steven van Rijswijk peut vraiment espérer améliorer ses performances financières. Son objectif de rentabilité des fonds propres pour 2027 s'avère un peu supérieur aux pronostics (14 % contre 13,6 %), grâce notamment à la croissance des commissions, qui doit tirer celle des revenus (4 à 5 % par an contre 2,5 % attendu). Comme les taux d'intérêt sont attendus à la baisse en Europe, la hausse de la marge nette d'intérêt (différence entre les intérêts perçus et versés) ne fait plus autant rêver les gérants de portefeuille. Cela étant, la concurrence s'annonce rude dans des marchés de prédilection affichés, comme la banque de détail et les services financiers aux entrepreneurs.
Mais l'ex-géant mondial de la bancassurance, recentré sur la banque après la crise de 2008, a su faire preuve de discipline en sortant des pays où il n'avait pas la taille critique, comme les services aux particuliers en France. Et ses activités de banque de détail devraient passer de 50 à 55 % des actifs pondérés du risque, une allocation du capital rassurante pour son action à Amsterdam (+2,8 %).

La Bourse de Paris rebondit

La Bourse de Paris a rebondi lundi après sa pire semaine depuis le début de la guerre en Ukraine. L'indice était en hausse de 0,91 %, à 7.571,57 points à la clôture, dans un important volume de transactions de 3,58 milliards d'euros. Il a décroché de 6,23 % la semaine dernière, effaçant tous les gains engrangés depuis le 1er janvier.

Une semaine après la dissolution de l'Assemblée nationale, les marchés évoluent toujours en terrain incertain. Le contexte politique français a des répercussions au-delà des frontières de l'Hexagone. La semaine dernière a été la pire de 2024 pour Milan et Francfort. Lundi, le DAX allemand est remonté de 0,37 %. Le FTSE britannique a lui terminé quasiment stable, à –0,06 %.

Du coté des valeurs, **Teleperformance** a pris la tête du classement, en hausse de 3,69 %. **Essilorluxottica**, deuxième plus forte progression du CAC, a gagné 2,59 %, soutenu par un relèvement de la recommandation de la banque d'investissement **UBS** de « neutre » à « achat ». Sur la troisième place du podium, **AXA** a gagné 1,87 %. **BNP Paribas** a repris 1,25% et **Société Générale** 1,17%. A l'inverse, **Unibail-Rodamco-Westfield** a enregistré la plus forte baisse (–2,68 %), derrière **Edenred** (–1,6 %) et **Dassault Systèmes** (–0,95 %).

EN VUE

Kylian Mbappé

Si même Kylian Mbappé se met à défendre, c'est que l'heure doit vraiment être grave. Dimanche, le capitaine de l'équipe de France de football s'est dit « *contre les extrêmes, les idées qui divisent* » et a appelé les jeunes « *à aller voter* » aux législatives des 30 juin et 7 juillet, « *moment crucial de l'histoire de notre pays* ». Trop populaire pour être contredit, Mbappé a même reçu un satisfecit des premiers concernés. Le RN dit « *partager son aversion pour l'extrémisme, pour les idées qui divisent, notamment l'apologie du terrorisme et l'antisémitisme* ». Et LFI lui demande juste « *de préciser son point de vue* » quand il parle des extrêmes…

Tant pis pour Philippe Diallo, le président de la FFF, qui avait appelé la veille à « *éviter toute forme d'utilisation politique de l'Equipe de France* » et s'était fendu d'un coup de fil au numéro 10 tricolore pour l'appeler à mettre le pied sur le ballon. Non mais, allo ? Tape dans la balle et tais-toi ? Pas de ça pour « Kyky » de Bondy. Comme le joueur, l'homme n'a jamais été du genre à se cacher et le voilà qui enfile au contraire le bleu de chauffe, rappelant au passage qui est désormais le vrai patron du foot français. Au nom de ses « *valeurs de tolérance, de mixité et de respect* », l'homme de 25 ans, dont le père est franco-camerounais et la mère franco-algérienne, n'a pas hésité à reprendre de volée le centre adressé la veille par son coéquipier de l'aile gauche Marcus Thuram, qui avait appelé à « *se battre pour que le RN ne passe pas* ».

Espérons que les deux attaquants fassent preuve de la même complémentarité lors de l'Euro, qui a débuté lundi pour des Bleus plus que jamais « black blancs beurs ». Seront-ils « *encore fiers de porter ce maillot après le 7 juillet* », comme l'espère Mbappé ? Seule certitude, la superstar compte bien faire résonner la Marseillaise une semaine plus tard, le 14 juillet, jour de la finale dont il entend faire une fête. Pour tout le pays et au nom du seul rassemblement national qui vaille à ses yeux. ■